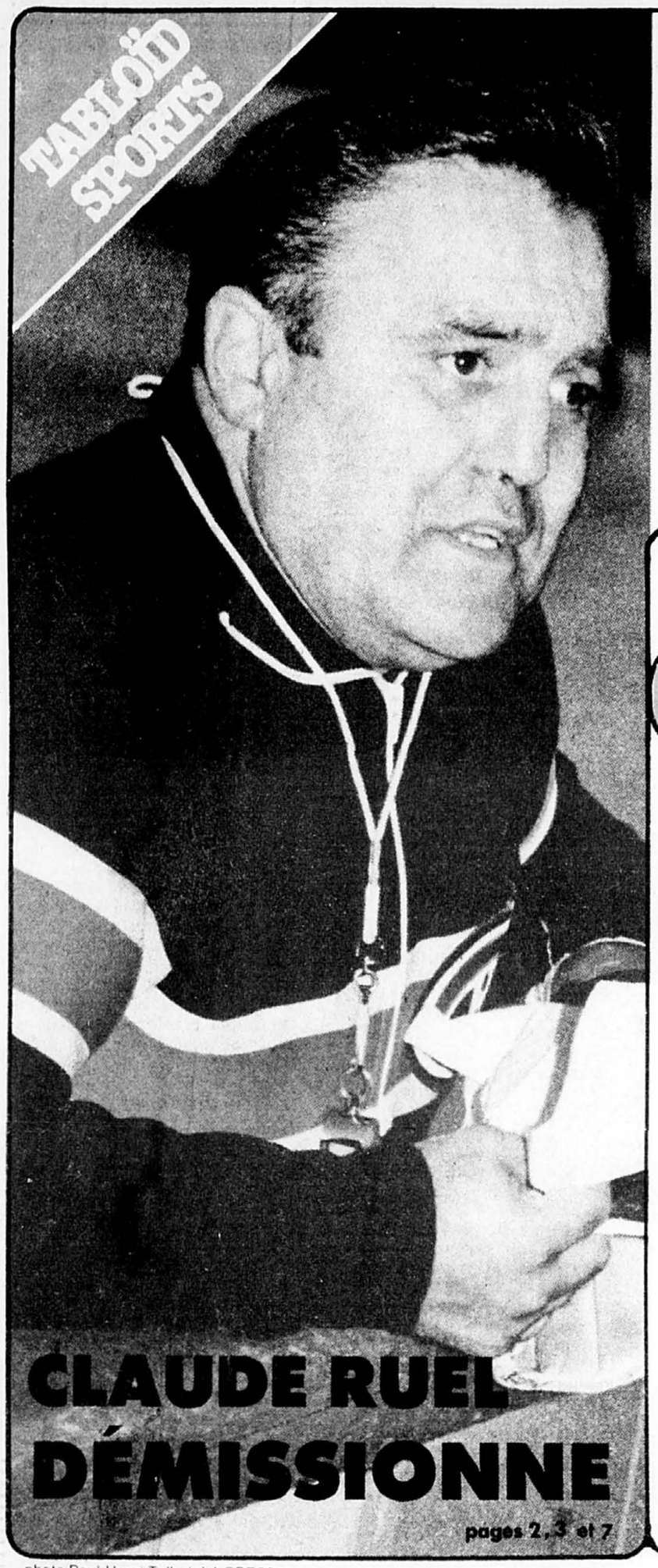
25 cents MONTRÉAL, JEUDI 16 AVRIL 1981, 97e ANNÉE, no 90, 86 PAGES 4 CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

goineau-bousquet ltée
LE PLUS GRAND CENTRE DE RENOVATION EN AMERIQUE



CLAUDE RUEL DÉMISSIONNE

pages 2, 3 et 7

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

UNE CHAUDE VICTOIRE PAR UNE JOURNÉE FROIDE

pages 4, 5, 14 et 15



photo Michel Gravel, LA PRESSE

QUÉBEC IRA EN COUR SUPRÊME

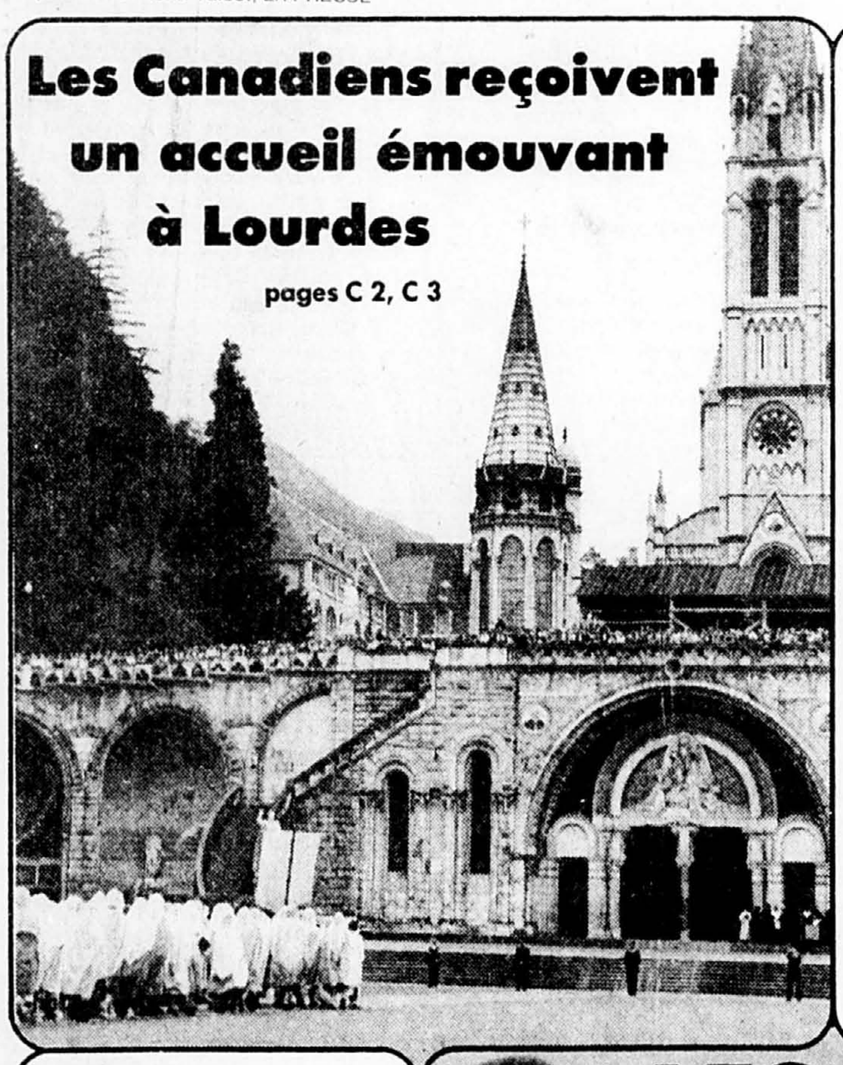
LE PLAN TRUDEAU EST LÉGAL, DIT LA COUR D'APPEL

■ Cependant, cinq juges reconnaissent que la démarche d'Ottawa peut porter atteinte à l'autorité législative des provinces.

page A 2

Les Canadiens reçoivent un accueil émouvant à Lourdes

pages C 2, C 3



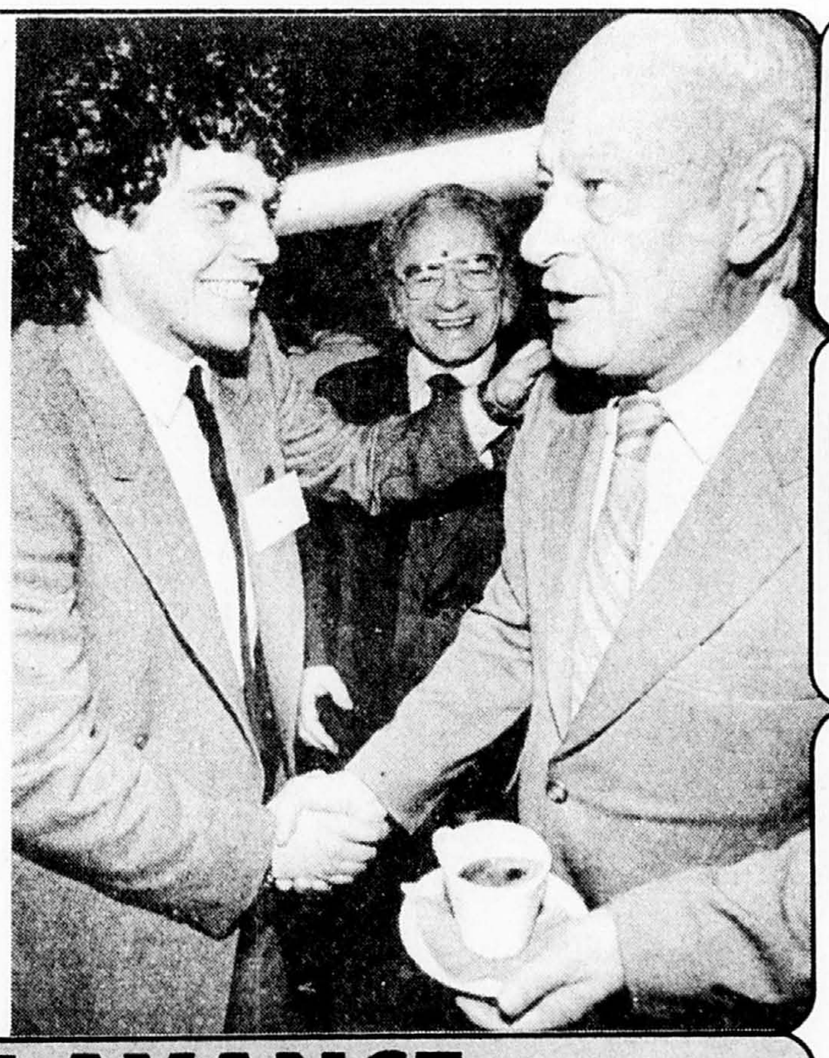
COMME UN RETOUR À L'ÉCOLE

■ Comme des collégiens qui se retrouvent après avoir, pour la plupart, réussi un examen difficile, l'immense majorité des 122 porte-couleurs péquistes du dernier scrutin se sont réunis hier dans un hôtel de Montréal pour se féliciter de leur victoire. Les «nouveaux venus» étaient particulièrement choyés, comme Gilles Baril, le jeune loup qui s'est permis de vaincre le présumé imbattable Camil Samson.

page A 8

De lourds défis au PQ et au PLQ

page A 18



LA VENTE DE PÉTROFINA: $950,000 EN HONORAIRES

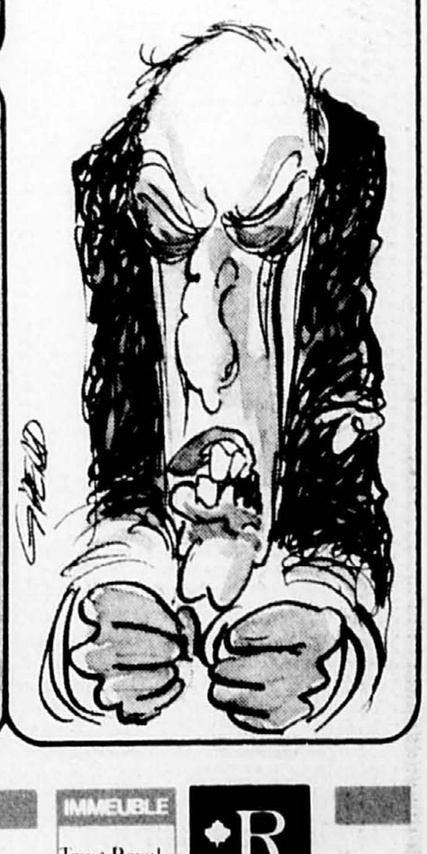
page B 1

ÉDITO

LES TAXES INDEXÉES, NOUVEAU TRUC FISCAL

PAR IVAN GUAY

page A 6



SOMMAIRE

Annonces classées: C 8 à C 16
Arts et spectacles: A 20 à A 22
Décès, naissances, etc.: C 17
Économie: B 1 à B 7
Êtes-vous observateur? C 11
FEUILLETON: C 9
Horoscope: C 10
Le monde: A 10
Météo: A 2
Mots croisés: C 13
Pleins Feux: A 18
Télé-câble: A 22
Télévision: A 20
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 6
La Loi et vous: C 5

TABLOÏD SPORTS

Arts et spectacles
— Horaires: 20, 21
— Télévision: 21
Mot mystère: 22
Mots croisés: 22
Quoi faire aujourd'hui: 20

LES E.-U. EN AVANCE



DE DIX ANS SUR L'URSS

pages B 9, B 10 et B 11

Pour vendre ou acheter une maison,
IL Y A 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

La Cour d'appel du Québec donne le feu vert à la résolution Trudeau

La Cour d'appel du Québec a rejeté par quatre voix contre une dissidence la prétention du Québec et de cinq autres provinces qui ont contesté devant elle la légalité de la démarche fédérale de rapatriement unilatéral de la constitution canadienne qui est, depuis 114 ans, une loi du Parlement de Westminster.

FRANÇOISE CÔTÉ
de la Presse Canadienne

Le juge en chef Marcel Crête dit: «Comme conclusion, j'ajouterais, sur le plan juridique toujours, que la démarche constitutionnelle du gouvernement fédéral — même si elle est à caractère unilatéral — s'inscrit dans la légalité.» Les juges George Owen, Laurent Bélanger et Jean Turgeon sont également de la même opinion.

La dissidence a été enregistrée par le juge Claude Bisson qui considère «qu'une démarche ne peut acquérir légitimité lorsqu'elle est illégale et contraire aux principes constitutionnels». Le juge Bisson avait d'abord souligné que «cette Cour n'est pas appelée à donner son opinion sur le caractère désirable ou indésirable du projet du gouvernement d'Ottawa. Ceci relève clairement du domaine politique qui échappe au pouvoir judiciaire».

D'autre part, c'est à l'unanimité que les cinq juges de la Cour d'appel ont émis l'opinion que la Loi sur le Canada et la Loi constitutionnelle de 1981, telles que formulées, peuvent porter atteinte à l'autorité législative des provinces et ainsi modifier leur statut dans la fédération canadienne.

Le juge en chef Crête affirme: «Pour bien saisir comme le dit l'article 23 de la Charte (des droits) pourrait porter atteinte à la suprématie législative des Législatures, il n'y a qu'à faire référence à l'article 93 de la Constitution actuelle, qui confère à la législature de chaque province l'autorité exclusive de légiférer en matière d'éducation...».

Il mentionne également que la charte pourrait porter atteinte aux droits des législatures provinciales quant à la propriété et aux droits civils.

Trois opinions

Cette opinion de la Cour d'appel du Québec vient s'ajouter à celles déjà rendues par les cours d'appel du Manitoba, qui avait été favorable au fédéral par trois voix contre deux, et de Terre-Neuve qui a été favorable à l'unanimité des trois juges à la thèse provinciale.

L'opinion de la plus haute cour québécoise a été rendue publique hier après-midi à la veille de la rencontre que doivent avoir aujourd'hui les premiers ministres des huit provinces qui s'opposent au projet de rapatriement du premier ministre Pierre Trudeau.

Cinq provinces s'étaient jointes au Québec pour soumettre deux questions bien précises à la Cour d'appel du Québec. Il s'agit des provinces du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de l'Ile du Prince-Edouard, de l'Alberta et de Terre-Neuve.

La première question demandait si la nouvelle loi constitutionnelle, y compris la charte des droits, pourrait porter atteinte à l'autorité législative des provinces en vertu de la constitution canadienne et au statut ou rôle des législatures et ou gouvernements provinciaux au sein de la fédération.

La seconde question visait à savoir si la présente constitution canadienne habilite «par statut», convention ou autrement, le Sénat et la Chambre des Communes du Canada à faire modifier la constitution canadienne sans l'asesentiment des provinces et malgré l'objection de plusieurs d'entre elles de façon à porter atteinte à l'autorité législative des provinces et au statut et rôle des législatures».

L'opinion majoritaire

Dans son opinion, qui est également celle de trois de ses collègues, le juge en chef Crête reconnaît «le bien-fondé de la première proposition des provinces quand au caractère fédératif de la constitution canadienne et la souveraineté législative des provinces».

Pour ce qui est de la deuxième proposition des provinces, le juge Crête note que «la majorité des modifications apportées à la constitution depuis 1867 l'a été sans l'assentiment de toutes les provinces, et, dans certains cas, malgré leur opposition».

Citant plusieurs autorités en droit constitutionnel, il affirme: «Il me paraît évident que le Parlement ne peut, sur le strict plan juridique, procéder à amender au Canada la Constitution canadienne dans les matières qui affectent la compétence des provinces.»

Tout en admettant la pertinence des opinions des hommes politiques qui ont affirmé être désirable ou nécessaire que les provinces fussent consultées avant une modification à la constitution, le juge Crête estime que l'opinion de la cour doit «s'appuyer sur des motifs d'ordre strictement juridique, et non d'ordre politique».

Quant à la troisième proposition des provinces, le juge Crête l'a traitée avec celle du Canada pour conclure:

1. «Que l'on soit d'accord ou pas avec la forme ou le contenu de la résolution déposée devant les deux Chambres fédérales, cette résolution n'est pas sujette au droit de regard des tribunaux, qui n'ont pas non plus à se prononcer sur les mesures législatives que peut ou pourrait adopter le Parlement du Royaume-Uni.»

2. «Que l'on souscrive ou pas à la théorie du pacte fédératif, force est de reconnaitre que, sur le plan juridique, l'A.A.N.B. (Acte de l'Amérique du Nord britannique) est une loi, laquelle ne peut être modifiée ou abrogée que par la loi initiale, c'est-à-dire le parlement du Royaume-Uni».

Auparavant, le juge Crête avait disposé des deux premières propositions fédérales en disant que le Statut de Westminster n'a rien changé à la situation de droit qui fait que le «pouvoir d'amender la Constitution n'ayant pas été prévu dans l'A.A.N.B., il faut pour modifier la Constitution se référer au Parlement du Royaume-Uni».

Il dit que cela dispose également de la troisième proposition des provinces qui disait le parlement de Londres n'est qu'un fiduciaire de la constitution canadienne. «Ce serait nier en quelque sorte la souveraineté législative dudit parlement» (britannique).

Enfin, sur la deuxième proposition fédérale, le juge Crête note une constante qui se dégage malgré les divergences d'opinions, puisque sur les 22 modifications apportées à la constitution, seuls les amendements de 1871 et de 1875 n'ont pas été demandés par adresse conjointe du Sénat et de la Chambre des Communes et c'est toujours le parlement britannique qui a adopté les amendements.

Les deux thèses

Devant la Cour d'appel du Québec, les provinces qui contestent le projet Trudeau avaient soutenu trois propositions:

- Le Canada est une fédération avec deux ordres de gouvernement: le parlement d'une part et les législatures provinciales d'autre part, chacun étant souverain dans les domaines relevant de la compétence exclusive;
- La constitution canadienne, les principes du fédéralisme, les précédents, les arrêts des tribunaux et les opinions des auteurs de droit constitutionnel, etc. démontrent que le parlement ne peut procéder à modifier ou faire modifier la constitution de manière à porter atteinte aux droits des provinces sans le consentement de celles-ci;
- Le parlement britannique n'est que le fiduciaire de la constitution canadienne et la fiducie ne peut être modifiée sans l'assentiment de tous les gouvernements qui y sont partie.

À cela, le procureur du Canada avait opposé que c'est le parlement du Royaume-Uni qui peut seul modifier la constitution canadienne et il est spécifiquement habilité par statut à le faire. Il a dit que le projet de résolution du Sénat et des Communes est conforme à l'usage et à la convention constitutionnels. Enfin, en troisième lieu il a soutenu qu'il n'existe aucune règle de droit découlant d'une convention constitutionnelle ou autrement, qui compte l'obligation pour le Sénat et les Communes d'obtenir le consentement des provinces avant de demander au parlement de Londres d'amender la constitution.

Dissidence du juge Bisson

L'opinion dissidente du juge Bisson s'inscrit dans la continuité historique de l'évolution de la constitution canadienne. Il estime que le fédéral n'a pas le droit de rapatrier unilatéralement la constitution en modifiant les droits des provinces parce que ce serait «nier toute valeur constitutionnelle et juridique aux Résolutions de Québec et de Londres» ainsi que les principes énoncés dans la jurisprudence où on «a défini la suprématie souveraine des provinces». Il conclut donc que «le parlement du Canada n'a pas la capacité juridique d'agir comme il le fait présentement».

Le juge Bisson poursuit: «Une réponse affirmative m'apparaîtrait compromettre gravement, sur le plan juridique, le concept fédératif recherché par ceux qui ont voulu donner naissance au Canada aux Conférences de Québec et de Londres, concept consacré législativement en 1867 par l'A.A.N.B. et auquel ont adhéré les six provinces qui se sont jointes par la suite aux quatre premières.»

Après avoir noté qu'accepter qu'Ottawa puisse faire modifier à Londres les droits des provinces sans leur consentement «m'apparaît un exercice qui va à l'encontre de la règle de droit constitutionnel», le juge Bisson affirme: «Somme toute, si l'on accepte que le Canada est une fédération, on ne saurait en même temps nier à l'un ou l'autre des partenaires voix au chapitre lorsqu'il s'agit d'intervenir dans la compétence législative réservée exclusivement à l'autre partenaire ou encore de modifier le statut de cet autre partenaire dans la fédération.»

Avec la décision du gouvernement québécois d'en appeler à la Cour suprême, il y a maintenant trois provinces qui veulent faire trancher par cette cour la légalité de la résolution Trudeau.

POUR L'ULTIME • HOMME



HENRI VEZINA 243A BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 669-1751

Je peux vous aider à obtenir votre brevet de barreur sur quillard cet été



Téléphonez-moi ou renvoyez-moi le coupon-réponse. Je vous enverrai la documentation complète sur mes cours d'initiation à la voile, d'initiation à la croisière et club de voile «Tanzer 22», dans les plus brefs délais.

NOM
ADRESSE
TELEPHONE
École de voile Stefan Marshall
22 Coolbreeze
Pointe-Claire, Québec H9S 5G4

Stefan Marshall
697-3267

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: −2 Maximum: 8
Ciel variable

DEMAIN
Ennuagement

La Quotidienne
Tirage d'hier
4 - 7 - 8
LOTO-SELECT 5474

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		4	Ciel variable	Nuageux avec éclaircies
Outaouais		8	Ciel variable	Ennuagement
Laurentides		6	Quelques flocons	Ennuagement
Cantons de l'Est		8	Ciel variable	Pas de changement
Mauricie		4	Quelques flocons	Ciel variable
Québec		8	Ciel variable	Pas de changement
Lac-Saint-Jean		0	Ciel variable	Pas de changement
Rimouski		0	Ciel variable	Pas de changement
Gaspésie		−1	Ciel variable	Pas de changement
Baie-Comeau		−1	Ciel variable	Pas de changement
Sept-Iles				

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	5	13
Alberta	Nuageux	Edmonton	2	11
Saskatchewan	Pass. nuageux	Regina	2	18
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	4	21
Ontario	Ensoleillé	Toronto	−1	8
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	7	12
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	5	5
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	4	7
Terre-Neuve	Venteux	Saint-Jean	3	3

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	4	11	Miami	23	28	Pittsburgh	−3	21
Buffalo	0	14	New York	4	14	San Francisco	8	18
Chicago	1	14	Nlle-Orléans	14	28	Washington	8	22

vers les capitales

Amsterdam	7	14	Hong Kong	20	25	Oslo	−1	9
Athènes	20	22	Le Caire			Paris	15	20
Berlin	0	15	Lisbonne	9	15	Rome	7	24
Bruxelles			Londres	5	15	Séoul	7	18
Buenos Aires	15	20	Madrid	9	19	Stockholm		15
Copenhague	5	10	Moscou	0	15	Tokyo	6	15
Genève	10	21	Mexico	10	20	Vienne	6	20

vers les plages

Acapulco	23	34	Bermudes	16	18	San Juan	25	29
Barbade	23	29	Nassau	19	27	Trinidad	24	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$2.10
	Lundi au vendredi	$1.50
	Samedi seulement	0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines	13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Services réduits demain et lundi

■ Le ministère des Postes fait savoir qu'il n'y aura ni service au comptoir, ni distribution rurale du courrier demain, Vendredi saint, et lundi, mais qu'il y aura au moins une cueillette du courrier dans les boîtes à lettres publiques ces deux jours. Les usagers auront accès aux cases postales dans les halls des bureaux de poste là où l'ouverture continuelle est en vigueur, et le service de livraison par express sera offert au moins selon l'horaire du samedi. Enfin, les bureaux de l'administration seront fermés.

Le 18 avril, les Postes fonctionneront selon l'horaire habituel du samedi, tandis que le jour de Pâques, il n'y aura ni service au comptoir, ni distribution par facteur, ni distribution rurale, ni cueillette du courrier dans les boîtes publiques. Les usagers auront accès aux cases postales dans les halls des bureaux de poste là où l'ouverture continuelle est en vigueur. Le service de livraison par express ne sera offert que selon l'horaire du dimanche.

Par ailleurs, pour la première fois cette année, toutes les succursales de la Société des alcools du Québec seront ouvertes demain, 17 avril. Cette modification à la loi touche également les établissements licenciés. Toutefois, toutes les succursales seront fermées le lundi de Pâques.

La ville de Montréal annonce pour sa part que le Jardin botanique, qui célèbre cette année le cinquantenaire de sa fondation, sera ouvert durant tout le congé de Pâques. Une exposition spéciale débutera à cette occasion le 16 avril, et des collections y seront présentées de 9 heures à 18 heures tous les jours.

Les bureaux de la ville de Montréal, ainsi que la Cour municipale, seront fermés de vendredi à lundi inclusivement.

La cueillette des déchets aura lieu vendredi et lundi et les marchés publics demeureront ouverts ces deux jours. Toutefois, les balances publiques seront fermées le Vendredi saint et le lundi de Pâques.

Les quartiers d'hiver du Jardin des merveilles seront ouverts durant le congé de Pâques, de même que le Centre d'art du Mont-Royal.

Le Planétarium Dow sera fermé comme à l'accoutumée lundi, mais il sera ouvert le Vendredi saint pour la présentation régulière du «Grand alignement planétaire».

L'Aquarium sera fermé demain et lundi, de même que les succursales de la Bibliothèque municipale.

Tous les centres récréatifs et communautaires du service municipal des sports et loisirs de Montréal seront fermés de demain à lundi inclusivement.

Enfin, les piscines intérieures seront fermées comme d'habitude lundi, et trois piscines seulement seront ouvertes le Vendredi saint — Saint-Henri, Edouard-Montpetit et Claude-Robillard.

Huit fonctionnaires accusés de fraudes

■ Huit fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement et un contracteur ont comparu, hier, en Cour des sessions de la paix, pour répondre à diverses accusations de complots visant à obtenir illégalement des commissions, d'acceptation de commissions et de fraudes.

Il s'agit de Paul Leblanc, Lucien Nantel, Alcide Brosseau, Berthe Bélanger, Guy Lamoureux, Roger Massicotte, Yves Lajeunesse, Réjeanne Plaisance et de Réal Morrissette, contracteur faisant affaires avec le gouvernement fédéral. Leur enquête préliminaire a été fixée pro forma au 24 avril prochain.



Les résidants du Village olympique n'échappent pas à la hausse des loyers

■ Les résidants du Village olympique, qui jouissaient de loyers en-dessous du marché normal, verront ces derniers s'en approcher graduellement, si on en juge par la philosophie qui soustend l'augmentation par strates décrétée par la Régie des installations olympiques pour l'année de location 1981-82.

En effet, après avoir imposé pour 1980-81 une augmentation universelle de 5 pour cent (donc en-dessous du taux d'inflation), la RIO décidait par résolution, en février dernier, de hausser les loyers, mais d'un taux différent pour chaque type d'appartements afin, dit Mme Monic Houde, «de replacer les loyers au niveau du marché».

Mme Houde rappelle que l'échelle actuellement en vigueur datait de 1977, suite à une étude faite par une maison spécialisée. Il est bien évident qu'elle était périmée et que des rajustements s'imposaient.

Pour 1981-1982, l'augmentation variera donc de 4 à 12 pour cent, selon le type d'appartement. Pour les 32 cinq pièces et demie, dont le coût de location se rapproche le plus du marché, l'augmentation ne sera que de 4 pour cent. En revanche, pour les studios, elle sera de 12 pour cent, les autres appartements étant touchés par une augmentation de 8 pour cent, donc légèrement en-dessous du taux d'inflation.

Mais une poignée de locataires chanceux (de 18 à 25 selon Mme Houde) échapperont complètement à l'augmentation du prix des loyers. Il s'agit de locataires dont les baux ne se terminent pas le 30 juin, mais avant. Ces locataires ont pu renouveler leur bail sans subir la moindre augmentation. Toutefois, selon Mme Houde, ils seront éventuellement avisés par la RIO de son désir de voir tous les baux se terminer à la même date, donc le 30 juin. Leurs baux seront donc prolongés l'an prochain du nombre de mois nécessaires, mais ils seront touchés par une augmentation équivalente aux augmentations de cette année et de l'an prochain. Ces locataires en seront d'ailleurs avisés prochainement, selon Nicole Mireault, des relations publiques de la RIO.

Il est à noter que cette hausse ne s'applique pas nécessairement aux locataires des quelque 200 appartements réservés aux personnes âgées et aux assistés sociaux dont les loyers sont subventionnés par le ministère des Affaires municipales.

Si tous les appartements sont loués (et les listes d'attente sont plus ou moins longues selon le type d'appartement), il n'en est pas ainsi pour les espaces commerciaux puisqu'il reste encore 51,086 pieds carrés à louer ou 27.8 pour cent des espaces commerciaux.

Dans le secteur des boutiques (quelque 17,500 pieds carrés), on affiche complet si on inclut comme loués les 7,300 pieds carrés prévus pour le restaurant. On sait que ce restaurant sera administré directement par la Régie des installations olympiques, et qu'il est grandement attendu par les 2,500 résidents du village et les quelque 700 employés des bureaux et des boutiques qui ont pignon sur rue au Village olympique.

Par ailleurs, dans les espaces prévus pour des bureaux, le secteur public occupe déjà 63 pour cent de la superficie totale de 166,200 pieds carrés. Par contre, si on se limite aux espaces à bureaux déjà loués, la partie consacrée au secteur public représentée 90 pour cent des espaces déjà loués.

Il s'agit d'organismes comme l'Office de la protection du consommateur, le Service de l'hôtellerie, le Protecteur du citoyen, les Régies d'assurance-maladie et des loyers, et des ministères comme les Affaires municipales, l'Environnement et la Condition féminine.

Sur ce point, on ne peut pas prétendre que les entreprises s'arrachent les espaces du Village olympique, et même, il est permis de douter que le gouvernement provincial aurait installé ces services publics à un endroit aussi peu central et aussi éloigné des stations de métro (on ne pourra jamais s'expliquer pourquoi les planificateurs n'ont pas cru bon de modifier légèrement le parcours du métro une fois l'emplacement du Village olympique connu, afin de rapprocher au moins une station du village) s'il n'était pas propriétaire, par RIO interposée, du Village olympique. Et c'est glisser de l'argent dans une poche... pour la sortir de l'autre!

Il n'en reste pas moins qu'à $10.50 le pied carré, le Village olympique reste une bonne affaire, du moins pour une entreprise dont les contacts avec le grand public sont restreints. Et ce sera encore plus une bonne affaire une fois le restaurant ouvert, puisque le Village olympique sera presque autosuffisant.

la presse

Des ossements humains près de la tombe de sa femme

■ Un Montréalais venu se recueillir sur la tombe de sa femme décédée en 1956 et inhumée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, a été stupéfait, dimanche dernier, de trouver des ossements humains éparpillés à proximité de la stèle funéraire de sa femme.

GEORGES LAMON

M. Jean-Maurice Laporte, réalisateur à Radio-Canada, a expliqué à LA PRESSE, hier, avoir été profondément choqué d'apercevoir: un fémur, un tibia, des morceaux de crâne, etc., disséminés sur un coin de terrain qui semblait avoir été mis sens dessus-dessous par un bulldozer, sur la partie du terrain qu'il croit lui appartenir en vertu d'un droit perpétuel de sépulture (section H-874).

Aussi a-t-il adressé le 13 avril une lettre au directeur général du cimetière montréalais, M. Laurent Dansereau, dans laquelle il fait part de son étonnement d'autant qu'à sa connaissance il n'y avait eu aucune sépulture sur ce terrain depuis au moins quatre ans. Dans sa lettre, M. Laporte invite le directeur général du cimetière à expliquer la raison de «cette profanation d'une terre sacrée» en précisant encore: «Nos morts méritent le respect et c'est votre rôle d'y veiller.»

«Il y a sûrement eu négligence quelque part, a précisé M. Laporte. J'y suis encore allé à l'automne dernier et c'était bien entretenu. Ce que je ne comprends pas c'est qu'on y ait déposé un tas de terre sans se préoccuper du reste.»

Par ailleurs, M. Laporte fait état dans cette même lettre du manque de surveillance dans ce cimetière, ce qui laisse toute latitude aux éventuels vandales, aux chiens en liberté et aux pique-niqueurs.

Joint au téléphone, M. Dansereau a d'abord expliqué n'avoir pas reçu la lettre de M. Laporte et qu'il lui semblait a priori rien y avoir «d'anormal» dans cette situation.

«Je ne sais pas d'ou viennent ces ossements humains, a précisé M. Dansereau, mais il est fort possible qu'ils proviennent d'une fosse à proximité de celle de M. Laporte et qu'à la suite du gel et du dégel ils aient remonté à la surface. Il est possible aussi qu'ils aient été déterrés en creusant pour une autre sépulture, à proximité.»

M. Dansereau a insisté sur le fait qu'au cimetière on prenait beaucoup de précautions et s'il arrivait que des restes soient exhumés, on les inhumait immédiatement. Avec le début du printemps, on n'avait pu encore vérifier si cela avait été fait selon les règle et si les terrains avaient été nettoyés.

«C'est rare qu'une telle situation arrive, a encore ajouté M. Dansereau, c'est vraiment accidentel. Ce secteur est très vieux; il date de 1888 et compte 35 sépultures. Il peut donc arriver qu'on déterre des ossements humains d'anciennes sépultures.»

De toute manière, M. Dansereau a promis qu'il ferait enquête pour trouver la véritable explication à cette situation qui est loin d'être «extraordinaire».

Rappelons que le cimetière Notre-Dame-des-Neiges dont l'existence remonte à environ 150 ans, compte environ un million de sépultures et en accueille quelque 6,000 par année.



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

C'est à proximité de la tombe de sa femme enterrée dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, que M. Jean-Maurice Laporte a eu la désagréable surprise d'apercevoir des ossements humains qu'il a pieusement rassemblés ne sachant pas trop à qui ils avaient appartenu.



Cette photographie a été prise hier matin près de la résidence de Mme Thérèse Girard, à Candiac, où des dizaines d'hirondelles se protégeaient du froid en se collant les unes aux autres.

Un printemps froid pour les hirondelles et... les humains

■ Dès huit heures hier matin, Mme Thérèse Girard de Candiac a téléphoné à LA PRESSE pour faire part de son inquiétude: «Mes hirondelles ont terriblement souffert du froid la nuit dernière. Pour se réchauffer, elles se sont blotties les unes contre les autres. Certaines n'ont pas survécu. Lorsque je les ai vues au-dessus du fleuve, emportées par le vent violent, j'ai tout de suite sorti une cabane pour leur offrir un gîte».

Mme Girard admet qu'il faut un peu de folie pour s'occuper ainsi des oiseaux. «C'est la deuxième fois en dix ans que je vois arriver mes hirondelles dans un état aussi pitoyable à cause du froid. Cette fois-ci, je n'ai pas sorti le cognac pour les revigorer. J'espère ne pas avoir à le faire, car elles vont sûrement passer la nuit ici.»

Mme Girard et son mari font parler d'eux presque à tous les printemps. Ces ornithologues amateurs ont la chance d'accueillir sur leur terrain à Candiac, face au fleuve, l'une des plus importantes colonies d'hirondelles pourprées au Québec. Hier, il y avait dans la cour des Girard une cinquantaine d'hirondelles bicolores (une espèce courante) et pourprées.

Une hirondelle ne fait pas le printemps

Les vents violents qui ont soufflé sur le Québec au cours des deux derniers jours n'ont pas causé des ennuis qu'aux hirondelles. Sur la Rive sud, environ 80,000 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité. Le vent a brisé des fils électriques et arraché des poteaux.

A Boucherville et à Saint-Hubert, des toitures de plusieurs maisons ont aussi été abîmées. Les vents ont soufflé à des vitesses variant de 57 km/h à 89 km/h et même 125 Km/h sur la Rive sud.

Hier, l'électricité est revenue dans la majorité des foyers, les hirondelles ont repris leur souffle et Mme Girard a sorti de nouvelles cabanes.

La manif du 20 mai: l'enquête rouverte

■ QUÉBEC (PC) — La Commission de police du Québec rouvrira l'enquête publique le 22 avril prochain sur l'intervention de la police de la Communauté urbaine de Montréal, qui avait permis de mettre fin aux manifestations le soir du 20 mai 1980.

Lors de cette intervention plusieurs centaines de manifestants, mécontents des résultats du référendum, effectuaient une marche en direction du Mont-Royal.

La police de la CUM était alors intervenue pour mettre fin à la manifestation, mais certaines personnes s'étaient plaintes d'actes de brutalité policière.

APPRENEZ À PILOTER



AVEC NOUS

CE COUPON ET $20

vous donnent droit à la brochure de l'Aéro-Club de Montréal, à une première leçon de pilotage avec un instructeur certifié à bord d'un Cessna 150 ou 152 et à une évaluation complète après le vol. Tout ça pour $20.00!

Aucun engagement de votre part. Ceci est notre façon de vous faire découvrir le monde merveilleux de l'aviation. Apprenez dans une école qui existe depuis 1928 où vous pouvez suivre tous les cours de pilotage, de pilote privé à pilote de ligne.

Important: tous les cours sont déductibles de l'impôt.

Ce coupon et $20 pour votre premier vol!

AÉRO-CLUB DE MONTRÉAL

Cessna PILOT CENTER Discover Flying

Aéroport de Saint-Hubert 861-5878

Aéroport de Saint-Jean 871-1406 (Réjean Leblanc)

CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES DISSIDENTS

Peu d'espoir d'entente avec Ottawa

■ OTTAWA — À moins que les huit provinces contestatrices n'acceptent de discuter d'une charte des droits, le premier ministre Trudeau refusera de reprendre les négociations constitutionnelles.

GILLES PAQUIN
(de notre bureau de d'Ottawa)

C'est ce qu'il a expliqué hier, aux Communes, alors même que les premiers ministres des provinces commençaient à arriver dans la capitale dans le but de formuler les derniers éléments de leur contre-proposition au projet unilatéral du gouvernement fédéral.

Interpellé à ce propos par le chef de l'opposition, M. Joe Clark, M. Trudeau a affirmé qu'il était disposé à tenir une nouvelle ronde de discussions avec ses homologues au cours des cinq prochains jours moyennant certaines conditions.

Ces pourparlers doivent se faire d'ici cinq jours, a dit M. Trudeau, puisque c'est tout le temps qui reste avant que la Chambre des Communes ne prenne le vote sur les derniers amendements à ce projet constitutionnel.

Ce délai, établi entre les partis fédéraux au cours de la crise parlementaire de la semaine dernière, précise qu'aucun autre débat ne portera sur cette question avant que la Cour suprême ne se prononce sur la légalité de la résolution Trudeau.

Mais au delà du laps de temps imposé aux premiers ministres, M. Trudeau a dit qu'il tenait à ce qu'on discute de la charte des droits pendant ces échanges. Le Nouveau-Brunswick et l'Ontario doivent aussi être de la partie, a-t-il ajouté.

Pas d'accord

Comme ils se rendaient à leur première rencontre hier soir, plusieurs des premiers ministres ont repoussé cette offre conditionnelle de M. Trudeau du revers de la main.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a dit que cela démontrait l'attachement de M. Trudeau à des «échéanciers artificiels». «Si nous trouvons une entente ce soir, nous devrons attendre la réaction d'Ottawa et celles des autres provinces avant d'aller plus loin», a-t-il dit.

M. Bill Bennett, de Colombie-Britannique, s'est pour sa part déclaré peu intéressé par cette proposition, la jugeant peu propice à une discussion sérieuse. Son collègue du Manitoba, M. Sterling Lyon, a refusé toute condition préalable fixée par Ottawa.

MM. Buchanan et Blakeney se sont montrés plus inclinés à participer, mais refusaient également de parler de la seule proposition fédérale.

Cette conférence, qui s'ouvrait hier à Ottawa par une séance à huis-clos, se poursuivra ce matin; elle a été convenue entre les provinces et ne comporte aucune participation fédérale pour le moment.

Pour Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, L'Ile-du-Prince-Édouard, le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, il s'agit de présenter un contre-projet de rapatriement et d'amendement à la constitution canadienne.

Lorsque l'entente de principe qui a été établie il y a quelques semaines entre les provinces aura été ratifiée par les premiers ministres, elle sera alors transmise aux hommes politiques fédéraux.

On sait déjà que la proposition des provinces ne comporte pas de charte des droits et prévoit une clause dite «d'opting-out» réservée aux gouvernements qui veulent s'abstenir de certaines ententes.

Pour le gouvernement fédéral comme pour l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, cependant, on doit inclure une charte des droits dans le projet de réforme de la constitution, que les gouvernements y consentent tous ou non.

C'est d'ailleurs cette insistance d'Ottawa, en plus de sa décision d'agir de façon unilatérale, qui a poussé les provinces à engager des procédures judiciaires contre le gouvernement fédéral. Après trois étapes préliminaires devant les cours d'appel du Manitoba, de Terre-Neuve et du Québec, la cause sera entendue par la Cour suprême du Canada le 28 avril prochain.



Le premier ministre Trudeau est demeuré inflexible, hier, face aux premiers ministres provinciaux.
téléphoto UPC

Le comité Kershaw précise sa réplique au plan Trudeau

■ LONDRES (PC) — Le comité Kershaw a précisé hier sa réplique à la positon prise récemment par le gouvernement canadien sur la question du rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Officiellement connu sous le nom de comité pécial des Affaires extérieures, le groupe de députés espère que le texte de sa réplique sera publié d'ici le 24 avril, a affirmé son président, M. Anthony Kershaw.

Le document canadien s'intitule: le rôle du Royaume-Uni dans l'amendement de la constitution canadienne, porte la signature du ministre de la Justice Jean Chrétien et a été publié le mois dernier.

Ottawa répondait alors à l'appréciation initiale du comité Kershaw qui, le 30 janvier, exhortait le parlement de Westminster à rejeter la requête du gouvernement Trudeau parce que les provinces s'y opposent.

Par ailleurs, le groupe britannique multi-partite sur l'affaire canadienne, présidé par les députés Jonathan Aitken et George Foulkes, a établi un comité dont la tâche sera d'établir la stratégie face à chacun des trois scénarios qui peut découler de la décision devant venir de la Cour suprême du Canada.

Les membres de ce groupe ont rencontré mardi les représentants en Angleterre de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Ecosse, du Québec et de la Saskatchewan.

Le Sénat adopte le scénario déjà tracé

■ OTTAWA (PC) — Le Sénat a décidé hier d'expédier le débat constitutionnel la semaine prochaine (plus ou moins) de la même manière que les Communes.

Les Communes se réunissent mardi, mercredi et jeudi pour examiner tous les amendements au projet constitutionnel de M. Trudeau. Le Sénat a convenu de se réunir jeudi et vendredi pour faire passer les mêmes amendements.

Toutefois, seuls MM. Ray Perreault, de la Colombie-Britannique, leader gouvernemental au Sénat et Jacques Flynn, du Québec, chef de l'opposition à la Chambre haute, seront en mesure de recommander des amendements, qui doivent être les mêmes que ceux adoptés par les Communes.

Les deux chambres du Parlement doivent produire une résolution identique demandant à la Grande-Bretagne de rapatrier au Canada l'Acte de l'Amérique du nord britannique signé il y a 114 ans, en ayant soin d'y inclure au préalable la charte des droits.

Le vote final sur le projet ne sera pris dans les deux chambres qu'après que la Cour suprême du Canada se sera prononcée sur sa constitutionnalité.

Hatfield fait adopter sa position

■ FREDERICTON (PC) — La législature néo-brunswickoise a entériné à l'unanimité, mardi, la motion du premier ministre Richard Hatfield d'enchâsser dans la constitution les droits linguistiques pour le bénéfice des citoyens de cette province.

La motion du premier ministre Hatfield doit être incorporée dans les propositions du gouvernement fédéral visant à rapatrier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

La motion comporte un amendement enchâssant la droit de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick de recevoir leur éducation en anglais ou en français, l'une ou l'autre étant leur langue maternelle.

POURQUOI CONTINUER À "SUBIR" VOS VOYAGES D'AFFAIRES?



Quoi de plus important que le confort lorsque vous devez vous rendre en Europe pour vos affaires.

Votre temps est précieux, il est donc primordial que vous le consacriez aux motifs de votre voyage et non pas pour attendre vos vols de correspondances. Et dans certains aéroports très encombrés, tel celui de Heathrow en Angleterre, votre horaire peut en prendre un coup, car un simple arrêt se transforme souvent en interminables heures d'attente.

NOUS VOUS OUVRONS LES PORTES DE L'EUROPE VIA L'AÉROPORT DE SCHIPHOL À AMSTERDAM.

Quand vous voyagez avec CPAir à destination d'Amsterdam, vous survolez les encombrements de Londres pour ensuite atterrir à l'aéroport de Schiphol. Il s'agit de l'endroit le plus pratique pour vous diriger



vers n'importe quelle destination en Europe. La salle de transit est maintenant beaucoup plus efficace car vous évitez les douanes lors de vos correspondances. De plus, vous n'avez pas à vous soucier de trouver le bon terminal, parce qu'à Schiphol, tout est sous le même toit.

DE MONTRÉAL À AMSTERDAM

LES LUNDIS: 1 vols sans escale à bord d'un gros porteur.

Si l'Italie fait partie de votre itinéraire de voyage, pourquoi ne profitez-vous pas de notre service pratique de liaison par gros porteur entre Montréal et Rome?

DE MONTRÉAL À ROME

LES JEUDIS: 1 vol sans escale à bord d'un gros porteur.

LES LUNDIS: 1 vol sans escale à bord d'un gros porteur.
(à partir du 3 août)

LES VOYAGEURS D'AFFAIRES BÉNÉFICIENT MAINTENANT D'UNE ÉCONOMIE AMÉLIORÉE.

La Classe Impériale vous offre une foule d'avantages. Elle est disponible à bord des vols à destination d'Amsterdam et de Rome. C'est un nouveau standard de service à l'intention des passagers d'affaires qui paient le plein tarif économique.

Vous apprécierez son comptoir d'accueil exclusif ainsi que la section "affaires" de l'appareil spécialement réservée à votre intention. Vous avez droit à un choix d'entrées accompagnant les dîners et les soupers, à des écouteurs de luxe pour la musique stéréophonique ou le cinéma et aux rafraîchissements, tels que cafés, apéritifs, vins et liqueurs. Le tout sans frais supplémentaires.

La prochaine fois que vous irez en Europe pour vos affaires, sachez profiter de votre voyage au maximum.

Voyagez avec CPAir. Après tout, vous devez être dur envers vos concurrents, mais non pas avec vous-même.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre agent de voyage ou CPAir au 931-2233. Vous pouvez aussi appeler sans frais au 1-800-361-8026.

CP Air

CP et ◄ sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

LA CLASSE IMPÉRIALE DE CPAIR VERS L'EUROPE

SUITE À LA DÉCISION DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC FAVORABLE AU PROJET TRUDEAU

À son tour, Québec s'adresse à la plus haute Cour du pays

■ (PC) — «Nous allons en appel.» Tel a été le commentaire laconique du premier ministre René Lévesque au sujet de la décision de la Cour d'appel du Québec, selon laquelle quatre juges estiment que le fédéral peut procéder légalement au rapatriement unilatéral de la constitution. Un cinquième juge a inscrit sa dissidence.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a dit que l'appel de Québec devait être inscrit à la Cour suprême du Canada dès ce matin.

C'est au moment d'entrer à la première réunion du Cabinet tenue depuis la réélection du gouvernement du Parti québécois, lundi dernier, que le premier ministre Lévesque a formulé sa première réaction à la Presse Canadienne. Il a refusé cependant de commenter le jugement rendu par la plus haute cour québécoise, avant d'avoir pris connaissance du texte complet.

Deux questions ont été soumises par le gouvernement québécois à la Cour d'appel du Québec au sujet du projet Trudeau de rapatriement unilatéral de la constitution.

Avec la première question, le Québec demandait si la résolution Trudeau de rapatrie ent constitutionnel, telle que libellée, peut affecter les droits des provinces. La Cour d'appel s'est prononcée dans l'affirmative à l'unanimité des cinq juges sur cette première question, disant que la résolution Trudeau adoptée peut modifier les droits provinciaux.

La seconde question demandait à la Cour d'appel de juger si le gouvernement fédéral peut procéder unilatéralement au rapatriement de la constitution, comme il s'apprête à le faire. C'est sur cette question que le banc des cinq juges s'est divisé: quatre juges se sont prononcé dans l'affirmative disant qu'Ottawa peut légalement procéder au rapatriement; une dissidence a été enregistrée, celle du Juge Claude Bisson.

Bédard

Le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, le premier à réagir publiquement. Il a déclaré que le Québec va en appeler de cette dernière décision devant la Cour suprême du Canada. Il a fait ce commentaire, qui devait être presque immédiatement endossé par le premier ministre Lévesque, alors que les ministres entraient à la réunion du Cabinet.

Cette réunion ministérielle suivait une rencontre de tous les députés et candidats péquistes tenue au complexe Desjardins hier. Le premier ministre Lévesque a dit qu'il s'agissait de se retrouver avant que chacun puisse prendre quelques jours de vacances.

Quant à la réunion du Cabinet, elle devait être essentiellement consacrée à la position que le Québec doit adopter aujourd'hui à la rencontre à Ottawa des huit provinces dissidentes sur le rapatriement. M. Lévesque a dit qu'il n'entend pas faire de commentaire au sujet de la position québécoise, ni du consensus des «huit» avant d'avoir conféré avec ses collègues, les autres premiers ministres provinciaux.

Trudeau félicite René Lévesque

■ OTTAWA (PC) — C'est «la prudence légendaire des Québécois, qui ont toujours refusé de mettre tous leurs oeufs dans le même panier», qui a amené la victoire du Parti québécois lundi dernier.

C'est ce qu'affirme le premier ministre Trudeau dans un télégramme de félicitations qu'il a fait parvenir hier à M. René Lévesque.

Les Québécois, après avoir «opposé un non retentissant à la souveraineté-association, ont cru qu'ils avaient définitivement sonné le glas du séparatisme» et ont reconduit au pouvoir un gouvernement dont ils étaient satisfaits.

«Je respecte pleinement cette volonté souveraine des Québécois», poursuit le premier ministre Trudeau en offrant «à vous et à votre gouvernement ma plus entière collaboration».

«J'espère que par-delà nos différences idéologiques, nous saurons travailler ensemble non seulement au mieux-être des Québécois, mais au bien commun du Canada tout entier», conclut-il.

LES RUES DE MONTRÉAL

SAINTE-ÉMILIE, rue (?)

Ce nom viendrait vraisemblablement de la sainte patronne de Marie-Émilie (née en 1796), fille du notaire Louis-Joseph Chaboillez. Nous savons avec certitude qu'au début du siècle dernier, l'emplacement de cette rue faisait partie d'une terre appartement à la succession Louis Chaboillez. Axe est-ouest à partir de la rue de Courcelle, au sud de Notre-Dame.

SAINT-COLUMBAN, rue (1855)

En souvenir du moine irlandais saint Columban (540-615). Cette voie située à la Pointe-Saint-Charles et ouverte sur le territoire de l'ancienne ferme Saint-Gabriel des Sulpiciens, portait déjà ce nom lorsqu'elle fut cédée à la Ville par ces derniers. Axe sud-nord à partir de Wellington, tout juste à l'est de Bridge et accessible seulement en direction ouest.

SAINT-AMABLE, rue (avant 1859)

On croit généralement que cette voie a été ainsi nommée en hommage à Marie-Amable Forettier, épouse de Denis-Benjamin Viger, propriétaire d'une imprimerie sur cette voie. Mais **on n'écarte pas la possibilité** qu'elle rappelle plutôt Amable Bonneville ou Amable Doray, propriétaires de maison dans le secteur de la place Jacques-Cartier en 1841. Et on s'interroge sur la relation que ce nom pourrait avoir avec l'autel Saint-Amable, maître-autel de la première église Notre-Dame, conservé et utilisé dans l'église actuelle comme autel latéral. Jadis connue sous les noms de **rue Viger** et **rue Champlain.** Axe est-ouest à partir de la place Jacques-Cartier, au sud de Notre-Dame.

Un prêt personnel Commerce...

PRÊTS PERSONNELS COMMERCE



Si vous avez besoin d'un prêt, adressez-vous aux gens qui sauront vous aider.
Les préposés aux prêts personnels de la Banque de Commerce.

Discutez-en avec nous. On peut vous conseiller.
Chez nous vous serez bien servi.

Nos taux d'intérêt sont très concurrentiels.
Passez-nous voir à l'une de nos succursales.

...ça vous porte fruit



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

CUIRETTE
TISSUS FINIS VINYLE
VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE
• Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
• Polyéthylène 3 a 40 pieds de large
• Coussin mousse taille a la forme et aux dimensions voulues
Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST, AV. MONT-ROYAL

UN VÉRITABLE CONSEILLER EN HAUTE FIDÉLITÉ NE TRICHE PAS

- la confusion est grande au niveau de la publicité sur la question «prix/qualité»
- Image et Son Payette vous aide à mieux choisir le système adapté à vos besoins
- quel que soit le montant que vous voulez débourser pour un système de son et l'endroit où vous avez l'intention de l'acheter, consultez un conseiller Payette.



Salle d'écoute où vous apprécierez les composants audio: Altec Lansing — Luxman — Mitsubishi — Mordaunt-Short — Sony — Threshold — Yamaha et autres. Nos conseillers vous proposeront une chaine que «vos oreilles approuveront».

VOICI DEUX ENSEMBLES COMPOSÉS PAR NOS CONNAISSEURS EN HAUTE FIDÉLITÉ. VENEZ, ILS CRÉERONT AVEC VOUS VOTRE CHAÎNE PARMI UN CHOIX DE CENTAINES DE COMPOSANTS AUDIO.



ALAIN PIETTE A CHOISI POUR VOUS:
SONY®

Un amplificateur SONY de 40 W rms par canal.	339$
Un syntonisateur SONY MA-MF, sens. 19.3 dbf	399$
Une platine tourne-disque SONY, entrainement direct incorporant la cellule magnétique.	269$
Une paire d'enceintes acoustiques ALTEC à 2 voies.	598$
TOTAL DES PRIX SUGGÉRÉS 1,605$ — PRIX PAYETTE	1,195$



DANIEL LAROCQUE A CHOISI POUR VOUS:
MITSUBISHI AUDIO

Un amplificateur de puissance de 75W rms par canal.	549$
Un pré-ampli et syntonisateur MA-MF.	599$
Une platine tourne-disque à entrainement direct.	329$
Une cellule ORTOFON à pointe de lecture elliptique.	100$
Une paire d'enceintes acoustiques ALTEC à 3 voies.	778$
TOTAL DES PRIX SUGGÉRÉS 2,335$ — PRIX PAYETTE	1,975$

IMAGE & SON PAYETTE
730, rue Saint-Jacques, Montréal, 878-4771

COMMUNICATIONS-RADIO
730, rue Saint-Jacques, Montréal
7950 est, rue Jarry, Anjou

AUDIO-VISUELS
730, rue Saint-Jacques, Montréal
1375 ouest, boul. Charest, Québec

ouvert du lundi au mercredi jusqu'à 17h30, jeudi et vendredi 21h et samedi 17h.
CHARGEX — MASTER CHARGE

MÉTRO PLACE VICTORIA — STATIONNEMENT GRATUIT — POSSIBILITÉS DE CRÉDIT

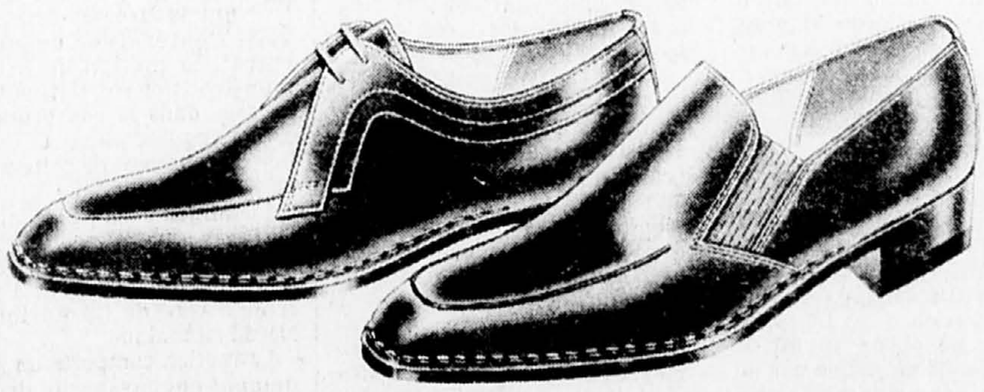
LEONARD

Barker

Le souci du détail caractérise la fabrication des chaussures Barker. Formée et polie à la main, chaque paire est le résultat d'un soin particulier.

Les modèles illustrés sont disponibles en marron seulement.
Largeurs **A, B** et **D. $180.**

Autres souliers Barker à compter de **$125.**



PLACE BONAVENTURE, 878-1140 MONTRÉAL COMPLEXE DESJARDINS, 288-3435

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Les taxes indexées, nouveau truc fiscal

La différence entre un bon et un mauvais ministre des Finances ne repose plus, pourrait-on croire, sur la compréhension des problèmes économiques du pays et sur la façon de les résoudre mais sur l'habileté à camoufler les impôts. Dans un pays démocratique cela équivaut à ne jamais dire toute la vérité aux citoyens tout en donnant l'impression de ne rien leur cacher. C'est une recette vieille comme l'humanité puisque la vérité est la denrée la plus indigeste qui soit. C'est pourquoi M. John Crosbie, qui n'a pas voulu camoufler sa taxe sur l'essence et a provoqué la chute de son gouvernement, a été un mauvais ministre des Finances. Du moins selon ce critère. Par contre M. Allan MacEachen, qui a camouflé ses taxes sur le pétrole, plus élevées que celles de M. Crosbie, est considéré comme un bon ministre des Finances.

M. MacEachen a annoncé mardi au comité parlementaire des finances qu'il présentera son prochain budget en octobre et proposera des amendements à la législation fiscale. Celle-ci haussera les taxes sur les spiritueux et les tabacs quatre fois par année pour, dit-on, tenir compte de l'inflation. Cette législation fiscale imposera, entre autres, une taxe de neuf pour cent sur les annonces dans les journaux et sur les produits de beauté. On peut faire confiance à M. MacEachen et à ses fonctionnaires pour trouver d'ici à six mois de nouveaux endroits où appliquer les ventouses fiscales afin d'irriguer les budgets désastreusement déficitaires de son gouvernement.

En l'occurrence, la hausse à tous les trois mois des taxes sur les spiritueux et les tabacs est une innovation dont se réjouira beaucoup plus la gent du ministère du Revenu que la gent contribuable. Mais il faut reconnaître que c'est très habile d'inaugurer l'indexation des taxes avec les spiritueux et tabacs puisque les citoyens considèrent ces produits comme non essentiels, nocifs, et à combattre sinon à proscrire. N'est-ce pas digne de louange de vouloir mettre le vice au service de la vertu? Il est douteux cependant que les contribuables envoient des télégrammes de félicitation au ministre des Finances car ils se doutent que M. MacEachen n'en restera pas là. Dans ses budgets subséquents il ne manquera pas d'appliquer cette indexation-trouvaille à d'autres taxes.

Bien sûr, on peut dire que les taxes et impôts sont indexés de toutes façons chaque année puisque les budgets sont haussés chaque année. Mais au moins jusqu'ici on avait un répit de douze mois. Avec cette nouvelle formule fiscale, Statistique Canada va devenir un rouage essentiel de la fiscalité et devra en partager l'odieux. Car son rôle sera de plus en plus ambivalent. D'une part cet organisme s'efforce de donner des indices désaisonnalisés pour limiter les fluctuations saisonnières des taux d'inflation, de chômage, etc., ce qui fait apparaître le gouvernement plus efficace dans sa lutte contre ces fléaux. D'autre part, cet organisme devra surveiller davantage ces fluctuations saisonnières pour rendre service au ministère du Revenu, qui accroîtra d'autant plus ses recettes que les fluctuations de l'inflation seront grandes, puisqu'on ne diminuera pas les taxes si le taux d'inflation baisse. Il s'agit d'un mécanisme à sens unique, purement ascensionnel.

Pour les citoyens sérieux il est pénible de constater que l'ingéniosité d'un gouvernement s'épuise plus à chercher des moyens d'extorquer, si l'on peut dire, toujours plus d'argent des contribuables qu'à chercher des moyens de relancer l'économie du pays. Pourtant depuis deux ans les sondages indiquent régulièrement que les questions économiques (inflation, chômage, pétrole, etc.) sont les principales préoccupations des citoyens. Mais le gouvernement Trudeau continue à gaspiller son temps et ses énergies dans d'interminables et stériles débats constitutionnels. Bien sûr, on peut rétorquer que si les citoyens n'étaient pas satisfaits de ce gouvernement ils ne l'auraient pas réélu.

Il n'est pas moins vrai que ce gouvernement a accumulé plus de dettes et de déficits que n'importe quel autre avant lui. Il a aussi suscité beaucoup d'espoirs déçus, entre autres sa lutte anti-inflation qui a abouti à des hausses de prix et d'intérêt plus élevés que jamais dans cet après-guerre. On ne peut tout de même dire éternellement, comme M. Trudeau continue à le faire, que l'inflation, par exemple, est un phénomène mondial et que l'inflation canadienne vient surtout des pays étrangers. C'est une foutaise puisque le Canada est lui-même exportateur d'inflation. Il est d'ailleurs un pays étranger pour les autres pays qui soutiennent eux aussi qu'une large partie de l'inflation leur vient de l'étranger. Et que dire du chômage? Bref, l'interdépendance des pays n'est pas une excuse pour ne pas résoudre ses problèmes économiques.

Mais tant que ces sophismes satisferont la plupart des citoyens, il est vrai qu'il n'y a rien à faire contre l'inflation économique et verbale.

IVAN GUAY

Sur divers aspects des élections présidentielles

Les chroniqueurs des journaux ont reçu un numéro spécial de «France Informations» exclusivement destiné à la presse étrangère et portant sur les élections présidentielles qui vont se dérouler le 26 avril et le 10 mai. Ce numéro s'ouvre sur une citation de Lamartine: «Je n'hésite pas à me prononcer en faveur de ce qui vous semble le plus dangereux: l'élection du Président par le peuple.» (1848)

L'opinion de la presse étrangère sur les candidats en lice aux élections de ce printemps n'a qu'une importance relative. Personnellement, j'ai entendu M. François Mitterrand à l'Assemblée nationale (française) en 1968, au cours de ce qu'on a appelé par la suite, par dérision, le joli mois de mai 1968. M. Mitterrand est un excellent orateur; mais, si j'avais le droit de vote, il n'aurait pas mon vote. (Si, par impossible, M. Mitterrand devait apprendre cela, il ne s'en remettra jamais, c'est certain!)

Il ne s'ensuit pas, pour autant, que l'envie et les moyens de suivre de loin les étapes de cette consultation électorale n'existent pas. La France n'est pas la plus grande puissance du monde. Mais c'est tout de même la 3e puissance militaire du monde, après les États-Unis et l'URSS, et elle conserve une influence telle qu'elle apparaît quelquefois sans commune mesure avec le poids de sa population. En outre, sur le plan économique, elle se défend mieux que d'autres pays européens, malgré un appauvrissement dû à la hausse des prix du pétrole équivalant, d'après les propres estimations du président Giscard d'Estaing, à une multiplication par 2 de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Par les correspondances des journalistes qui sont sur place (LA PRESSE dispose d'un correspondant à Paris) par les émissions de radio et de télévision, par la lecture des quotidiens et hebdomadaires français en vente ici chacun peut, la curiosité aidant, suivre le déroulement de cette campagne électorale.

On a pu voir, par le cahier spécial sur les élections québécoises inséré dans l'édition d'hier, que deux candidats à la présidence, MM. Giscard d'Estaing et M. Jacques Chirac, en plus du premier ministre Raymond Barre, ont adressé des félicitations à M. René Lévesque, le lendemain du 13 avril. Il reste remarquable que ces trois personnages ont du Québec et du Canada une connaissance directe. M. Michel Debré aussi, autre candidat à la présidence.

M. Mitterrand également, chef du Parti socialiste, très bien vu par Ottawa jusqu'au jour où des esprit perspicaces ont cru deviner que M. Mitterrand ne se laisserait pas enrôler sous la bannière du fédéralisme canadien.

D'ailleurs, de part et d'autre, il n'y a pas d'ingérence. Les relations avec le Québec sont plus intenses, en raison d'affinités qui se passent de démonstration. Le reste s'explique par le miracle des communications modernes. Il a fallu 12 jours en 1881 pour que l'Europe apprenne l'assassinat du président Garfield des États-Unis. L'attentat contre le président Reagan a été connu en 12 secondes. La Terre a rapetissé.

La campagne de 1974, qui avait conduit à l'élection de M. Giscard d'Estaing, présentait un petit côté «provincial», c'est-à-dire que les grands thèmes de la politique étrangère avaient été escamotés. La campagne de cette année est plus riche de ce point de vue. Elle n'en demeure pas moins terne, d'abord parce que les Français s'intéressent moins que naguère à la politique, ensuite parce que l'électeur est las des mêmes figures.

Mais voici un phénomène nouveau: d'intenses polémiques entre le pouvoir et la presse. Il faudrait tout un article pour seulement résumer toutes les étapes d'un affrontement qui intéresse, d'ailleurs, plus les milieux de la presse que le grand public.

GUY CORMIER



Droits réservés

REVUE DE PRESSE

L'exploit spatial américain et la victoire du PQ

Deux grands événements attiraient hier l'attention de la presse française: le succès de la navette spatiale Columbia et la victoire du Parti québécois aux élections de lundi.

Au sujet du Columbia, «Le Quotidien de Paris» (indépendant) parle déjà de la commercialisation de la navette: «L'Amérique spatiale a relevé hier la tête au moment où Columbia posait le nez sur un désert de Californie, à l'issue d'un vol qu'aucun incident marquant n'est venu entacher. Quel inoubliable vol plané! La question n'est plus maintenant de savoir si les États-Unis étaient en train de perdre le contrôle de l'espace au profit de l'URSS, il s'agit de mesurer les longueurs d'avance que Columbia apporte à l'Amérique. Aussi prestigieux que celle de Neil Armstrong et Edwin Aldrin, premiers hommes sur la Lune, la mission de John Young et Robert Crippen est beaucoup plus utile pour l'avenir de l'aventure spatiale. On savait y aller, on savait y vivre, on sait maintenant que l'on peut y emmener pratiquement n'importe qui et n'importe quoi pour observer, travailler, fabriquer, hors de l'atmosphère terrestre et revenir confortablement. (...) Dans les semaines qui viennent, pendant les révisions que subira Columbia, la NASA ne manquera pas de faire la preuve de la rentabilité économique du vaisseau spatial devant des clients encore sceptiques. Mais, dès son premier vol, Columbia est qualifiée. Un échec du lanceur européen «Ariane», le 18 juin prochain, serait, en revanche, définitivement dissuasif auprès des mêmes clients.»

Pour «Le Matin» (gauche socialiste), «les techniciens de la NASA ont brillamment gagné le pari technologique le plus ambitieux depuis celui des vols lunaires. L'Amérique a offert hier au monde la démonstration éclatante de la réalité vivante d'un engin spatial qui va révolutionner la conquête de l'espace. On ne sait pas encore si la navette pourra, comme l'espère la NASA, être réutilisée de cinquante à cent fois, partant régulièrement tous les dix ou quinze jours pour faire des allers et retours avec la banlieue de la Terre. Cette régularité conditionnera l'économie que la navette permettra de réaliser et montrera si l'ère des fusées est terminée. En attendant, il ne faut plus désormais que la fusée européenne Ariane fasse le moindre faux-pas. Elle se doit de passer son examen avec autant de brio, en juin prochain, que sa concurrente américaine. De toute façon, l'avion spatial que nous avons vu, hier soir, réussir si brillamment son premier vol, ne sera plus détrôné: il est entré dans l'histoire spatiale.»

«Les Échos» (informations économiques) exalte la future exploration de l'espace: «L'incroyable est devenu réalité. La fusée transformée en satellite est revenue sur Terre comme un planeur. Deux métamorphoses réalisées aux heures et aux lieux exactement prévus depuis près de dix ans ont permis à la navette de se poser sur la grande piste du lac salé avec l'exactitude d'un avion de ligne. Et pourtant, l'homme n'a réalisé son premier vol dans l'espace qu'il y a tout juste 20 ans. C'est un double triomphe. Triomphe de l'informatique. (...) Triomphe aussi de la technologie aérospatiale dans son ensemble. C'est la première fois qu'un «avion» va dans l'espace et en revient au cours de son premier vol. Premier examen de passage réussi avec mention «très bien». Il ne reste plus qu'à confirmer le succès technique par un succès économique. La navette n'a plus qu'à répondre à deux questions pour recevoir son diplôme complet: Quand pourra-t-on repartir pour l'espace et à quel prix? Tout a été si bien calculé et programmé jusqu'ici qu'on doute que cette dernière épreuve puisse être un échec. La conquête de l'espace est réellement entrée aujourd'hui dans une phase d'exploitation commerciale. L'homme ira demain en orbite aussi facilement qu'il traverse la Manche ou l'Atlantique: à l'heure de son choix».

La victoire de M. Lévesque

Au sujet de la victoire de M. René Lévesque aux élections du Québec, «Le Figaro» (droite modérée) estime que les Québécois se sont, en fait, prononcés pour la continuité: «La continuité de ce qu'ils considèrent être un bon gouvernement qui a su faire adopter et appliquer, tant dans le domaine social que dans le secteur économique, des mesures positives en faveur du mieux-être de la population.» Et le journal d'ajouter: «Même si la majorité de la population québécoise a choisi pour le moment de rester également canadienne, elle a exprimé par ce scrutin sa volonté et sa détermination de faire en sorte que le Québec continue de s'affirmer et d'évoluer comme une province pas comme les autres: un morceau français d'Amérique du Nord. On ne pouvait donc, dans une telle optique, faire de meilleur choix.»

«Le Matin» (gauche socialiste), qui remarque également qu'il y a «continuité au Québec», note toutefois: «Il ne faudrait pas croire que l'idée même d'une certaine forme d'autonomie pour le Québec soit à ranger au magasin des rêves déchus. Elle est enracinée dans l'âme québécoise depuis près de trois siècles. (...) En ce sens, le succès du Parti québécois est celui d'un courant historique profond, mais qui se montre capable de s'adapter aux réalités, au possible. A travers lui, l'affirmation d'un Québec «différent» de l'ensemble canadien se poursuit.»

On lit notamment dans «Les Echos» (informations économiques): «Cette fois-ci, après avoir désavoué l'autonomie par la voie «souverainiste», le Québec affirme son identité dans le cadre de la Confédération. (...) La question reste posée de savoir si René Lévesque ne risque pas de se laisser déborder par l'aile jusqu'au-boutiste qui fait grand cas du triomphe remporté le 13 avril et qui néglige certains impératifs économiques. Comme tous les Canadiens, les Québécois savent que l'essentiel de leur économie dépend des Etats-Unis. (...) René Lévesque, encore plus que les autres, sait bien que le Québec de demain restera américain avant tout.»

Pour sa part, «Le Parisien Libéré» (informations générales) note que «la majorité des Québécois considère le gouvernement péquiste comme un bon gestionnaire. «C'est bien là le sens du vote des Québécois: ils ont refusé, en mai dernier, par référendum, de suivre leur premier ministre sur la voie de l'indépendance. (...) Mais ils ont jugé de façon favorable le bilan de son premier mandat et lui reconnaissent ses capacités à «bien gouverner». Pourtant si le Parti québécois a été reconduit au pouvoir, c'est aussi parce qu'il a changé et parce qu'il s'est efforcé de donner des gages de modération pour rassurer les électeurs encore effrayés par le spectre de l'indépendance.»

Sous le titre «Le premier ministre osera-t-il s'attaquer à l'emprise des multinationales américaines?», «L'Humanité» (communiste) écrit: «Les progressistes québécois, tout en se félicitant de la victoire du PQ et de René Lévesque, estiment qu'il faut pousser plus avant le contrôle public des richesses naturelles et de l'économie. Et, pour ce faire, ne pas céder aux moyens de pression des multinationales américaines pour lesquelles le Québec et le Canada tout entier, représentent un vaste territoire facile à exploiter et plein de juteux profits pour le capital. Une colonie, en quelque sorte...»

Rappelons enfin que, sous le titre «Un triomphe modeste», le quotidien «Le Monde» estimait mardi que «la main tendue par M. René Lévesque aux anglophones du Québec montre une fois de plus le sens politique dont est doté le dirigeant québécois».

«M. Lévesque, écrivait «Le Monde», a d'autant plus raison de se montrer magnanime et conciliant qu'il sait parfaitement que les 49% de Québécois qui ont appuyé lundi son parti ne lui ont pas confié la mission de les conduire à l'indépendance». Le journal ajoutait que les électeurs ont voté pour le PQ car «ils estiment qu'il a fait ses preuves dans la gestion des deniers publics» et «semble mieux armé que son adversaire libéral pour aider le Québec à traverser la crise».

Rappelant qu'après sa défaite au référendum de mai 1980, M. Lévesque a «mis de côté» son projet indépendantiste, sans rien renier de ses convictions, et s'est attaché à «bien gouverner» la province, «Le Monde» poursuivait: «A long terme, M. Lévesque est persuadé que la présence au pouvoir pendant une assez longue durée d'une équipe d'indépendantistes convaincus est de nature à permettre le passage sans heurts de la société québécoise à la souveraineté complète. Après la «révolution tranquille» des années 60, on assisterait ainsi dans les années 80 ou 90 à l'éclosion d'une «indépendance tranquille»», ajoutait le quotidien français.

Le Musée des beaux-arts, c'est aussi pour les enfants...

Le Musée des Beaux-arts de Montréal
Service d'éducation

Alors que pendant quelques années j'ai traîné mes enfants mornes et silencieux au Musée des Beaux-arts et au Musée d'art contemporain, j'ai suivi dimanche dernier mon petit-fils réjoui tantôt examinant le dessous des chaises, tantôt choisissant sa place au théâtre sur une maquette pour la retrouver plus tard, dans une salle réalisée, sur une photo: le tout à l'exposition d'Alvar Aalto au Musée de la rue Sherbrooke.

Nous avons rencontré d'un coup Aalto, son architecture, ses espaces habités, ses arbres, le bois et les goujons en même temps que Paule Delille qui fait visiter aux enfants l'exposition avec un enthousiasme, une connaissance et une «patience active».

J'ai été séduite par l'attrait que l'exposition a exercé sur un enfant de cinq ans qui, malgré ses capacités de débordement, a suivi le guide en étant intéressé et touché. Au retour il a répondu que ses amis (c'est-à-dire les enfants de la garderie) seraient certainement très heureux d'aller voir l'exposition et de rencontrer Paule.

Je me disais, les artistes québécois ne sont peut-être pas gâtés mais les enfants et les artistes futurs pourraient l'être si on parlait un peu plus de ces visites pour enfants.

Louise DAUDELIN
Kirkland, Québec



Une expérience que les enfants n'oublient pas.

Proprios victimes des lenteurs de la Régie du logement

Ministère de la Justice,
a/s l'Honorable Marc-André Bédard,
et
Régie du logement,
a/s M. Claude Chapdelaine, dir.

Messieurs,

Depuis la mise en vigueur de la Loi instituant la Régie du logement et modifiant le Code civil et autres dispositions législatives, la Régie du logement a juridiction exclusive dans le cas de demandes de résiliation de bail pour non-paiement de loyer.

Certains propriétaires ont déposé, en décembre 1980 et janvier 1981, des demandes de résiliation de bail pour non-paiement de plusieurs mois de loyer. En effet, lesdits propriétaires ne peuvent instituer de procédures avant une période de grâce de vingt et un (21) jours et par la suite, une fois leurs documents réunis, il s'est déjà écoulé un ou deux mois durant lesquels le loyer n'est point payé. La Régie du logement nous a laissé savoir qu'il y a un encombrement monstre de leurs services et que la situation est telle qu'à la date des présentes, aucune date d'audition n'a encore été fixée, ce qui porte à trois autres mois supplémentaires les loyers impayés. Au surplus, avant qu'une date ne soit enfin fixée, lesdits propriétaires perdront encore plusieurs autres mois de loyer.

Entre-temps, les locataires résident tranquillement dans les lieux, sans payer de loyer, les propriétaires n'ayant absolument aucune possibilité ni de faire valoir leurs droits, ni de les préserver par voie de saisie avant jugement ou autre moyen raisonnable, ni enfin, d'évincer le locataire, étant ainsi dans une situation intenable dans laquelle ils ont été placés par la mise en vigueur de la loi ci-haut mentionnée et par son application.

Avant la promulgation de cette loi, les auditions étaient fixées dans ce genre de cause en moins d'un mois. Entre-temps, plus les loyers ne sont pas payés, plus les chances de les récupérer diminuent.

Nous apprécierions sincèrement savoir comment un propriétaire peut récupérer ou être remboursé de quelque façon que ce soit des sommes ainsi perdues, alors qu'il doit continuer à assumer toutes les charges et dépenses fixes de l'immeuble, sous peine de le perdre.

Certaines des personnes susmentionnées n'ont d'autre source de revenu que leur immeuble, et nous apprécierions savoir, devant une telle injustice flagrante, la solution que proposent tous les ministères et départements impliqués, pour rendre justice à tous ces citoyens. (...)

SEAL & ASSOCIÉS
par Paul NADLER

EN VRAC

Au sujet d'une erreur du fisc

M. Gilles Gosselin
a/s LA PRESSE

Je suis un de ces «ventres pleins» auxquels vous faites allusion dans votre lettre du 31 mars à LA PRESSE. Avant d'apporter quelques précisions, suite à votre interprétation du cas des travailleurs à l'étranger, je veux tout d'abord vous dire que j'ai à deux reprises travaillé à l'extérieur du Québec, soit à Goose Bay, Labrador, et à l'île Résolution, dans le détroit d'Hudson, et ce, pour une période de vingt (20) mois. J'avais dans les deux cas laissé ma famille au Québec. J'ai pour les deux occasions payé mes impôts comme tout le monde.

Le cas auquel vous référez est tout autre. Le Gouvernement du Québec m'avait donné, par écrit, un statut de non-résidant du Québec, ce qui m'exemptait de payer des impôts au Québec. Je suis alors parti pour deux ans avec ma famille; nous avons vécu dans un pays du Moyen-Orient qui, sur le plan matériel, est à se sortir du Moyen-Age.

Un an après mon retour, le Gouvernement du Québec me dit que le statut de non-résidant qu'il m'avait accordé l'avait été par erreur et il s'apprête à me réclamer des impôts pour les deux ans d'absence. C'est cela le problème.

Pour employer un exemple un peu simpliste, c'est comme si trois ans après avoir gagné à la loterie — des gains non imposables, vous le savez sans doute — le Gouvernement vous disait qu'il a fait erreur, et qu'il vous réclamait des impôts sur ces gains, et ce rétroactivement.

Qu'en pensez-vous?

Pierre-Paul ROY
Laval

Des Bretons en colère

Société Radio-Canada
Montréal,

Le jeudi 19 mars, Radio-Canada mettait à l'affiche des Grands Films «Vos Gueules les Mouettes». (...)

Ce navet de première classe porte une atteinte sérieuse mais, nous l'espérons, non intentionnelle à notre dignité de Bretons et à notre développement au Canada en tant que communauté ethnique: en effet, tous les marins bretons ne sont pas des «cocus», toutes les femmes et jeunes filles qui portent avec fierté le costume national n'ont pas la cuisse légère (pour ne pas dire plus) et les élus bretons, où qu'ils soient, ne sont pas des homosexuels.

Peut-on imaginer ce qui serait arrivé ce 19 mars si Radio-Canada avait programmé un film similaire où des Canadiens d'outre-Québec auraient mis en scène les pêcheurs québécois et les groupes folkloriques? Il y avait là matière à un drame national!

Il est malheureux que les responsables français, qui ont censuré lamentablement en France «La Folle de Toujane» que nous avons vu ici en version intégrale, aient trouvé bon d'exporter cette grossièreté acceptant ainsi de déconsidérer une fois de plus notre province dans ce qui lui est le plus cher: la mer, ses marins, ses arts et traditions populaires.(...)

L'Union des Bretons Inc.
Yves CONNAN,
président
Le Groupe folklorique breton Triskell
Jean-Yves CITTE,
directeur

«Le temps d'une paix»

Société Radio-Canada
Montréal

Ce fut vraiment un état de grande déception qui s'empara de nous le 1er avril lorsque nous avons appris que l'émission «Le temps d'une paix» quittait déjà l'affiche pour ne revenir à l'écran qu'en octobre prochain. Pourquoi avoir choisi le retrait prématuré justement de la meilleure émission de l'année?

Je tiens au nom de toute ma famille à lever mon chapeau à Monsieur Pierre Gauvreau, l'auteur de cette merveille. A mon humble avis, il s'agit vraiment de la meilleure émission présentée chez vous depuis fort longtemps. (...)

(Mme) Camille TREMBLAY
Duvernay (Laval)

Une caricature mal comprise

(En réponse à la lettre de Mme Raymonde Gosselin de Lorraine parue dans LA PRESSE du 08-04-81)

Mme Gosselin,

Si vous aviez été présente, le dimanche 29 mars à la conférence «Hétérosexualité: maladie et perversion» prononcée dans le cadre du 2e symposium québécois sur les homosexualités, comme moi j'y étais, vous auriez sans doute réagi comme la très grande majorité de l'auditoire: vous auriez applaudi. Vous auriez sans doute compris, comme les homosexuels et les hétérosexuels des deux sexes qui remplissaient la salle, qu'il s'agissait là d'une caricature.

Une caricature d'un humour un peu froid cependant car si, ce matin-là et ce matin-là seulement, l'hétérosexualité était perçue comme anormale, déviante et source de perversion, cela était fait dans le but de faire vivre aux gens dits «normaux» ce que ces mêmes gens font vivre aux gais et lesbiennes, c'est-à-dire l'oppression psychologique et sociale renforcée à grands coups de théories pseudo-scientifiques.

Les hétérosexuels qui assistaient à la conférence ont eu la chance, je dis bien la chance, de pouvoir vivre de telles émotions; ces gens ont compris et en ont remercié Alain Bouchard, le conférencier. Malgré tout, ils étaient heureux de savoir que leur oppression ne durerait qu'une heure. Imaginez alors celle que vivent les homosexuels (les) et qui dure toute une vie!

Richard PLOURDE
étudiant
Montréal

Des tacots à la CTL

M. Léo Beaulieu,
Président de la CTL

Pourquoi la CTL ne prévoit-elle pas les autobus transurbains dans le cas des circuits qui représentent une trentaine de milles et plus? Dernièrement j'ai eu droit à un traitement qui aurait fait frémir mon chiropraticien favori.

Nous sommes vendredi 3 avril, il est 19h 55 (tarif $3.35) direction Rawdon. Pendant une quarantaine de milles nous avons été ébranlés physiquement et moralement dans ce que l'on pourrait qualifier de «brouette». Ce véhicule conçu pour le transport urbain et où il y a pratiquement autant de places en station assise qu'en station debout était un véritable enfer. Tout en me cramponnant à mon siège je devisais à très haute voix (bruit oblige) avec mon voisin et nous en sommes venus à la conclusion qu'en cas d'accident on aurait vraiment du plaisir à se frayer un passage parmi une dizaine de valises et sacs à dos qui encombraient l'allée centrale. Il est aberrant de constater à quelle point on méprise les usagers chez cette compagnie (...)

Carole LATENDRESSE
Rawdon.

Piètre service à la CTRSM

Le jeudi soir 2 avril, vers minuit 50 minutes, je suis arrivé rue LaGauchetière devant la Place Bonaventure pour prendre l'autobus numéro 30 de la CTRSM d'une heure, le dernier (les chauffeurs se couchent tôt sur la Rive sud); il y avait environ une quinzaine de personnes qui attendaient aussi le même autobus. Et sans raison apparente, ni avertissement de la part d'un inspecteur de la compagnie, l'autobus n'était pas encore arrivé à une heure 20 minutes; alors nous avons décidé de prendre un taxi.

Fait à souligner, la CTRSM avait augmenté ses tarifs le jour précédent (1er avril 1981). Pour un service de beaucoup inférieur à celui de la CTCUM, les tarifs sont plus élevés à la CTRSM (la carte mensuelle coûte $21.00).

Le lendemain, 3 avril 1981, j'ai téléphoné à la CTRSM pour savoir pourquoi l'autobus en question n'avait pas passé, et l'inspecteur de la compagnie à qui j'ai parlé n'était pas au courant du tout.

Si j'écris cette lettre, c'est parce que la même situation s'est produite plus d'une fois au cours des dernières années. Je n'écris pas cette lettre pour moi seulement mais pour tous les usagers de la CTRSM.

C. BERNIER
Brossard

Errare humanum est...

M. Jean-Guy Dubuc
Monsieur,

Je viens de terminer la lecture de votre article intitulé «Le Sigle (sic) de la Ville et son parent de la Caisse», dans l'édition de LA PRESSE du 9 avril.

Même si je partage votre opinion sur le fond de votre article, je voudrais vous faire une petite remarque au sujet de l'emploi que vous faites du mot «sigle». A cet égard, je me permets de vous citer un extrait d'un texte paru dans l'ouvrage «Les mots dits grands maux» produit par les Services linguistiques de la Société d'énergie de la baie James:

«(...) Le sigle et le symbole peuvent tous deux servir à identifier un organisme, une association ou une entreprise; cependant, il ne faut pas confondre les deux termes. Un symbole est une représentation graphique qui évoque une association d'idées ou qui désigne une entreprise ou un organisme. Ainsi, le symbole de la Société de la baie James paraît ci-contre. Un sigle est une abréviation formée de la lettre initiale d'un mot ou d'un groupe de lettres tirées d'une expression ou du nom d'une entreprise. (...)»

Je vous félicite d'avoir employé le mot «symbole» dix fois dans le corps de votre article. Cela contrebalance peut-être les deux occurrences du mot «sigle» (une fois dans le texte et, surtout, encore plus en évidence dans le titre).

Serge GAGNÉ
Roxboro (Québec)

Le Crédit social «rides again»...

Monsieur Ivan Guay,
Editorialiste
LA PRESSE

En lisant vos éditoriaux sur l'économie, l'inflation et vos tentatives pour expliquer les malaises qui en découlent, la revanche créditiste est à moitié faite. Elle eût été totale, si vous n'aviez omis de traiter le problème dans son aspect le plus important, celui du système monétaire.

Sachez que le crédit bancaire constitue à lui seul plus de 90% de la masse monétaire. Ceux qui contrôlent le crédit, par conséquent la masse monétaire, échappent au pouvoir de la Banque du Canada et créent l'inflation à leur avantage.

Or, le pouvoir qu'ont les banques à charte de créer la monnaie par la loi de la Banque du Canada dite réserve légale, permet à celles-ci de multiplier le crédit et de faire par l'usure que la monnaie coûte très cher, d'où l'inflation. Chaque fois qu'une banque crée un crédit, elle crée une monnaie et toute monnaie est une dette. En s'appropriant l'intérêt sur celle-ci, la banque fait des profits sur de l'argent qui n'existe pas. Il n'y a pas de cause unique à l'inflation mais celle-ci mérite d'être traitée.

Le monétarisme n'est pas un remède, mais les charlatans qui gouvernent s'en accommodent bien. La Banque du Canada établit son taux d'escompte bien plus pour encourager l'achat d'obligations et supporter celles-ci auprès de ceux qui les possèdent que pour contrôler la masse monétaire. Quelle institution achèterait des obligations dont l'intérêt est trop bas? Quelles autres garderaient des obligations dont le rendement est inférieur au marché privé? C'est du monétarisme de rattrapage.

Monsieur Guay rêve de concurrence comme remède aux maux économiques, mais la concurrence est directement reliée à l'inflation. L'éditorialiste se comporte comme les libéraux et les conservateurs qui croient que la Banque du Canada contrôle la monnaie. Il est, tout comme eux, fort mal renseigné sur la politique monétaire du Crédit social qu'il qualifie de simpliste, mais ne traite qu'en partie et de façon simpliste.

Vous dites: «Il faut reconnaître que l'économie contemporaine est beaucoup trop complexe pour qu'on tente de la contrôler et d'en corriger les malaises avec des formules théoriques un peu trop simplistes». Réaction d'esclave devant ses maîtres. Ce sont les hommes qui comme vous abdiquent devant la réalité, refusant de voir les choses telles qu'elles sont et renoncent à leur liberté plutôt que de s'attaquer au problème. Vous ne trouverez pas de solution en tirant vos informations auprès de ceux qui sont la cause ou les auteurs des malaises économiques.

Si les créditistes sont disparus de la scène fédérale, le Crédit social, lui, vit toujours. Il est possible de se renseigner à son sujet pour mieux informer. Quant aux malaises économiques et à l'inflation, on ferait bien de regarder un peu fonctionner le système bancaire. «Un pays qui veut contrôler son économie doit contrôler son crédit.»

Robert BOURQUE
Laval

Merci à l'hôpital Saint-Luc

J'avais la conviction, comme tant d'autres, que dans les gros hôpitaux le côté humanitaire était inexistant. J'y croyais d'autant plus que je n'avais pas été gâtée lors de mes expériences précédentes. (...) Eh bien, lors d'un récent séjour à l'hôpital, j'ai changé d'avis! J'ai vécu à St-Luc dix-sept jours où j'ai été très bien soignée et où les contacts humains ont été des plus chaleureux (...)

Mme Jacqueline
JULIEN LUPIEN
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se reserve le droit d'abreger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

R.F. Dumoulin TV
LES SPÉCIALISTES DE L'ÉLECTRONIQUE
VENTE D'ÉCOULEMENT
ZENITH



Le WILSHIRE • SS2315E FINI CHÊNE ANTIQUE
Télécouleur 25" 100% transistorisé
avec télécommande 105 canaux
* PLUS BESOIN DE CONVERTISSEUR*
* PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE
*sur la plupart des systèmes de câble

ÉPARGNEZ PLUS DE 20%
NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASIN

Specialiste qualifié pour la reparation de telecouleur, ampli stereo, cassette table-tournante, radio, etc

SPEC
783, rue Mistral
angle 8250, rue Saint-Hubert
388-4636 * 4777



Jacques Bouchard Pierre Gravel

NOTES POLITIQUES

Les retrouvailles du PQ

C'était jour de retrouvailles hier pour tous les candidats, du Parti québécois, élus ou défaits à l'élection de lundi. Avant de s'enfermer dans le grand salon de l'hôtel Méridien, à Montréal, pour y entendre le premier ministre **René Lévesque,** l'immense majorité des 122 porte-couleurs péquistes au dernier scrutin se sont longuement félicités de leur victoire collective et, selon les cas, de leur triomphe individuel ou de «la belle lutte» que les perdants ont menée.

Comme des collégiens qui se retrouvent après avoir, pour la plupart, réussi un examen difficile, c'était le moment des poignées de mains, des embrassades, des taquineries et des... comparaisons. «J'ai eu une plus forte majorité que **Claude Morin»,** répétait le ministre des Communications **Clément Richard,** dans l'intention évidente de piquer la susceptibilité du député de Louis-Hébert qui s'est souvent targué d'être le plus fort dans la région de Québec. Ce dernier, toujours soucieux de son image, tombait dans le piège et répétait à qui voulait l'entendre que, «si c'est vrai en chiffres absolus, il faut tenir compte des pourcentages et des conséquences de la nouvelle carte électorale».

Au milieu de cette sorte de congrès des vainqueurs, quelques candidats malheureux faisaient malgré tout bonne figure et, beaux joueurs, participaient à la fête comme si de rien n'était. On pouvait y voir le vaincu dans Viger, **Paul Doyon,** qui se console en disant qu'il tentera de succéder à **Louise Harel** à la vice-présidence nationale du parti. Aussi plusieurs des kamikases péquistes qui ont affronté les indélogeables libéraux dans les comtés de l'ouest de Montréal. Même l'ex-vice-présidente de l'Assemblée nationale défaite dans Vaudreuil, **Louise Cuerrier,** a fait une brève apparition alors que plusieurs ont noté l'absence éloquente de **Jean Alfred,** que peu de monde semble regretter au PQ.

Plusieurs nouvelles figures ont également profité de la circonstance pour faire leur première sortie officielle comme députés péquistes. Au fur et à mesure que l'un d'eux, nouvellement élu, faisait son apparition, les plus anciens se précipitaient pour accueillir «les p'tits nouveaux» et les féliciter de leur victoire. Et plus elle avait été difficile ou surprenante, plus grandes étaient les effusions.

Ce fut particulièrement le cas du benjamin du groupe, le jeune loup aux dents longues qui s'est permis de vaincre le présumé imbattable **Camil Samson** dans Rouyn-Noranda, **Gilles Baril.**

Il fallait vraiment un néophyte en politique, ayant pleine confiance en lui-même et ne doutant évidemment de rien, pour rééditer l'exploit de David contre Goliath dans le comté de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Ce jeune homme de 24 ans, Gilles Baril, a battu, à la suite d'une campagne acharnée, le «vieux routier politique» qu'est l'ancien chef du Ralliement créditiste et devenu par la suite candidat libéral, Camil Samson.

Diplômé de l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, en journalisme spécialisé en sciences politiques, il a axé sa campagne électorale sur la jeunesse du comté et sur le mécontentement des créditistes qui ne pouvaient accepter le «vire-capot» Camil Samson. En jouant cette carte, il a également fait largement état du fait que **Réal Caouette** avait refusé d'appuyer le leadership de Camil Samson lors du congrès à la direction de 1972, lui préférant **Yvon Dupuis.** Son père adoptif, l'agriculture **Dominique Baril,** une personnalité du comté, lui a donné un sérieux coup de main en ralliant à sa cause un bon nombre d'organisateurs de «la belle époque créditiste». Père et fils ont déjà été des supporteurs de Caouette.

S'il a préféré continuer ses études dans une autre province que dans son patelin, c'est que Gilles Baril voulait, dit-il, avoir une connaissance d'un autre milieu, et se rendre compte sur le terrain du sort des minorités.

Ex-président de l'association des étudiants de l'Université de Moncton et ayant participé activement aux activités du Parti des Acadiens au Nouveau-Brunswick, il désire maintenant mettre toute son expérience au service de la jeunesse québécoise.

Pour ce faire, il prône la création d'un ministère d'État pour la jeunesse, sans toutefois pouvoir faire apparemment la différence entre cette structure et celle d'un ministère sectoriel. Étant évidemment le plus jeune des élus péquistes, il hériterait, tout naturellement, sans vouloir le dire explicitement, de ce porte-feuille.

Au cours d'une entrevue avec LA PRESSE, et sous l'oeil amusé des députés **Jean-Paul Bordeleau,** d'Abitibi-Est, et **Denis Perron,** de Duplessis, il a affirmé qu'après une campagne électorale axée dès le début sur l'utilisation des média électroniques, il était devenu en peu de temps plus connu que le ministre de la Fonction publique dans Abitibi-Ouest, **François Gendron.**

Au cours de sa campagne de porte-à-porte, ce jeune «flo» comme l'a baptisé le député Perron, a affirmé que certains électeurs lui ont demandé qui l'accompagnait. Il s'agissait évidemment du ministre Gendron.

Cependant, la campagne électorale dans ce coin du Québec s'est faite au nom de l'équipe des quatre comtés et était pourtant pilotée en bonne partie par le ministre Gendron...

Il tombe en amour

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, comme le veut le dicton inverse, Gilles Baril est tombé en amour au cours de la campagne électorale, et pas avec n'importe qui. «Sa belle **Julie»,** comme il l'appelle amoureusement, est la fille de **Noëlla Labelle,** qui était candidate libérale dans le comté d'Abitibi-Est contre son nouveau collègue à l'Assemblée nationale, Jean-Paul Bordeleau.

Cette dernière, selon lui, doit aller le rejoindre à Québec alors qu'elle s'inscrira éventuellement en sexologie à l'université Laval, et Gilles Baril s'apprête même à aller passer le week-end pascal dans «sa belle-famille».

Son plat préféré

Si Camil Samson préférait avant tout un bon spaghetti italien avec des frites, Gilles Baril préfère, lui, la fondue au yogourt aux fruits. Il arrose le tout avec un bon Coke ou un verre de lait, de préférence... si ce produit provient des vaches de son patelin natal...

Par ailleurs, ayant déjà été qualifié de **Claude Charron** de l'Abitibi, en raison du fait qu'il a été élu très jeune, il revendique d'être parrainé politiquement par ce dernier. Il a d'ailleurs un peu son allure avec ses cheveux bouclés.

Son expérience politique au Québec se limite à avoir été secrétaire de comté de Jean-Paul Bordeleau pendant un peu plus d'un an et avoir été «adjoint technique» dans cette région lors de la campagne référendaire.

Godin plus content qu'en 1976

Le ministre de l'Immigration, **Gérald Godin,** a été, selon son expression, «plus excité» par sa victoire lundi soir dans Mercier qu'il ne l'avait été le 15 novembre 1976, alors qu'il avait défait dans son comté le premier ministre libéral sortant **Robert Bourassa.** «La dernière fois, je savais au moins une semaine à l'avance que je gagnais, mais cette fois-ci même une heure après la fermeture des bureaux de scrutin, je ne savais pas à quoi m'attendre».

Les résultats officiels de l'élection seront publiés mardi

La publication des résultats non-officiels des élections de lundi a semé quelque confusion dans au moins deux comtés de Montréal à cause d'une erreur technique survenue dans la transmission de ces données.

Contrairement à ce qui a été écrit, le candidat péquiste dans d'Arcy-McGee, **André Daoust,** a recueilli non pas 155 votes, mais bien 1,532 contre le libéral **Herbert Marx** qui a décroché la plus grosse majorité de tous les comtés avec 24,499 voix.

Dans Laurier, les résultats actuellement disponibles donnent:

PQ, Assimopoulos Nadia	9,871
PCOQ, Lebreux Raymonde	469
PMLQ, Macrisopoulos P.	164
UN, Pontbriand Michel	676
LIB, Sirros Christos	16,719
FCP, Smith Stephen	251
PCQ, Tsois Nikolas	142
Libertaire, Vlahos Nicholas	202
IND, Sotires Athanasiou	73
IND, Papachristou Basil	263

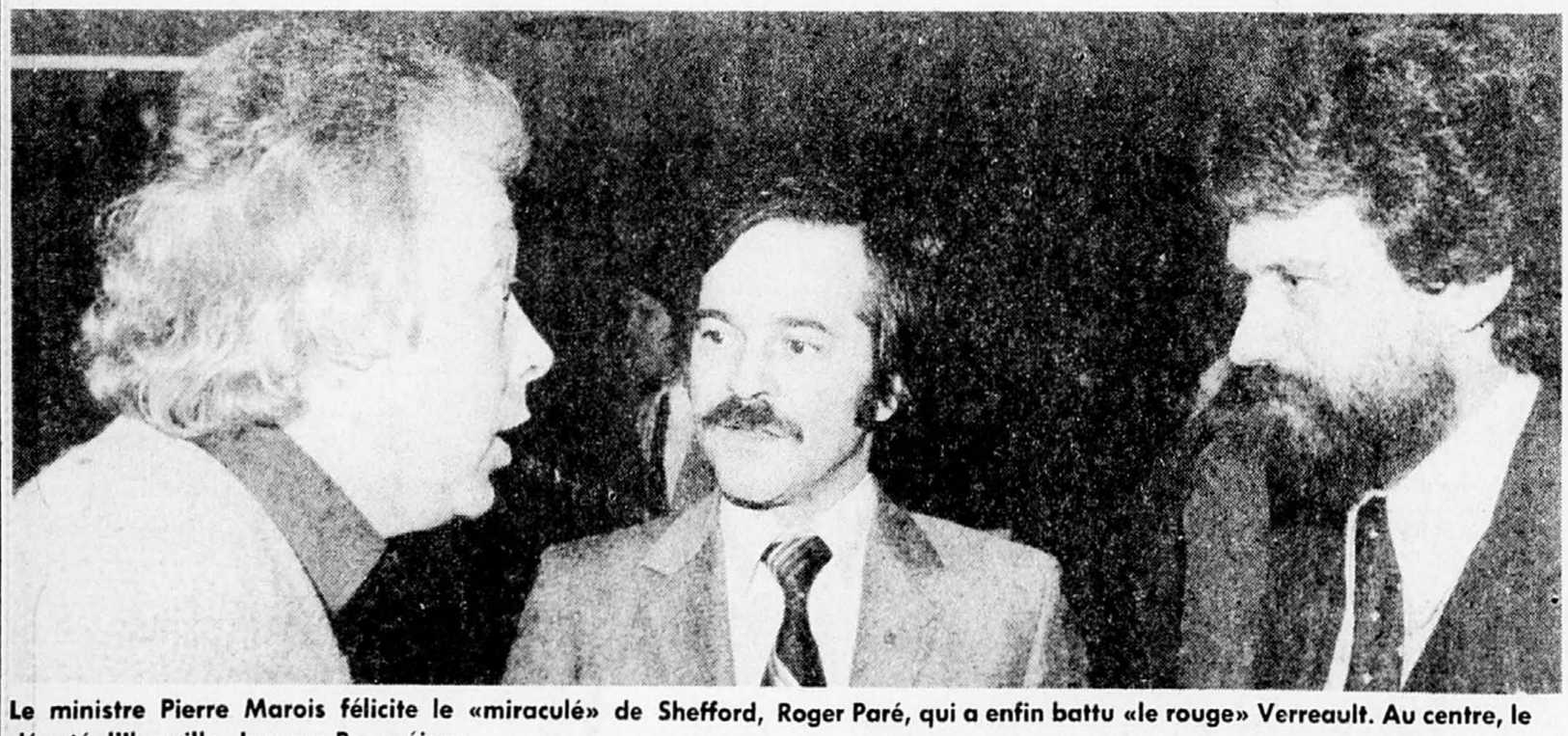
Un porte-parole du directeur général du scrutin, **Pierre-F. Côté,** a indiqué qu'il faudra attendre au moins jusqu'à mardi prochain pour connaître les résultats officiels et définitifs dans les 122 circonscriptions de même que les statistiques indiquant le nombre total des votes recueillis et le taux en pourcentage de participation au scrutin.



Gilles Baril, celui que ses adversaires et amis ont baptisé «Ti-cul».



Le nouveau député de Maisonneuve, Louise Harel, était toute heureuse d'apprendre qu'elle a obtenu une des plus fortes majorités péquistes sur l'île de Montréal.



Le ministre Pierre Marois félicite le «miraculé» de Shefford, Roger Paré, qui a enfin battu «le rouge» Verreault. Au centre, le député d'Iberville, Jacques Beauséjour.

photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE



Gilles Michaud, député péquiste battu dans Laprairie, explique au nouvel élu dans le comté de Vachon, David Payne, comment on doit entreprendre le travail à l'Assemblée nationale.



Aussitôt qu'il a aperçu l'ex-député péquiste de Vaudreuil, Louise Cuerrier, le ministre Denis Vaugeois s'est précipité pour lui faire part de ses regrets de ne plus la retrouver à la vice-présidence de l'Assemblée nationale.



Un des héros de cette fête des retrouvailles, le ministre Gérald Godin, a reçu de chaleureuses accolades de ses collègues, dont le député de Joliette Guy Chevrette.

A.Gold & Sons®

Super Week-end de Pâques

Aujourd'hui, vendredi et samedi dans tous nos magasins.

Commencez votre week-end de Pâques en faisant de superbes économies sur des vêtements mode de première qualité à des prix fortement réduits. Et surtout, ne manquez pas de voir notre nouvelle collection printanière. Tout est là, vous n'aurez que l'embarras du choix.

COMPLETS 3 PIÈCES EN VELOURS CÔTELÉ
Création Oleg Cassini
Ord. $135 **$49**

CHEMISES «T» MANCHES COURTES
Épargnez $10.50
Ord. $18.50 **3 pour $45**

PYJAMAS COLLECTION IMPÉRIALE
Ord. $45 **$25**

CHEMISES D'ÉTÉ MANCHES COURTES
Portez-les avec ou sans cravate
Ce week-end **$20**

SUPERBES CRAVATES OFFRE INCROYABLE
Ord. $10 à $12.50 **$3**

CRAVATES 100% PURE SOIE
Ord. $15 **½ prix**

SOULIERS DE MARCHE
Modèles en cuir noir ou brun et en suède beige ou brun
Ord. $55 **$40**

CHAUSSURES HABILLÉES
Ord. $60 à $75 **$50**

CHAUSSURES EN CUIR DE BISON
NUNN BUSH
Ord. $125 **$70**

BLOUSONS AVIATEUR
HAUTE MODE
Ord. $99.50 **$50**

BLAZERS SPORT
PEAU DE PORC ET CUIR
Ord. $350 **$294**
Épargnez $56

BLAZERS EN CUIR
PLONGÉ OU CABRETTA
Ord. $350 **$294**
Épargnez $56

TRICOTS ITALIENS DE RENOMMÉE MONDIALE

CELLI & SCHIATTI

Ordinaire $375-$395 **$157**

Ordinaire $275-$295 **$97**

Ordinaire $135-$150 **$47**

SUPER SUÈDE

L'ULTIME DU VÊTEMENT PAR EXCELLENCE DOUX COMME DU VELOURS, SOUPLE ET ÉLÉGANT

Chemisier en Super Suède **$425**

Veston sport en Super Suède **$495**

Paletot en Super Suède **$695**



SOLDE DE COMPLETS ET DE TAILLEURS FAITS SUR MESURE TAILLÉS À LA MAIN

ORDINAIRE $350 — ÉPARGNEZ $62 — **$288** — 2 POUR $570 — ÉPARGNEZ $130

(supplément pour gilet et grandes tailles)

GILET $58 • VESTON SPORT $218 • PANTALON OU JUPE $78

LES GRANDS COUTURIERS SONT EN VEDETTE À NOTRE FESTIVAL DE MODE À NOS RAYONS POUR DAMES

- LE CARREFOUR LAVAL
- 960, o., STE-CATHERINE

- Charlotte Ford
- Michel Robichaud
- Stanley Blacker
- Marie France
- Aquascutum
- Pierre Cardin
- Mylesport
- Irving Samuels
- Alpinit
- Gérard Pasquier
- John Warden
- Horst Mandel
- Wahls
- Jack Mulqueen

NOTRE TRÈS POPULAIRE CHEMISE Fiari SPORT

Confectionnée dans des tissus à rayures, à pois et unis, gamme de 16 superbes teintes.

Blanc, jaune, brique, marine, bleu poudre, bleu roi, brun, beige, noir, bourgogne, écru, gris, madère, rouge, céleri, or.

À partir de **$35**

Venez à ce super week-end et admirez les merveilleux articles mode printaniers dans tous nos magasins.

Nous avons planifié — Nous avons trouvé — Nous avons acheté et nous en avons même confectionnés. Nos boutiques regorgent de merveilleuses nouveautés. C'est la plus grande présentation que nous ayons jamais faite pour Pâques. Elle vous attend.

NOS BLAZERS CLASSIQUES QUE VOUS PORTEREZ PARTOUT
BLEU RIVIERA, BRUN MOKA ET BEIGE..... **$120**

JEANS POUR HOMMES SIGNÉS LÉO CHEVALIER ET CHRISTIAN DIOR..... **$40 à $65**

IMPERMÉABLES ÉLÉGANTS ET INDISPENSABLES..... à partir de **$99.50**

COMPLETS TROPICAUX ULTRA-LÉGERS
GRIS PERLE, SABLE, BLEU CIEL..... **$225-$295**

SPLENDIDES VESTONS SPORT LÉGERS
LOUIS LEPOUTRE DE FRANCE..... **$175**

COMPLETS DE DÉTENTE MANCHES COURTES OU LONGUES
8 coloris..... à partir de **$75**

VESTES SAFARI MANCHES LONGUES AVEC PANTALONS ASSORTIS
Coupe soignée. **$175**

BLOUSONS AVIATEUR EN CUIR PLONGÉ
Souple et léger..... **$275**

CHEMISIERS EN CUIR PLONGÉ
Marine, miel, bordeaux, noir..... **$275**

BLOUSONS D'ÉTÉ
Superbe collection..... à partir de **$30**

PANTALONS LAVABLES
100% Polyester **$37.50**

JOLIS ENSEMBLES DE PLAGE..... à partir de **$35**

MAILLOTS DE BAIN, VASTE CHOIX ..... à partir de **$18**

JOIGNEZ-VOUS À NOUS AUJOURD'HUI VENDREDI ET SAMEDI POUR UN SUPER WEEK-END DE MODE ET D'ÉPARGNES!

A.Gold & Sons®

- 388 o., STE-CATHERINE
- LES GALERIES D'ANJOU
- LE CARREFOUR LAVAL
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
- 960 o., STE-CATHERINE
- LES PROMENADES ST-BRUNO

AMERICAN EXPRESS - CHARGEX/VISA - MASTER CARD - DINER'S - CARTE BLANCHE et la CARTE A. GOLD & SONS

LE MONDE

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 16 AVRIL 1981



Des farceurs ont collé des diamants sur les yeux du président Giscard d'Estaing sur des affiches électorales, par dérision pour les cadeaux reçus de l'ex-empereur Bokassa. téléphoto UPI

Pologne: la base conteste la direction du Parti communiste

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

■ Une conférence nationale polonaise sur les activités des membres du POUP (Parti communiste polonais) s'est achevée hier par une demande de changement de personnel à la tête du parti, de démocratisation générale et d'éclaircissements sur les événements actuels au profit des alliés du bloc soviétique.

500 militants de la base du POUP se sont, en effet, réunis hier à Torum pour une conférence nationale et ont ouvertement mis en cause les dirigeants et le fonctionnement du parti. Ils ont réclamé une plus grande libéralisation, l'extension de la liberté de la presse et une démocratisation profonde du parti.

Cette conférence, la première jamais organisée par la base du parti sans intervention de l'appareil, s'est tenue à l'université Copernic de la ville. Les autorités de Varsovie lui avaient donné leur approbation tacite, en dépit des réticences antérieures. Trois membres du comité central étaient présents.

«Nous ne mettons pas en cause l'idéologie communiste, mais le fossé entre la théorie et la pratique», a déclaré l'un des organisateurs, M. Lech Witkowski, professeur universitaire de philosophie. Les orateurs ont vivement critiqué la direction du parti. «Nous nous battons pour une idée. Les dirigeants du parti se battent uniquement pour conserver leur poste», a déclaré un orateur venant du port de Szczecin.

Deux choses seulement fonctionnent en Pologne, a-t-il ajouté, les grèves et «Solidarité». Il a suggéré que les dirigeants du parti, après leur remplacement, retournent aux métiers manuels ou aux emplois de bureaux pour lesquels ils avaient été formés. Les 500 délégués ont déclaré que les changements de personnel devraient se produire à la prochaine session plénière du comité central du parti, prévue avant la fin d'avril.

Ils ont également demandé à être autorisés à envoyer à cette session des représentants des adhérents situés aux plus bas échelons du parti et adopté une résolution réclamant que les autorités procèdent à des élections directes du prochain congrès national du parti prévu avant la fin de juillet.

Ainsi la direction du parti a fait l'objet de virulentes attaques de la part des «libéraux» au cours de cette réunion qui s'inscrivait dans le cadre d'un «forum d'entente» préparatoire au 9e congrès du parti. Elle a été organisée directement sans passer par les instances dirigeantes par les organisations de base des principales villes de Pologne ayant formé, depuis plusieurs mois, des «structures horizontales de concertation», ce qui est en net désaccord avec les «structures verticales» en vigueur dans tout parti marxiste-léniniste.

Les orateurs n'ont pas mâché leurs mots pour dénoncer les «lenteurs, les réticences» du Bureau politique face à l'application des accords conclus avec le syndicat «Solidarité», ainsi que la «manipulation» par les responsables des moyens d'information. Ils ont désapprouvé la motion du Bureau politique de 22 mars dernier qui avait rejeté sur le syndicat de M. Lech Walesa toutes les responsabilités pour les incidents de Bydgoszcz.

Le professeur Witkowski a déclaré pour sa part que les démocrates de base ne prônaient ni la contre-révolution ni l'anarchie et qu'il espérait que Moscou en serait pleinement conscient. Si le mouvement échoue, a-t-il dit, il se pourrait que le parti s'effondre et que tous ses membres rendent leurs cartes. Il pense que de nombreux responsables actuels perdront leur poste si le processus démocratique aboutit. Ou bien nous avons un parti démocratique, ou le parti cessera d'exister, a-t-il affirmé.

France: le ton monte entre les giscardiens et Jacques Chirac

d'après AFP, Reuter, PA

■ A six jours du premier tour de l'élection présidentielle française, la tension s'accroît et les polémiques s'accentuent, notamment entre les artisans de M. Valéry Giscard d'Estaing et ceux de M. Jacques Chirac.

Plusieurs personnalités favorables au président sortant commencent, en effet, à attaquer vivement le maire de Paris, accusé d'avoir mis sur le même plan MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing. Jusqu'à présent, suivant les consignes formelles données par le président Giscard, ses partisans avaient évité toute polémique envers le maire de Paris. Mais les derniers sondages ont démontré que la candidature de M. Chirac rogne dangereusement le capital de suffrages de M. Giscard d'Estaing.

C'est ainsi que M. Lecanuet, président de l'UDF, considère que «la polémique développée par M. Chirac ne peut objectivement que servir M. Mitterrand». Un bulletin d'information du parti giscardien affirme que «M. Chirac n'a pas le droit de dénigrer l'effort des Français depuis sept ans». Par ailleurs, un membre du gouvernement, M. Robert Galley, ministre de la Défense et de la Coopération, juge le fait de mettre sur le même plan MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing «proprement inadmissible».

On s'interroge dans les milieux politiques sur cette brusque offensive des Giscardiens alors que M. Chirac dénonce depuis longtemps et avec la même force «les marchands d'illusion» qu'il faut, a-t-il déclaré samedi au Parc des Princes, «renvoyer dos à dos».

On estime que cette irritation pourrait être provoquée par les résultats de sondages qui doivent paraître d'ici la fin de la semaine et dont l'un montrerait que les intentions de vote en faveur de M. Giscard d'Estaing diminuent de deux points alors que celles concernant M. Chirac augmentent de deux points et demi.

D'après un sondage de «Indice Opinion» publié par le Quotidien de Paris, M. François Mitterrand l'emporterait avec 54 p. cent des suffrages au deuxième tour de l'élection présidentielle face à M. Giscard d'Estaing crédité de 46 p. cent. Dans l'hypothèse d'un duel Mitterrand-Chirac, le candidat socialiste l'emporterait avec 56 p. cent des intentions de vote contre 44 p. cent pour le maire de Paris.

Pour le premier tour, M. Mitterrand recueillerait 26 p. cent des intentions de vote, M. Giscard d'Estaing 24,5 p. cent, M. Chirac 20.5 p. cent et M. Marchais 17.5 p. cent. Ce sondage a été réalisé du 8 au 13 avril auprès d'un échantillon représentatif de 2,046 personnes, représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus.

Entretemps, le président sortant a dénoncé la campagne électorale qui se déroule, selon lui «au ras des paquerettes» et a réaffirmé vouloir, une fois réélu, «porter systématiquement la France, d'ici à 1988, dans le peloton des trois grands: Etats-Unis, Japon et France».



Des émeutiers incendient un véhicule volé à Belfast. téléphoto PA

La police bloque un défilé républicain à Belfast

■ BELFAST, (PA, AFP) — Policiers et soldats ont empêché hier quelque 2,000 partisans républicains de défiler, dans le quartier commercial du centre de Belfast. La manifestation s'est dispersée après que des jeunes gens eurent incendié un véhicule. Aucune arrestation n'a été effectuée.

Le défilé et une assemblée polulaire avaient été organisés par un groupe de syndiqués en guise d'appui à Bonny Sands, un prisonnier qui a été élu la semaine dernière député au Parlement britannique. Sands, qui poursuit depuis 45 jours une grève de la faim à la prison de Maze, est de plus en plus faible. Il a déjà perdu 15 kilos et ne pèserait plus que 49 kilos et présenterait des troubles de vision et des maux de tête. Ses amis disent qu'il pourrait mourir avant la fin du mois.

Deux autres grévistes de la faim ont été admis hier dans l'hôpital de la prison de Maze, où ils ont rejoint Sands et Francis Hughes, qui refusent de s'alimenter depuis le 1er et le 15 mars. Ce sont Patsy O'Hara et Raymond McReesh. Les quatre détenus réclament l'obtention d'un statut de prisonniers politiques.

Le secrétaire d'État britannique pour l'Irlande du Nord, M. Humphrey Atkins, a rappelé hier aux Communes que le gouvernement n'accorderait pas le statut de prisonniers politiques aux militants emprisonnés pour des actes criminels.

ESPAGNE

L'ETA empoche une rançon de $6 millions

■ MADRID (AFP, Reuter) — Tandis que le gouvernement espagnol tenait une réunion d'urgence pour examiner la situation au Pays basque au lendemain d'une journée sanglante, on révélait que la branche politico-militaire de l'organisation séparatiste basque ETA a obtenu une rançon de $6 millions pour la libération de l'industriel Luis Suner, le «roi du poulet» espagnol.

L'enlèvement le plus long de l'histoire de l'Espagne s'est ainsi achevé par le versement de la rançon la plus importante jamais obtenue dans ce pays par des ravisseurs. Le versement de cette rançon a provoqué de vives inquiétudes dans les milieux officiels où l'on craint que cet argent serve au financement de nouveaux actes terroristes.

M. Suner, âgé de 71 ans, un généreux mécène, humaniste et paternaliste, avait été enlevé dans son bureau le 13 janvier dernier à Alcira. Il a été libéré mardi à Alberite après trois mois de détention.

La famille Suner a toujours nié avoir versé une rançon aux ravisseurs, mais on indique de source policière que celle-ci a bel et bien été déposée en plusieurs versements dans différentes banques en France, selon un plan minutieusement préparé.

A l'issue de sa réunion d'hier, le gouvernement espagnol n'a décidé aucune nouvelle mesure, a déclaré M. Pio Cabanillas, ministre auprès du premier ministre Salvo Sotelo. «Je ne sais pas si les meurtres d'hier (mardi) sont une réaction à nos mesures anti-terroristes, prises en mars, mais ils sont pitoyables et montrent la volonté de continuer une action que chacun condamne». a dit M. Cabanillas.

M. Calvo Sotelo s'est ensuite entretenu avec les commandants des trois armes.

La responsabilité des attentats meurtriers commis mardi au Pays basque contre deux officiers à la retraite a été revendiquée par l'ETA-militaire et l'assassinat du chef de l'entreprise Moulinex a été revendiqué par les «commandos autonomes anticapitalistes».

Les assassinats, qui ont été condamnés par tous les partis politiques du Pays basque, à l'exception de la coalition radicale «Herri Batasuna», apparaissent comme un nouveau défi à l'armée, à la veille de la célébration de la fête nationale basque, le jour de Pâques.

Divergences entre Delhi et Londres

■ NEW DELHI (AFP, Reuter, PA) — Pendant deux heures et demie, les deux femmes premiers ministres de Grande-Bretagne et de l'Inde, Mmes Margaret Thatcher et Indira Ghandhi, ont discuté hier de leurs divergences de points de vue sur la situation internationale.

Les deux interlocutrices ont uniquement parlé des problèmes internationaux: l'intervention soviétique en Afghanistan, la décision américaine d fournir des armes au Pakistan et la création d'une force américaine à déploiement rapide. Les entretiens se sont déroulés dans une atmosphère franche et amicale.

Dans son discours de bienvenue, Mme Gandhi n'avait pas caché qu'il existe «beaucoup de problèmes» entre l'Inde et la Grande-Bretagne et qu'elle espérait une «nouvelle phase de coopération» entre les deux pays. De son côté, Mme Thatcher avait souligné le désir de son gouvernement d'améliorer les relations avec l'Inde.

Des incidents ont marqué l'arrivée de Mme Thatcher. Des manifestants protestant contre sa politique à l'égard des immigrés de couleur ont tenté de bloquer le passage du cortège officiel en criant: «Allez-vous-en!» 27 manifestants ont été arrêtés.

Aujourd'hui, les entretiens porteront sur les relations bilatérales.



«Deux dames de fer», ont titré certains journaux indiens à l'occasion de la rencontre de Mme Margaret Thatcher avec Mme Indira Gandhi à New Delhi. téléphoto PA

DÉPÊCHES

UN CHERCHEUR soviétique Arkadi Belozerov, accusé par certains services de sécurité occidentaux d'être impliqué dans une affaire d'espionnage économique au profit de l'URSS, a démissionné de ses fonctions de secrétaire auprès de l'IIASA (IInstitut international pour l'analyse des systèmes appliqués) de Laxenburg, à 20 km au sud de Vienne. Selon les services de sécurité autrichiens, qui ont ouvert une enquête, la mission de M. Belozerov aurait consisté à se procurer des documents secrets sur la production et la technologie de l'extraction pétrolière, notamment en mer.

NOUVELLE péripétie dans la bataille qui oppose Michèle Bennett Pasquet, épouse de Jean-Claude Duvalier, à sa belle-mère Simone Ovide Duvalier. Le titre de «Première Dame de la République» a été enlevé, par une proclamation présidentielle, à la veuve de «Papa Doc» et conféré à Mme Jean-Claude Duvalier. Cette bataille plus que protocolaire semble confirmer de plus en plus la main-mise du clan mulâtre sur les leviers du pouvoir et accélérer la crise qui fait rage, sur fond de détresse économique, en Haïti. Mme Simone Duvalier a hérité du titre de «Première Dame de la Révolution divaliériste».

LE GOUVERNEMENT libanais va intensifier les contacts avec la Syrie en vue de résoudre la crise actuelle tandis que des mesures ont été prises pour venir en aide aux habitants de Zahle, assiégée par les Syriens. Un calme précaire régnait hier dans cette ville et à Beyrouth, qui reste coupée en deux. À Washington, le président Reagan a estimé que la Syrie avait un rôle «central» à jouer dans la recherche d'une paix juste au Moyen-Orient.

DIX PERSONNES ont été arrêtées hier après une brève manifestation à la Maison Blanche pour dénoncer l'importance des dépenses militaires et le soutien apporté par les États-Unis au Salvador. Les manifestants, qui s'étaient mêlés aux touristes, avaient projeté sur trois colonnes de la résidence présidentielle du liquide rouge qui, selon eux, était du sang humain. Les colonnades ont été immédiatement lavées.

LA GRANDE-BRETAGNE reste déterminée à remplir ses principaux rôle dans l'alliance atlantique, mais elle doit trouver un moyen moins onéreux et plus efficace pour le faire à cause des implications de la récession. C'est ce qu'a déclaré hier le ministre de la Défense John Nott après la publication du nouveau livre blanc sur la défense. A long terme, la G.-B. devra rétablir l'équilibre entre la restriction des dépenses publiques et les besoins de la défense, a dit le ministre.

ÉMEUTE près de Prétoria: un Noir a été abattu par une blanche lors d'une émeute survenue à la suite d'une grève dans une usine automobile située dans un faubourg de Prétoria. Selon la police, les travailleurs licenciés ont encerclé des véhicules, commençant à lancer des pierres. Une Blanche se trouvant dans l'une des voitures a tiré en direction des manifestants, tuant un ouvrier noir.

Reprise du travail au moulin de Baie-Comeau

■ (PC) — Le travail devrait reprendre dans trois semaines sur les chantiers forestiers de la compagnie de papier Quebec North Shore (QNS), de Baie-Comeau, après une grève de neuf mois.

Le directeur des opérations forestières de l'entreprise, M. René Alber, a révélé que la compagnie avait accepté les recommandations contenues dans le rapport du médiateur, M. Bernard Crevier, et attendrait maintenant de rencontrer la partie syndicale pour négocier le protocole de retour au travail.

Les quelque 600 travailleurs en grève depuis le mois de juillet ont également approuvé les propositions du médiateur, en fin de semaine, tout en confiant à leurs dirigeants syndicaux le mandat de retarder la signature de la convention collective jusqu'à ce qu'il y ait entente sur le protocole de retour au travail.

Les travailleurs, membres d'un syndicat affilié à la CSN, exigent notamment la réintégration de neuf employés qui auraient été congédiés à la suite d'une manifestation à Baie-Comeau le 21 août dernier.

M. Alber a révélé que la compagnie proposera que le cas de ces employés soit soumis à un arbitrage accéléré.

Quant à la réouverture des chantiers forestiers, elle est prévue pour le 11 mai.

Tempêtes et vents en Chine

■ Des tempêtes de vent et de grêle ont dévasté onze comtés le long du fleuve Yangtse dans la province de Hubei entre les 20 et 24 mars, a annoncé hier l'Agence Chine Nouvelle.

Plus de 60,000 habitations ont été détruites ou endommagées et 38,100 hectares de cultures — surtout des rizières et des champs de blé — ont été affectés.

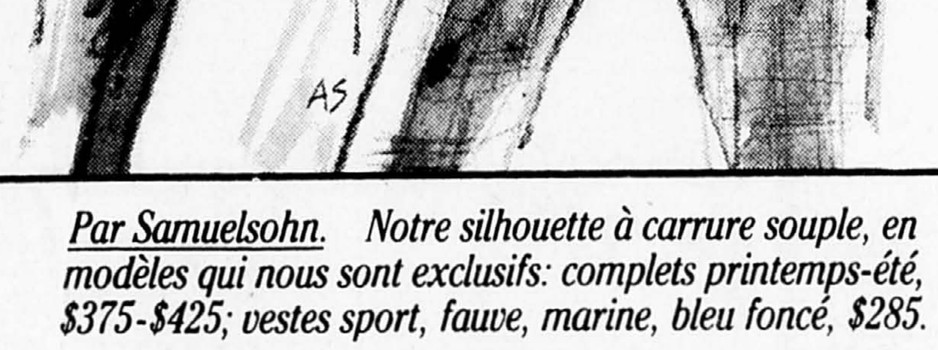
L'été dernier, les crues exceptionnelles du Yangtse, qui avait alors atteint son niveau le plus élevé depuis 1954, avaient chassé six millions de personnes de leurs foyers dans cette province.



Par Samuelsohn. Notre silhouette à carrure souple, en modèles qui nous sont exclusifs: complets printemps-été, $375-$425; vestes sport, fauve, marine, bleu foncé, $285.

Les pantalons sport Tailor's Bench. Faits pour nous avec la même minutie. En beaux tissus. Les coloris s'accordent ou contrastent avec nos vestes. $95. Boutique Hommes.

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE • PLACE VILLE MARIE



Le soulier Ferragamo. Un style mocassin qui est partout à sa place. $165. De notre collection à $165-$295. Boutique Hommes, où nous sommes tout ce que vous attendez de mieux.

HOLT RENFREW

H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 21 H. SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE

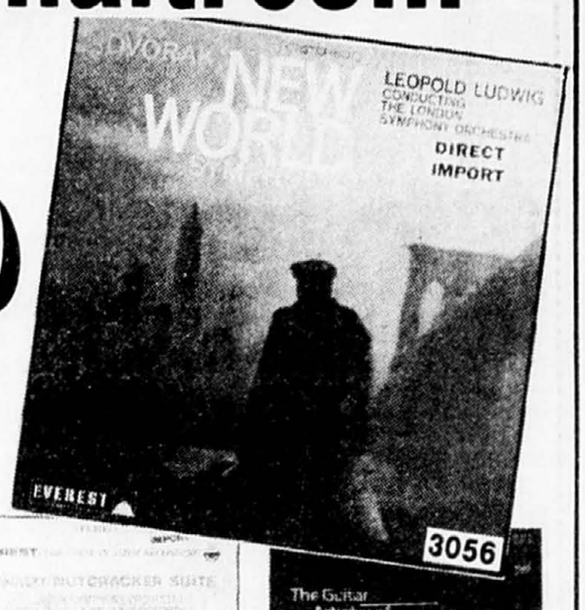
Écoutez les maîtres...

PASCAL

DISQUES ET BANDES EVEREST DE ALMADA CORPORATION

À votre choix

Offre spéciale 3.99 ch.



La musique classique à son meilleur!

☐ No 3056 Dvorak: Symphonie No 5 en mi mineur.

☐ No 3110 Beethoven: Symphonie no 9 en fa majeur.

☐ No 3111 Tchaikovsky: La suite Casse-Noisette. (Complet)

☐ No 3219 La guitare artistique de John Williams.

☐ No 3261 Le génie d'Andrès Segovia: Récital de Bach.

☐ No 3353 Handel: Water Music Suite.

☐ No 3362 Vivaldi: Les quatre saisons. Concert pour deux trompettes.

☐ No 3371 Gershwin Plays Gershwin.

☐ No 3374 Mozar: Concerto pour piano. No 21 en do.

☐ No 3382 Enrico Caruso: His First Recordings.

☐ No 3390 Tchaikovsky, le lac des cygnes.

☐ No 3394 Tchaikovsky: Ouverture 1812. Sérénade pour cordes.

☐ No 3403 Maurice Ravel Plays Ravel.

☐ No 3406 Les valses de Strauss. Orchestre symphonique de Vienne.

☐ No 3408 Jean-Pierre Rampal: L'art de la flûte et de la guitare.

☐ No 3432 Dennis Brain: L'art du cor français.

☐ No 3443 Holst: Les planètes.

☐ No 3447 Musique du Moyen-Age avec instruments originaux.

☐ No 3452 Chants grégoriens. The Deller Consort.

☐ No 3459 John Williams: Cinq siècles de guitare classique.

☐ No 3462 Jean-Pierre Rampal: Les plus grands extraits de la musique de 17ième siècle.

☐ No 3464 Carlos Montaya: L'art de la guitare flamenco.

☐ No 3471 Ravel: Bolero; La Valse.





Choisissez parmi 100 grandes oeuvres classiques sur cassette.

À votre choix

Offre spéciale 3.99 ch.

Encore plus...

☐ No 3053 Picture at an Exhibition.

☐ No 3110 Beethoven: Symphonie no 9 en Fa majeur.

☐ No 3406 Les valses de Strauss. Orchestre symphonique de Vienne.

☐ No 3195 The Virtuoso Guitar of John Williams.

☐ No 3271 Manitas de Plata: Flaming Flamenco.

☐ No 3293 Maria Callas & John Sutherland: The Art of The Coloratura.

☐ No 3382 Enrico Caruso: His First Recordings.

☐ No 3443 Holst: The Planets.

☐ No 3462 The Greatest Hits of The Seventeenth Century: Jean-Pierre Rampal.

IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRÈS DE CHEZ VOUS

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke . 353-1150
- Boulevard Pie IX — Jean-Talon E. . 722-4681
- Normandie — Boul. De Salaberry . 334-6311
- Dorval — 950 Herron Road . 631-4291
- Fairview — Pte Claire . 695-6655
- Greenfield Park — 473 Boul. Taschereau . 672-1771
- Le Carrefour Laval — 3055 Boul. Carrefour . 687-1220

MAGASINS

- 6824 Côte des Neiges . 735-2534
- 301 ouest rue St-Antoine . 878-5574
- 5742 av. du Parc . 878-5600
- 4833 ouest rue Sherbrooke . 878-5605
- 4050 Wellington, Verdun . 878-5611
- 1493 ouest rue St. Catherine . 878-5566

PASCAL

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 25 AVRIL

LIVRAISON MINIMUM $100.00

SELON L'AFFIRMATION D'UN AGENT DU FBI

Plusieurs enfants auraient été tués par leurs parents

23 MEURTRES DÉJÀ RÉSOLUS?

■ ATLANTA (UPI, AFP) — Un agent du FBI a affirmé hier soir que plusieurs des enfants tués à Atlanta au cours des dernières semaines l'avaient été par leurs parents «parce qu'ils étaient devenus des voyous».

En faisant cette révélation devant les membres d'une association de défense des droits civiques de la ville de Macon, à 150 km au sud-est d'Atlanta, l'agent Mike Twibell, a expliqué que ce fait justifiait les déclarations émises lundi par le directeur du FBI, William Webster, selon lequel le problème était «pratiquement résolu» à propos de plusieurs des 23 meurtres.

La municipalité d'Atlanta, qui s'est toujours gardée de donner les moindres indications sur les progrès de l'enquête, a réagi avec une fureur mal dissimulée aux propos de M. Twibell: M. Lee Brown, commissaire à la sécurité publique et directeur de l'équipe spéciale chargée de l'enquête, les a qualifiés d'«irresponsables, malvenus et indignes d'un professionnel». Il avait déjà déclaré mardi, à la suite des remarques de M. Webster, que même si la police possédait «davantage d'informations» sur certains meurtres, elle ne disposait pas de preuves suffisantes pour justifier une inculpation.

A l'hôtel de ville d'Atlanta règne le sentiment que les autorités fédérales, saisies de l'affaire depuis moins de trois mois, mettent des bâtons dans les roues d'une équipe qui dépense depuis le début d'énormes efforts pour tenter de la résoudre.

Dans cette polémique soulevée par le FBI, les organisations qui se sont créées depuis la vague de meurtres et de disparitions d'enfants se rangent définitivement du côté de leur gouvernement municipal, noir comme la majorité de la population d'Atlanta (66 pour cent).

«Si le FBI a des preuves, qu'il arrête les meurtriers, sinon, qu'il cesse d'émettre de telles déclarations», déclare Mme Sharon Moore, animatrice d'un comité d'aide aux familles et aux victimes.

«Il s'agit de spéculations, puisqu'il n'y a pas d'arrestations», affirme pour sa part Mme Grace Davis, fondatrice du mouvement des «Femmes contre le crime».

Bon nombre de Noirs craignent en outre que l'attention accordée par les media à quelques parents meurtriers éventuels ne fasse oublier que d'autres parents, eux, sont des victimes. «Même si ce que dit le FBI est vrai, tous les parents n'ont pas tué leurs enfants», souligne Mme Davis.

Des rumeurs selon lesquelles certains parents pouvaient être impliqués dans le meurtre de leurs enfants circulaient déjà depuis quelques mois à Atlanta; plusieurs enquêteurs avaient souligné que certains crimes, en particulier au début de cette vague de meurtres, étaient nettement différents des autres: c'est le cas notamment en ce qui concerne les deux seules victimes de sexe féminin, Laytona Wilson, 6 ans et Angel Lanier, 12 ans; la première avait, selon sa famille, été enlevée pendant son sommeil (seul cas connu d'enlèvement à domicile), tandis que la seconde avait été violée (aucune des autres victimes ne semble, selon les constatations des médecins, avoir subi de sévices sexuels).

Poursuite pour forcer un père à visiter sa fille illégitime

■ LOS ANGELES (UPI) — La mère d'une petite fille de 4 ans a intenté une poursuite au père de celle-ci pour le forcer à rendre visite à sa fille illégitime. Ce serait le premier cas du genre dont aurait jamais été saisie une cour de justice.

La jeune femme, Virginia Louden, affirme que sa fille, Kimberly Anne Olpin, souhaiterait voir son père de temps en temps; toutefois, ce dernier, Owen Olpin, un avocat dont la paternité fut décrétée en 1979 et qui assume l'entretien de l'enfant, refuse de la voir.

Mlle Louden avait demandé à la Cour supérieure d'émettre une ordonnance forçant le père à rendre visite à sa fille, mais, sa demande ayant été rejetée, elle a soumis sa cause à la Cour d'appel de Californie.

Bien qu'un tribunal ordonne fréquemment aux enfants confiés à la garde d'un parent de rendre visite à l'autre, on croit savoir que c'est la première fois qu'un tribunal se voit demander de forcer un parent à rendre visite à son enfant.

«Le shériff va-t-il amener Papa, menottes aux poignets, chez Maman et lui dire: «Restez ici deux heures et je vous autoriserai à rentrer chez vous?», a demandé le juge Robert Kingsley hier. «On peut amener un cheval à l'eau, mais on ne peut le forcer à boire. N'est-ce pas ici le cas?», a-t-il ajouté.

L'avocat James Griffin, qui représente la mère et l'enfant, a soutenu toutefois que «si un adulte a le droit d'obtenir que ses enfants lui rendent visite, les enfants devraient avoir le même droit à l'endroit de l'adulte».

Me Lesley Andrus, qui représente le père, a rétorqué qu'aucune instance juriciaire ne pouvait forcer un parent à rendre visite à son enfant. «On ne cherche ici qu'à forcer le père à se livrer à une activité qui relève clairement de la section du 13e Amendement prohibant la servitude involontaire», a précisé Me Andrus.

Me Griffin a admis que si le père était obligé de rendre visite à sa fille mais qu'il refuse de lui parler, l'enfant pourrait en souffrir. Mais, a-t-il souligné, ces visites pourraient provoquer une modification des sentiments du père à l'endroit de son enfant.

Mlle Louden, elle-même avocate mais qui travaille actuellement pour une agence immobilière de Los Angeles, affirme que les enfants tels que la petite Kimberley, nés en dehors des liens du mariage et qui ne voient jamais leur père, sont traités injustement par rapport aux autres.

Conciliation: régler le litige à la PC

■ OTTAWA (PC) — Le conciliateur fédéral Ken Hulse entreprendra, du 1er au 4 mai, la tâche de résoudre le litige contractuel entre la Presse Canadienne et ses quelque 220 rédacteurs-reporters membres de la Guilde des services de presse du Canada (CTC, AFL-CIO).

On a appris hier que le ministère du Travail avait nommé M. Hulse à la suite de la rupture des négociations, le 2 avril. Les pourpariers avaient débuté en octobre dernier et le précédent contrat était arrivé à échéance le 31 décembre.

La Guilde avait demandé la conciliation à la suite de l'impasse sur la question de la moyenne d'heures qui, de l'avis des deux parties, est le principal point en litige.

En vertu de ce système, la direction peut demander à un journaliste de s'arranger pendant tant de semaines pour faire une moyenne de 35 heures par semaine et ne lui verse alors rien en temps supplémentaire, même si certaines semaines ont été très longues.

Les salaires sont également un point litigieux, la Guilde demandant 12 pour cent de mieux par année pendant deux ans et la PC offrant 10 pour cent. Actuellement, le salaire hebdomadaire d'un rédacteur-reporter avec cinq ans d'expérience est de $460.

La Guilde représente également quelque 80 employés de bureau à travers le Canada.

Oui, ça pousse chez nous

W.H. Perron ouvre un nouveau centre de jardinage à Boisbriand

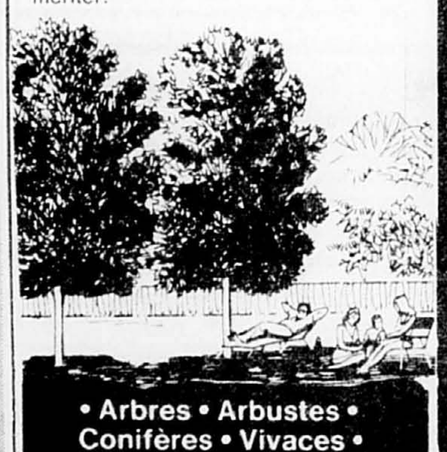
AU SERVICE D'UNE CLIENTÈLE DE CHOIX DEPUIS 1928

W.H. Perron se rapproche de vous

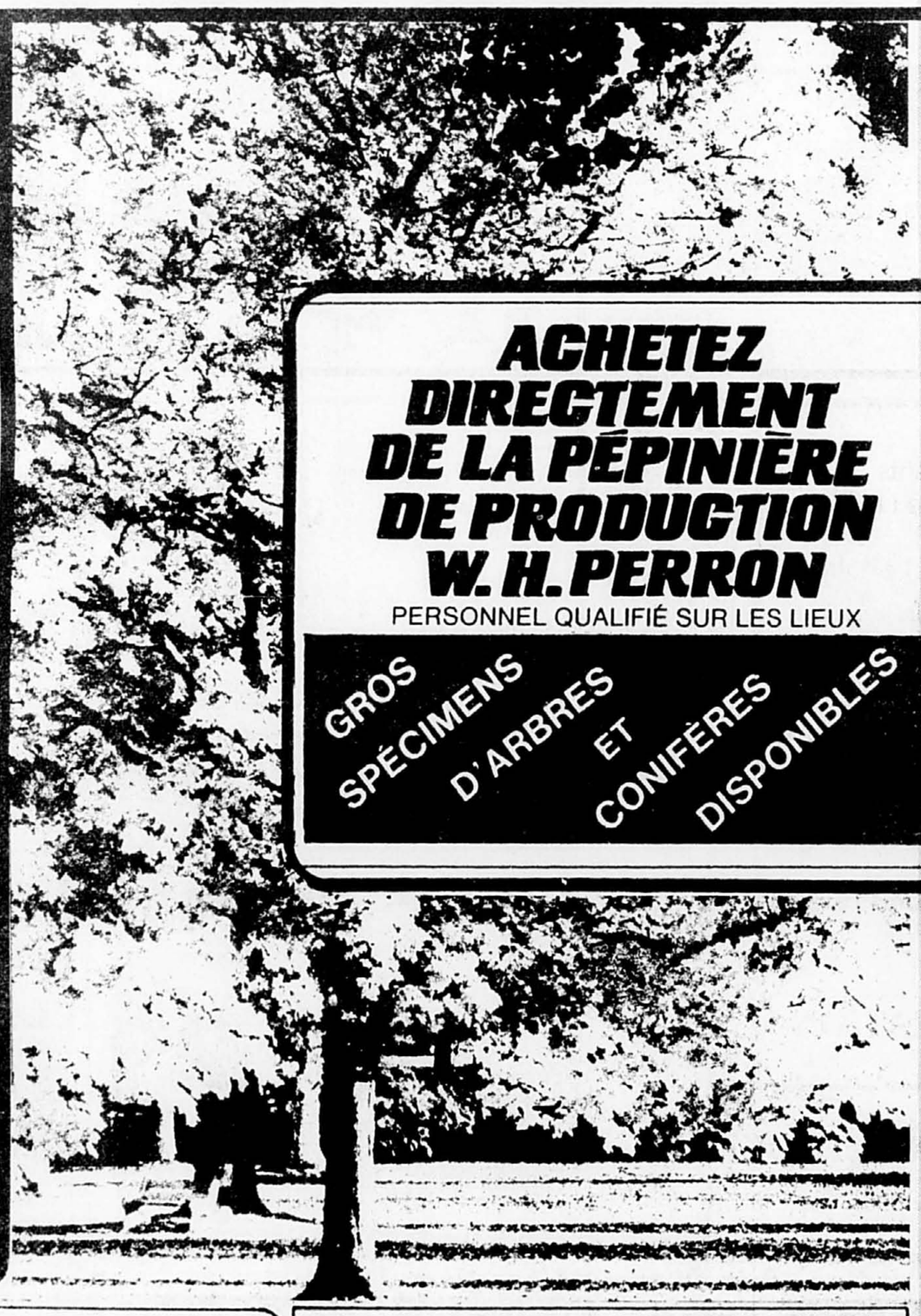
Ceux qui aiment les mêmes choses parlent généralement le même langage, et nous aimons que ça pousse chez vous. Quand vous transigez avec W.H. Perron vous faites appel à 52 ans d'expérience, à des agronomes de renom, et à un personnel hautement qualifié.

En plus de profiter d'un vaste choix, nous pouvons donner le petit conseil qui fait la différence.

Vous pouvez nous faire confiance nous mettons tout en oeuvre pour la mériter.



• Arbres • Arbustes • Conifères • Vivaces • Plantes annuelles • Plants de légumes • Outillage • Semences • Insecticides • Engrais • Semences pour gazon • Terre etc...



ACHETEZ DIRECTEMENT DE LA PÉPINIÈRE DE PRODUCTION W.H. PERRON

PERSONNEL QUALIFIÉ SUR LES LIEUX

GROS SPÉCIMENS D'ARBRES ET CONIFÈRES DISPONIBLES

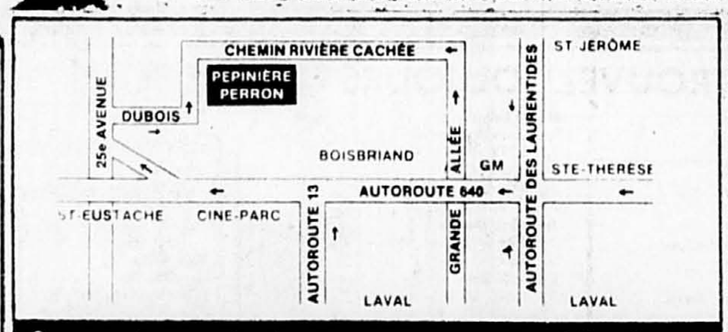


En cadeau un livre d'une valeur de $4.95

«Tout au sujet des légumes»

112 pages abondamment illustrées avec tout achat de $20.00 «aux 1,800 premiers clients»

«VALIDE À LA PÉPINIÈRE BOISBRIAND SEULEMENT»



Comment se rendre à notre nouveau centre de jardinage

le plus grand centre de jardinage au Québec

w.h.perron

HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au merc. 8.30 a 6.00
Jeu. et ven. 8.30 a 9.00
Samedi 8.30 a 5.00

2000, rue DUBOIS, Boisbriand — 332-3610 — 515, boul. LABELLE, Chomedey, Laval

master charge VISA

Les amis...

Solde après inventaire

30% sur la CÉRAMIQUE

20% sur les autres PRODUCTIONS

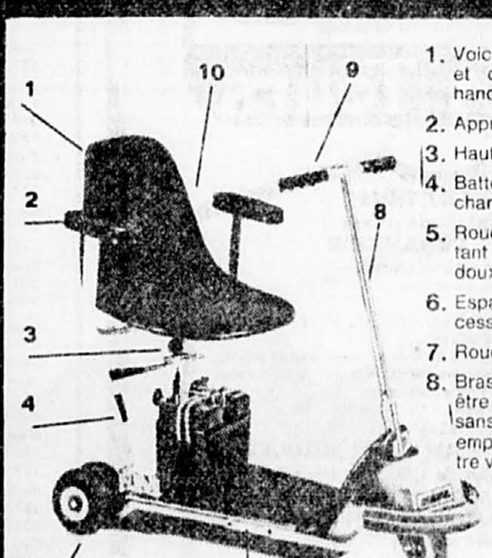
(marchandise régulière seulement)

du 13 au 18 avril 1981

Centrale d'Artisanat du Québec

1450, rue Saint-Denis (849-9415)
Complexe Desjardins (843-8253)
Place Laurier (Québec) (651-6408)

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES HANDICAPÉS



1. Voici un fauteuil motorisé et confortable pour les handicapés.
2. Appuis-bras réglables.
3. Hauteur ajustable.
4. Batterie de 12 volts rechargeable durant la nuit.
5. Roues robustes permettant des déplacements doux et efficaces.
6. Espace de plancher nécessaire au confort.
7. Roue de direction flexible.
8. Bras de direction pouvant être détaché du véhicule sans rien dévisser ce qui empêche le véhicule d'être volé.
9. Poignées et boutons de vitesse efficaces pour marche avant et arrière.
10. Ce super véhicule, presque silencieux, a l'allure joyeuse et jeune et est d'un confort absolu.

AMIGA Mobilité — Plus inc.

AMIGO VOTRE PASSE-PARTOUT

4360 est, rue beaubien
MONTREAL tel 727-9906



Une centaine de personnes ont assisté hier à Pointe-Saint-Charles à une assemblée dans le but de former un groupe de patrouilleurs bénévoles afin d'empêcher que des événements semblables à celui du meurtre de la petite Tammy Leakey ne se reproduisent. Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Bourse Southam à un journaliste du Devoir

TORONTO (PC) — Un chroniqueur politique du Devoir est au nombre des cinq journalistes qui ont reçu, hier, des bourses Southam pour étudier durant huit mois à l'université de Toronto.

Ce sont: Bernard Descôteaux, 33 ans, correspondant du Devoir à l'Assemblée nationale de Québec; Douglas MacKay, 31 ans, directeur adjoint de la Winnipeg Free Press; Susan MacKenzie, 38 ans, directrice de l'information au Kitchener-Waterloo Record; Susan Riley, 33 ans, reporter à Ottawa pour Maclean; et Judith Timson, 30 ans, pigiste à Toronto.

Ces cinq journalistes pourront suivre les cours qu'ils désirent à l'université de Toronto, mais ils ne recevront pas de diplôme. Leurs salaires, frais de scolarité et de transport seront versés par Southam.

La Voix de l'Est

Originaire de Sainte-Monique, Bernard Descôteaux a fait ses débuts comme journaliste à La Voix de l'Est de Granby, en 1969. Il a passé par la suite quatre ans dans les relations publiques, avant de travailler pour Information Canada puis, en 1974, d'aller au Devoir.

Douglas MacKay est né à Winnipeg. Il est entré à la Free Press comme reporter en 1970, devenant directeur adjoint en 1978.

Susan MacKenzie, de St. Thomas en Ontario, a commencé sa carrière à temps partiel avec l'Aylmer Express. Puis elle a fait le St. Thomas Times Journal et le Toronto Globe and Mail, avant de passer au Record en 1971.

Susan Riley, d'Ottawa, a commencé avec le Oakville Journal-Record en 1968. Elle a travaillé par la suite avec le Victoria Times, le Belfast Sunday Times et l'Ottawa Citizen, avant le magazine Maclean.

Judith Timson, de Toronto, a été reporter au Star de 1971 à 1976. Elle a quitté Maclean, en 1979, pour devenir pigiste.

Patrouilles bénévoles à Pointe-Saint-Charles

Rendre les rues de la Pointe-Saint-Charles plus sûres pour les enfants et les vieillards, tel est le but que vise un groupe de citoyens de ce secteur de la ville qui a décidé de former une escouade de 50 femmes qui patrouilleront les rues du quartier entre 21 heures et minuit.

RAYMOND GERVAIS

C'est ce qui a été décidé hier soir par un groupe de parents de Pointe-Saint-Charles qui depuis le meurtre sadique de la petite Tammy Leakey ont résolu de faire leur part afin qu'un autre drame semblable ne se reproduise pas.

Au cours de l'assemblée, à laquelle participait une centaines de personnes, les citoyens de la Pointe ont résolu de faire parvenir un télégramme à la Ville de Montréal afin de demander au maire Jean Drapeau de les appuyer dans leurs demandes afin d'accentuer les méthodes de préventions du crime.

Le groupe de citoyens demande qu'un poste de police soit construit à Pointe-Saint-Charles; qu'il y ait plus de policiers affectés à la patrouille à pieds; que les rues soient mieux éclairées; qu'il y ait une surveillance accrue près des résidences de personnes âgées et finalement que le service de transport en commun soit amélioré.

Mmes Pat Larocque et Louise Joly, les deux responsables du projet de patrouille bénévole, ont précisé qu'elles n'en voulaient pas à la police, mais qu'elles désiraient plutôt aider les policiers à mieux protéger les citoyens du quartier: «On sait qu'il y a des restrictions budgétaires à la CUM, mais nous, on va travailler bénévolement afin de rendre nos rues plus sûres, on désire être des yeux additionnels pour les policiers afin qu'il n'y ait plus de place pour le crime».

Mme Larocque qui est la grande tante de la petite Tammy Leakey qui a été assassinée, a ajouté que les enfants et leurs parents étaient traumatisés depuis la mort de Tammy et qu'ils avaient peurs de s'aventurer dehors le soir: «On veut que cela change et on va prendre les moyens».

Le groupe de patrouilleurs qui est uniquement composé de femmes sera identifié à l'aide d'un macaron et d'un Tshirt.

Selon Mme Joly, les patrouilles préventives dans les rues du quartier devrait débuter d'ici deux semaines.

Interrogé par le groupe, le dirent eur du poste 24 de la police de la CUM, M. Robert Côté a précisé qu'il y avait suffisamment de policiers dans la Pointe pour protéger adéquatement la population et qu'en tout temps il y avait deux véhicules dans le quartier.

M. Côté a également avisé les citoyens des dangers et des implications légales quant à l'arrestation par citoyens de présumés malfaiteurs. Il leur a conseillé plutôt de faire appel à la police et d'intervenir uniquement lorsqu'un enfant ou une personne âgée était véritablement menacés.

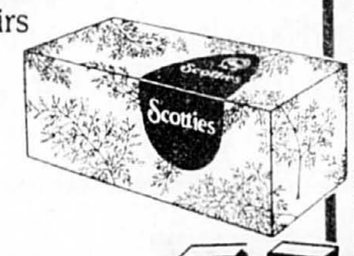


SANTÉ Services

Toujours prêt à vous servir!

bons prix

SCOTTIES
200 mouchoirs blancs, 2 épaisseurs
77¢



COLGATE MFP
Au fluorure, dentifrice, ordinaire ou menthe fraîche. 50 ml
51¢



ARRID
Antisudorifique extra-sec, 150 ml
parfum poudre pour bébé, ordinaire, non parfumé, extra-sec
1.45



G.U.M.
Brosse à dents Butler jeune (111), jeune (211), adulte (311), adulte (411)
56¢



ENO
Antiacide pétillant, ordinaire ou citrons, 200 g
2.22



SUCARYL
Édulcorant non calorique, 100 comprimés ou 185 ml ou 100 sachets
1.19



COTTONELLE Papier hygiénique, 4 rouleaux, une épaisseur blanc ou champagne — 1.35

MAGNOLAX Laxatif familial, 450 ml, menthe ou ordinaire — 2.19

TAME Revitalisant, normal, ultra volume, baume et protéine — 2.31

PRÉPARATION-H 24 suppositoires — 3.19

SLIM LINE Bonbons; café, caramel chocolaté, mélange de fruits, chocolaté et vanille — 2.91

UNI SEC Antisudorifique à bille, 50 ml, parfumé ou non — 1.38

PRÉPARATION-H Onguent, tube de 50 g — 2.03

BAND-AID Pansements en tissu élastique 100 pansements stériles — 2.25

CLAIROL CONDITION Shampooing 450 ml - 33⅓% de plus, coloré, gras, normal, sec — 2.39

PERSONAL TOUCH 4 cartouches à lames jumelles — 1.24

BAND-AID Bande à pansement en tissu élastique, 3 pi. x 1 vg — 1.74

DENTU-CREME Dentifrice pour nettoyer les dentiers, 100 ml coupon de 30¢ — 1.54

Prix au comptoir seulement. Valides du 15 au 27 avril 1981

VOUS TROUVEZ TOUJOURS DE TRÈS BONS PRIX AUX SANTÉ-SERVICES DU VOISINAGE

Louis Allard
4815 Ontario est, Montréal
254-3507
Y. Archambault-Desautels
6975 boul. Taschereau, Brossard
656-9522-23
Pierre Arnoldi
625 Frontière, Hemmingford, Québec
247-3555
Sonya Arsenault
299 Principale, St-Thomas d'Aquin
796-2277
Sonya Arsenault
299 Principale, St-Thomas d'Aquin
796-2277
Jean Belhumeur
697A Notre-Dame, Repentigny
581-0282
Jean Belhumeur
155 Notre-Dame, Repentigny
581-0280
Blais & Grant
250 St-Jacques, Ste-Thècle
289-3069
Hector Blais
567 boul. St-Antoine, St-Antoine, Québec
438-3585
Guy Blondin
170 St-Jean Baptiste, Nicolet
Dépositaire Lise Watier
André Bolduc
155 - 13e Rue, Ferme-Neuve
587-3411
J. Bourque
2685 Allard, Montréal
766-3516
Réal Carignan
536, rue Daniel, St-Amable
649-6094
Marie-Josée Caron
5785 boul. des Laurentides,
622-5686-5688
Escomptes Coutu et Gauvin
2840, rue Concorde
(Coin de Callières), Duvernay
668-5227

Michel Daignault
Papineauville, Québec
427-6298
Jean Dang, Q.D.
343 - 6e Avenue, Grand-Mère
538-3755 - 538-3155
Jean-Guy Daoust
1795 Remembrance, Lachine, Québec
637-2336
Robert Debien
7684 boul. St-Michel, Montréal
725-4738
Pierre Deschênes
462 Notre-Dame, Charette, Québec
221-5665 - 535-3231
Melvin Dionne
3127, boul. Dagenais, Fabreville
625-0781
Gaston Dor
2080 St-Pierre Ouest, St-Hyacinthe
773-9763
Paul Froio
806 Atwater Ave, Montréal
935-1177
Gérard Gaboury
9475 Lajeunesse, Montréal
389-3575
André Gagnon
9689 Gouin Est, Montréal
648-3201 - 648-3561
Pierre Grant
Centre Médical St-Stanislas, Co. Champlain
328-3358
Jacques Guevin
125 Principale, St-Damase
797-3319 (frais virés acceptés)
Yvon Guilbault
507 Main, Buckingham, Québec
986-3334
Bernard Hélie
3865, rue Saint-Urbain, Montréal
845-4273
André Héroux
269 Child, Coaticook
849-6359
Bernard Lacaille
4150 Wellington, Verdun
769-2785

Roch Lachance
670, rue Royale, Malartic
757-4122
André Lajoie
9135 boul. Pie IX, Montréal
321-5320
F. Lamarre
4610 De Salaberry, Montréal
334-4220
Guy Lanctot
1384 Des Cascades, St-Hyacinthe
774-6484
Lanthier, Chouinard et Sauriol
714 boul. St-Joseph, Hull
776-5567
Fernand Larose
Centre d'Achat Riviera, Touraine
568-5111
Henri Lasalle
1380 Dupont, Marieville
460-4423
Sylvio Latella
5807 boul. St-Laurent, Montréal
271-1151
B.N. Le Nguyen
7373 boul. Langelier, St-Léonard
254-7521
Victor Lépine
1201, rue Bélanger est, Montréal
271-3524
Bernard Létourneau
3828 boul. Décarie, Montréal
484-7311
Levermieux
833 St-Joseph, Valcourt
532-2233
Lewis Centre Ville
1695 Maisonneuve Ouest, Montréal
937-3995
Roger Maher
204 Fleury Ouest, Montréal
387-7104
Rémi Maillette
1950 St-Zotique Est, Montréal
721-1131
André Malo
590 Brassard, St-Michel des Saints
833-5202

Claude Marcil
3999 Montée St-Hubert, St-Hubert
676-1841
Denis Massicotte
105, 4e Avenue, Crabtree
754-2822
M. Mathieu
6437 boul. Monk, Montréal
768-5142 - 768-4261
Gilles Montanaro
5979 boul. Payer, St-Hubert
656-9100
Doc C. Nguyen
1595, av. Van Horne (coin Davaar),
Outremont
272-5701

Nouveautés Bou-Bra Inc.
10 Principale, Sutton, Québec
538-2310
Noreen F. Payette
346 boul. L'Ange Gardien, L'Assomption
589-4741
J.M. Pelletier
223 De Gentilly Ouest, Longueuil
674-1507
André Perreault
19 Sunnydale, Dollard des Ormeaux
683-3444
Charles Phaneuf
1771 Ave de l'Eglise, Montréal
767-9983
Jean-Paul & Bernard Picard
164 rue Eddy, Hull
777-5273
Micheline Pigeon
35 Calixa-Lavallée, Verchères
583-6722
Jean-Pierre Pouliot
7351 Jarry Est, Anjou
352-1500
Ricard et Roy
Centre commercial d'Asbestos, Asbestos
879-4004

J.M. Richard
392 Montée Paiement, Gatineau,
Québec 643-1322

J.M. Richard
842 Maloney, Gatineau, Québec
663-2437
Richard Roy
911 Rte 343, St-Alphonse, Quebec
883-8113
Claude Rivard
5401 Foster, Waterloo
539-1686
R. Roy et L. Hinse
5 Grove, Danville
839-2779
Claude Saint-Germain
3857 Decarie, Montréal
488-2543
André Senécal
1-2e Avenue, Châteauguay
692-6715
Michel Soliman
5170 Côte des Neiges, Montréal
738-4708
Arlette Mercier Soucy
900 Rachel Est, Montréal
524-3659
Michel Trottier
3461 boul. Gouin Est, Montréal-Nord
325-5810
Guy et France Turcotte
90 Alexandre, Valleyfield
373-3225
A. Vaillancourt
2601 Beaubien Est, Montréal
722-4623
Variétés Michel Bellerose Inc
465 Queen, Rawdon
834-2523

Variétés Coutu Ltée
6560 Joseph-Renaud, Anjou
352-1340

Variétés Montréal-Nord Inc.
Monselet et St-Vital, Montréal-Nord
321-0649
Jean-L. Veillette
571 Bois Francs Sud, Arthabaska
357-2020

P-1303

L'ORIENT
Avec le meilleur service
SINGAPORE AIRLINES
Réservations: 871-8182
Détenteur d'un permis du Québec
NIKKA Tours

LIQUIDATION
65,000 pieds carrés
TUILES CÉRAMIQUE
monocuisson
* 4" x 8" (10 x 20 cms), extrêmement résistantes
* Pour résidentiel et commercial
* Plusieurs belles couleurs populaires: IVOIRE, CUOIO (cuir), MARMO (marbré), BRUN FLAMMÉ, BLEU «Nuit d'Hawaii», CAMEL, etc.
* PRIX DE LIQUIDATION $1.95 à $1.65 le pi. ca. suivant quantités achetées.
* Propriétaires, constructeurs, rénovateurs, réservez tout de suite à ces prix exceptionnels les quantités que vous comptez utiliser prochainement.
* Marchandises disponibles en entrepôts.
AUSSI
GRANDE VENTE SUR STOCK RÉGULIER
comprenant plus de 1,000 modèles de
TUILES CÉRAMIQUE ET MOSAIQUES
nouveautés importées d'Italie
(escomptes 15 à 50%)
avec
• Adhésifs pour tuiles céramique, époxie.
• Coulis pour joints blancs et 14 couleurs.
• Accessoires en céramique (porte-savon, porte-papier, etc.) pour agencer toutes les nouvelles couleurs Crane, American Standard, Kohler.
• Outils, seuils de marbre, etc.
CONSEILS GRATUITS D'INSTALLATION
CERDEC
Grand Centre de Céramique
6400 Beaubien est
(entre Lacordaire et Langelier)
Tél.: 253-3032
Heures: 9.00 à 18.00 h.
Jeu. et ven. jusqu'à 21 h.
Samedi toute la journée
AMPLE STATIONNEMENT

L'AFFAIRE DU PCP

Bradley, Garnett et Bickerdike trouvés coupables

William Bradley, chimiste, James Garnett, ingénieur, et William Bickerdike, fabricant de savon, ont été trouvés coupables, hier, par le juge

CONRAD BERNIER

Maurice Rousseau, de la Cour des sessions de la paix, d'avoir trafiqué quatre livres d'une drogue hallucinogène — le PCP — et d'avoir comploté pour en trafiquer 1,540 livres. Le prononcé des sentences a été fixé au 11 juin prochain.

Bradley, Garnett et Bickerdike furent appréhendés à l'automne de 1977 dans un laboratoire clandestin installé dans une usine de savon située au 5835 Donohue, à Ville St-Laurent, et appartenant à William Bickerdike.

Lors d'une perquisition policière supervisée par un expert du ministère fédéral de la Santé nationale, on avait saisi 200 livres de bisulfite et d'hydroxide de sodium et 9 barils contenant plus de 100 gallons de diverses substances chimiques utilisées pour fabriquer le PCP, un anesthésique employé autrefois par les vétérinaires mais mis au rancart depuis plusieurs années parce qu'ils n'osent même plus l'administrer aux animaux.

Cette même perquisition avait permis de récupérer sur une table du laboratoire la formule chimique du PCP telle que brevetée par un fabricant de produits pharmaceutiques.

Dans son jugement de 70 pages, le juge Rousseau écarte carrément le témoignage de Bradley, qui prétendait avoir fabriqué le PCP «par hasard», en tentant de mettre au point la recette d'un colorant «bleu indigo».

OUTRAGE AU TRIBUNAL

Radio-Canada déboutée

Le juge Albert H. Malouf, de la Cour supérieure, a rejeté, hier, la requête pour outrage au tribunal présentée par la Société Radio-Canada contre le Syndicat général du cinéma et de la télévision — Radio-Canada CSN — en affirmant que le demandeur n'avait pas prouvé que le défendeur avait contrevenu aux termes et conditions de l'injonction accordée le 5 février dernier par le juge Charles Gonthier.

Selon le juge Malouf, le demandeur n'a pas prouvé aussi qu'il y avait eu violence, intimidation et menace de quelque nature que ce soit de la part du défendeur. De plus, l'injonction n'interdisait pas au défendeur de rappeler aux autres journalistes qu'ils se devaient de respecter les lignes de piquetage.

Enfin, le juge souligne que la procédure pour outrage au tribunal exige une preuve forte et que celle-ci est la responsabilité du demandeur.

La situation est de plus en plus désespérée au Centre hospitalier de Rouyn

(PC) — La situation au Centre hospitalier de Rouyn est de plus en plus désespérée, en raison de la dernière décision des médecins démissionnaires de réduire leurs effectifs consentis à l'administration de trois professionnels à un seul, 24 heures par jour, jusqu'à ce que le ministère des Affaires sociales ait trouvé une solution aux problèmes de recrutement.

Rejoint par téléphone, hier, l'administrateur du centre hospitalier, M. Normand Laliberté, a indiqué que l'hôpital tentait désespérément de maintenir les services d'extrême urgence, alors que toutes les autres personnes nécessitant des soins sont acheminés vers d'autres établissements.

«On imagine, maintenant que les élections sont passées, a-t-il dit, que les représentants du ministère et des fédérations s'assoieront autour d'une même table et trouveront une solution aux problèmes des médecins.»

Déjà, sur un total de 29 médecins, travaillant dans cette région de 140,000 habitants, 23 ont remis leur démission et sept d'entre eux ont déjà annoncé leur départ vers d'autres cieux.

Hier, sur un total de 230 lits, 160 étaient toujours occupés, comparativement à 174 il y a à peine deux semaines.

M. Laliberté a annoncé que la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec rencontrerait les médecins démissionnaires, au cours des prochaines heures.

Il y a deux semaines, également, le Conseil d'administration du Centre hospitalier de Rouyn avait reçu un télégramme du ministre québécois des Affaires sociales, M. Denis Lazure, mais selon M. Laliberté, il ne contenait aucune suggestion susceptible de solutionner le problème des démissions et de recrutement des médecins.

Le télégramme faisait appel au sens des responsabilités des professionnels de la santé, du Conseil d'administration de l'hôpital et dénonçait le geste posé par les 23 médecins démissionnaires.

Les médecins qui doivent travailler dans des régions éloignées des grands centres urbains réclament des avantages spéciaux et des mesures susceptibles d'attirer les jeunes professionnels.

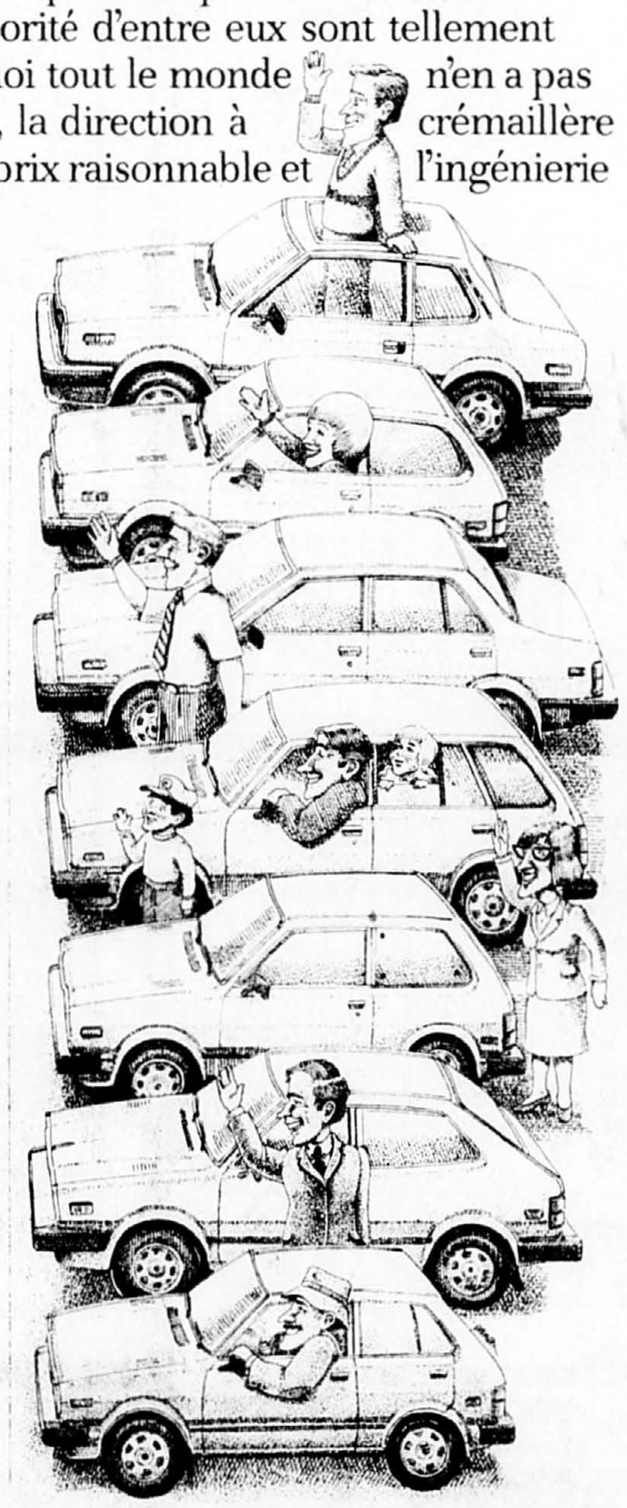
Selon le directeur de l'hôpital de Rouyn, la tâche d'un médecin qui accepte de travailler dans des régions éloignées est très lourde «et il est en droit de s'attendre à gagner autant d'argent que s'il décidait de demeurer à Montréal».

En plus de cesser leur travail au centre hospitalier, les médecins démissionnaires ont fermé leurs bureaux privés en ville.

SI VOUS NE FAITES PAS L'ESSAI D'UNE HONDA, VOUS NE SAUREZ PAS CE QUI REND HEUREUX ¼ DE MILLION DE CANADIENS.

Nous aurons vendu un quart de million de voitures d'ici le printemps: voilà une surprise pour plusieurs. Mais la surprise est encore plus grande pour le quart de million de Canadiens qui ont acheté ces Honda. Car la vaste majorité d'entre eux sont tellement heureux de leur Honda qu'ils ne comprennent pas pourquoi tout le monde n'en a pas une. Les propriétaires de Honda adorent la traction avant, la direction à crémaillère et la suspension indépendante; l'économie de carburant, le prix raisonnable et l'ingénierie inventive. Ils apprécient au plus haut point les caractéristiques comme la télécommande d'ouverture du hayon ou du coffre,* la moquette complète et les vitre teintées. Ils sont très contents aussi que l'on puisse dorénavant avoir un choix aussi complet qui va de la Civic familiale ou 5 portes à l'excitante Prelude GT, de l'Accord 3 portes ou sedan à la nouvelle Accord LX, merveille de luxe.



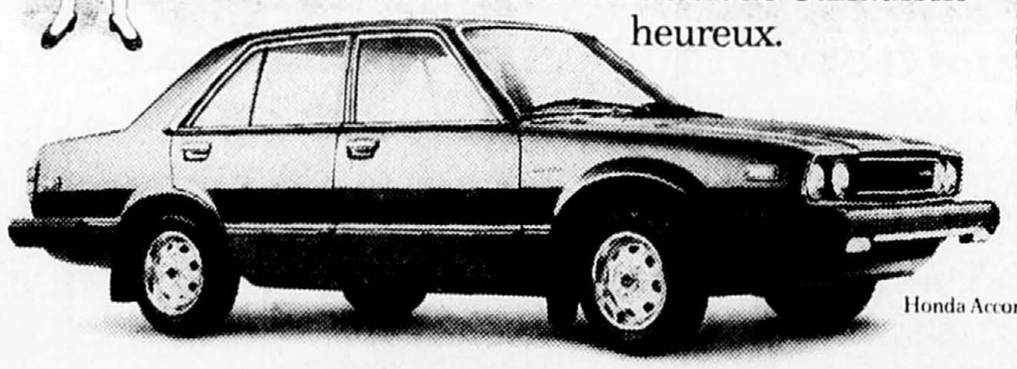


LA VOITURE IMPORTÉE N°1 AU CANADA**... CINQ ANS DE SUITE!

Être la voiture importée n°1, ça a déjà de quoi réjouir le coeur. Mais quand ça se produit cinq années de suite, c'est évidemment que quelque chose réjouit le coeur de bien des gens. Et ce sont les personnes les plus importantes: ceux et celles d'entre vous qui achetez des voitures.

Maintenant que nous franchissons le cap du quart de million de voitures vendues, nous célébrons. Et nous aimerions que vous vous joigniez à nous.

Alors, venez essayer une Honda. Vous connaîtrez alors le secret de tant de Canadiens heureux.



Honda Accord LX.

VENEZ FÊTER LE "¼ DE MILLION" DE HONDA. FAITES L'ESSAI DE LA VOITURE IMPORTÉE N°1 AU CANADA.

*Non disponible sur Civic de base. **Selon des relevés de ventes de voitures neuves de R.L. Polk. Voiture importée la plus vendue dans les années 1976, 1977, 1978, 1979 et 1980.

Garage Civique Limitée
2355 boul. Hymus
Dorval, Québec H9S 1J8
683-5533

La Boutique Automobile M.P.R. Rainville Inc.
195-1re Avenue, Ville Ile-Perrot
Québec J7V 5A1
453-8416

Les Automobiles Honda A.K.S. Ltée
266 boul. Labelle
Ste-Rose, Québec H7L 3A2
625-1953

Verchères Auto Inc.
3551, chemin Chambly
Longueuil, Québec J4L 4E2
679-4710

Encore Automobile Ltd/Ltée
266 boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay, Québec J6K 3C2
698-1060

Lombardi Autos Ltée
7965 boul. Langelier
St-Léonard, Québec H1P 2X6
324-5542

Rallye Motors Limitée
0101 Clément
LaSalle, Québec H8R 1S8
364-1121

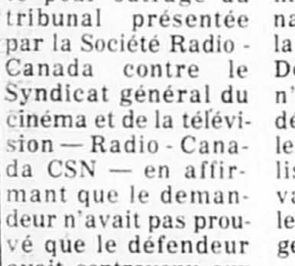
Lallier Auto Inc.
110 Notre-Dame
Repentigny, Québec J6A 2P3
581-7571

Honda De Sigi Ltée
440 Dorchester ouest
Montréal, Québec H2Z 1V7
879-1550

Lallier Auto Inc.
12435 boul. Laurentien
Cartierville, Québec H4K 1N9
337-2330

Vente d'écoulement des produits ZENITH

DES ÉCONOMIES INSTANTANÉES pour une période limitée



M1908C

ÉPARGNEZ $120.00

Rég. $699.00*
MAINTENANT: $579.00

- Le TOREADOR
- Télécouleur 20" de style compact
- Cabinet de couleur brun foncé



S2556P

ÉPARGNEZ $200.00

- Le SIENA
- Télécouleur 26" de style méditerranéen
- Fini pacanier

Rég. $1,169.00*
MAINTENANT: $969.00

ÉPARGNEZ $30.00

Rég. $149.95*
MAINTENANT: $119.95



M120C

- Le MEMPHIS
- Téléviseur noir et blanc 12" CA
- Portatif leger et compact

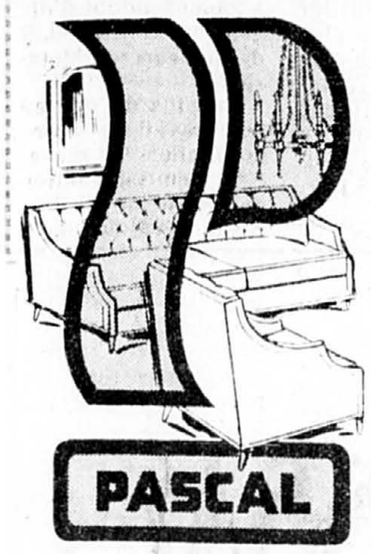
VENEZ DÈS AUJOURD'HUI!
pour des aubaines spectaculaires sur toutes les catégories de produits ZENITH
TÉLÉCOULEUR • TÉLÉ NOIR ET BLANC
STÉRÉO • ET RADIO
OFFERTS CHEZ TOUS LES MARCHANDS ZENITH PARTICIPANTS

* Prix de detail suggéré du manufacturier, avant cette vente. (Prix, rabais et modèles peuvent varier selon les marchands)
La qualité doit y être pour que le nom Zenith soit apposé*

Salle de séjour signée Sklar-Peppler

Voici un mobilier que les décorateurs les plus raffinés seraient fiers de choisir. C'est pourquoi Pascal est fier de vous l'offrir.

Le bois franc massif et les placages pacanier respectent la texture et les veines naturelles du bois. Le chaud fini arbre fruitier ajoute une note élégante. L'ensemble est recouvert d'un beau tissu beige en olefine et rayonne.



PASCAL



Canapé 3 places **949.88**

Causeuse **729.88**

Fauteuil **499.88**

Table basse ovale **394.88**

Table à lampe **394.88**

Table gigogne **304.88**



Chambre à coucher «Captivation» signée Hooker

Une chambre à coucher résolument classique et confortable, dans la plus pure tradition de Hooker. L'ensemble est en bois franc massif et en placages pacanier. Le joli fini chaud rehausse merveilleusement bien les veinures du bois. Magnifiques ferrures hors série en laiton. Commode et armoire avec moulure dans la partie supérieure.

Ensemble 4 pièces avec tête de lit 54"-60"

1099.88

avec tête de lit 80"

1199.88

Table de chevet en sus

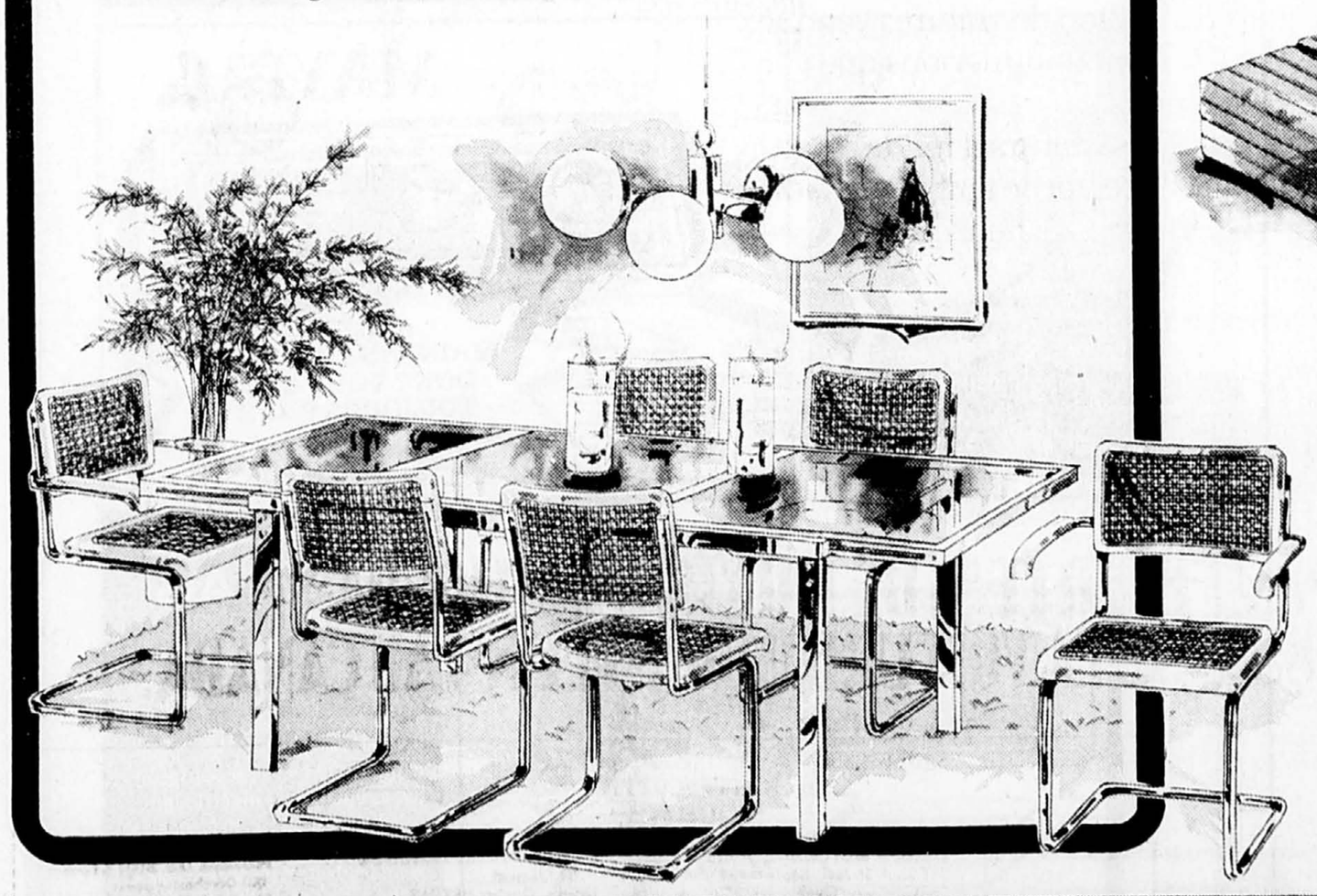
199.88 pièce

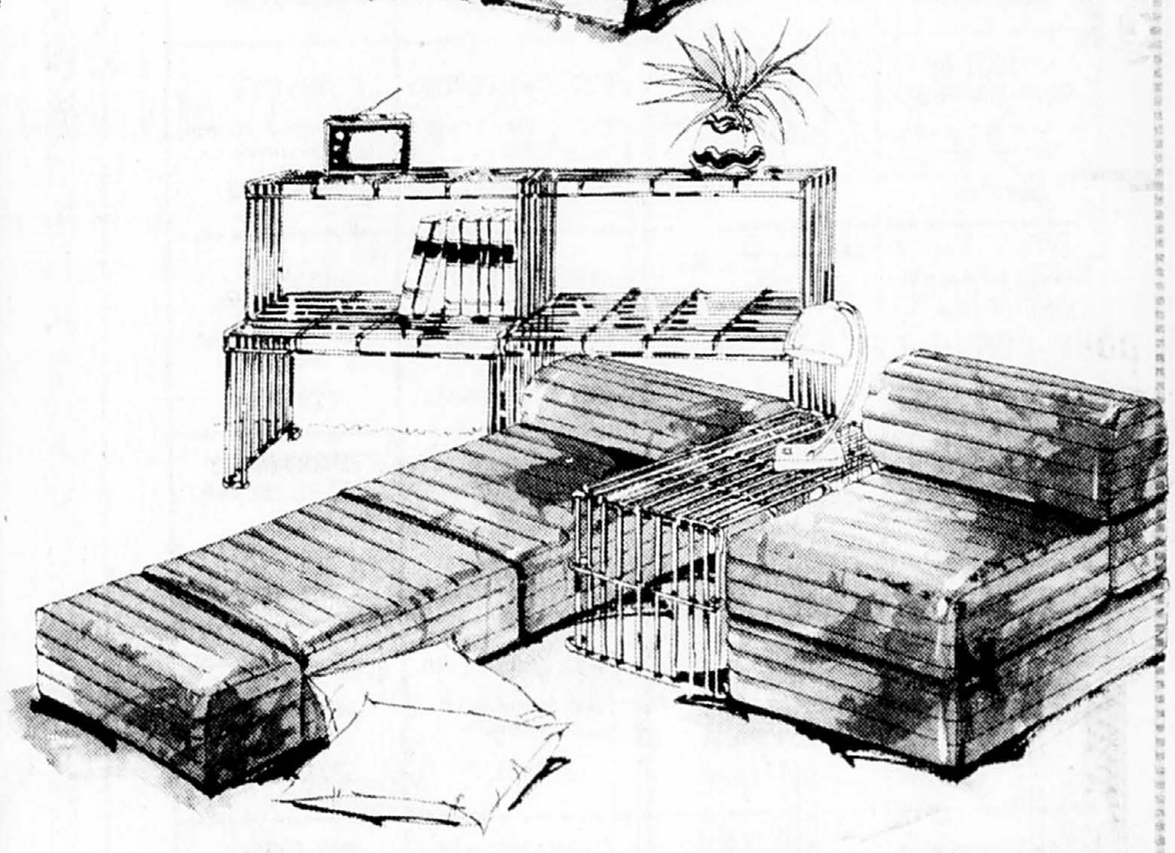
Mobilier de dînette 7 pièces création Sheres

Grâce à la table à rallonges, il vous sera facile de créer un coin repas agréable quand vous recevrez vos amis et pratique quand vous serez entre vous intimement. La table Sheres fait 36" x 63" sans rallonges, et quand six personnes veulent s'asseoir confortablement autour, elle s'allonge à 89½". L'ensemble 7 pièces comprend 4 chaises latérales, 2 chaises avec bras et une table très pratique en chrome et verre, garnie de bois naturel.

Ensemble 7 pièces
Table, 2 chaises avec bras et 4 chaises latérales

749.88





Le fauteuil Sherwood: pour s'asseoir et s'y coucher

Planifiez votre intérieur en vue de combattre le prix élevé de l'espace à combler. Commencez par le sauve-espace — un fauteuil Sherwood offrant trois possibilités. Pour s'y asseoir, s'y coucher ou s'y étendre. Enveloppé de toile de nylon, style parachute. Sept couleurs éblouissantes au choix: noir, bleu, rouge, vert, jaune, violet ou orange. Et quelque chose de plus: appuie-tête à même.

Fauteuil sauve-espace Sherwood

159.88 ch.

La case: pour entreposer avec élégance

Puis les cases faciles d'entretien: faites preuve d'imagination en entreposant ou en disposant divers articles dans toute la maison. Chacune remplit 12" ou 18" d'espace bien planifié. Couleurs: blanc, chrome ou amande.

Case 12" de prof. facile d'entretien **25.88** ch.

Case 18" de prof. facile d'entretien **35.88** ch.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

L'année scolaire risque d'être perturbée davantage à Chomedey de Laval

■ La fin de l'année scolaire des 20,900 élèves de la commission scolaire Chomedey de Laval risque d'être perturbée davantage si les négociateurs patronaux et le conciliateur ne s'entendent pas sur l'hypothèse d'un règlement dans le conflit qui les oppose aux enseignants depuis plus de huit mois.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Réunis en assemblée mardi, les professeurs ont accepté dans une proportion de 90 p. cent le document de travail présenté par le conciliateur Normand Gauthier dans le but d'en arriver à un règlement sur les clauses encore en litige. Or, quelques heures plus tard, la présidente du syndicat, Micheline Côté, et des professeurs se sont faits dire par le président du conseil des commissaires de la CSCL, Bernard Rivest, qu'il n'acceptait pas le document du conciliateur comme tel.

«Nous sommes prêts à rencontrer le conciliateur mais nous ne sommes pas d'accord avec le contenu du document. Je laisse à nos négociateurs le soin de discuter avec le conciliateur afin de trouver une entente», a ajouté M. Rivest.

La prise de position des commissaires de la CSCL a eu pour effet de jeter une douche d'eau froide sur Mme Côté et les syndiqués qui étaient avec elle. Ils ont tous quitté la salle de délibérations rapidement pour entammer une conversation dans le corridor.

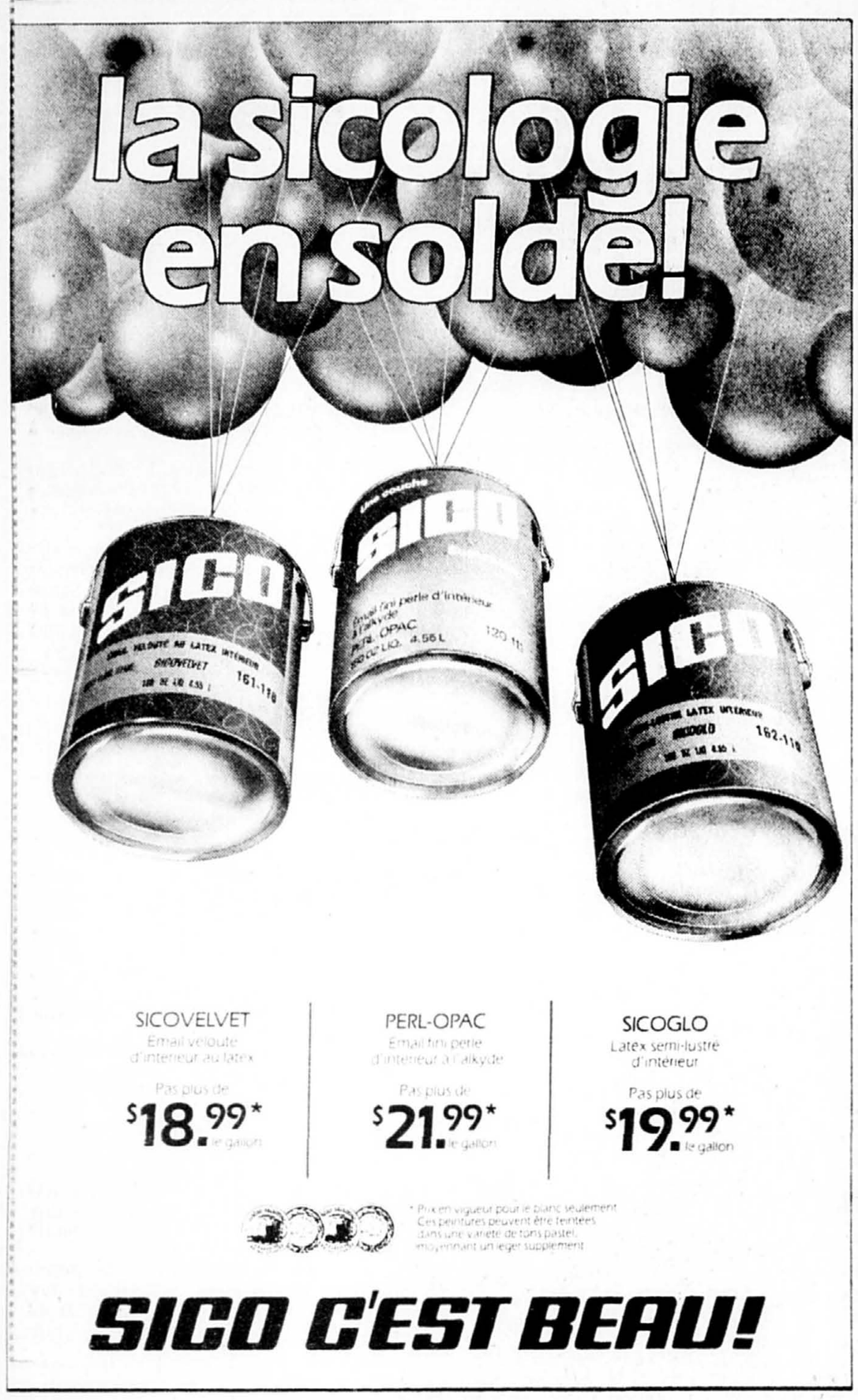
«Ils veulent (les commissaires) un affrontement. Ils font tout pour nous pousser à débrayer. Nous ne pouvons pas déclancher la grève présentement; il est préférable d'attendre à septembre. Ils veulent faire traîner le conflit alors qu'ils s'apprêtent à remercier 141 professeurs», tels sont les propos prononcés par les syndiqués à leur présidente.

Mlle Côté a mis fin aux discussions en mentionnant que les professeurs seront appelés à étudier les nouvelles stratégies à prendre lors d'une assemblée générale qui aura lieu au cours des prochains jours.

Un porte-parole du Syndicat des professeurs de Ville de Laval a indiqué hier après-midi que le conciliateur avait convoqué les négociateurs de la CSCL pour aujourd'hui. Quant aux représentants syndicaux, ils doivent rencontrer M. Gauthier par la suite.

Le syndicat est d'avis que le document remis par le conciliateur représente à leurs yeux un règlement final du conflit. «Les membres du Syndicat des professeurs de Ville de Laval se retrouvent ainsi parmi les 10 derniers syndicats à ne pas avoir encore de convention collective bien que l'entente nationale des enseignants soit signée depuis plus d'un an», précise le porte-parole syndical.

Depuis janvier dernier, les professeurs font la grève du zèle et refusent d'accomplir des tâches parascolaires en dehors de leurs heures de travail.



SICOVELVET
Email velouté d'intérieur au latex
Pas plus de $18.99* le gallon

PERL-OPAC
Email fini perle d'intérieur à l'alkyde
Pas plus de $21.99* le gallon

SICOGLO
Latex semi-lustré d'intérieur
Pas plus de $19.99* le gallon

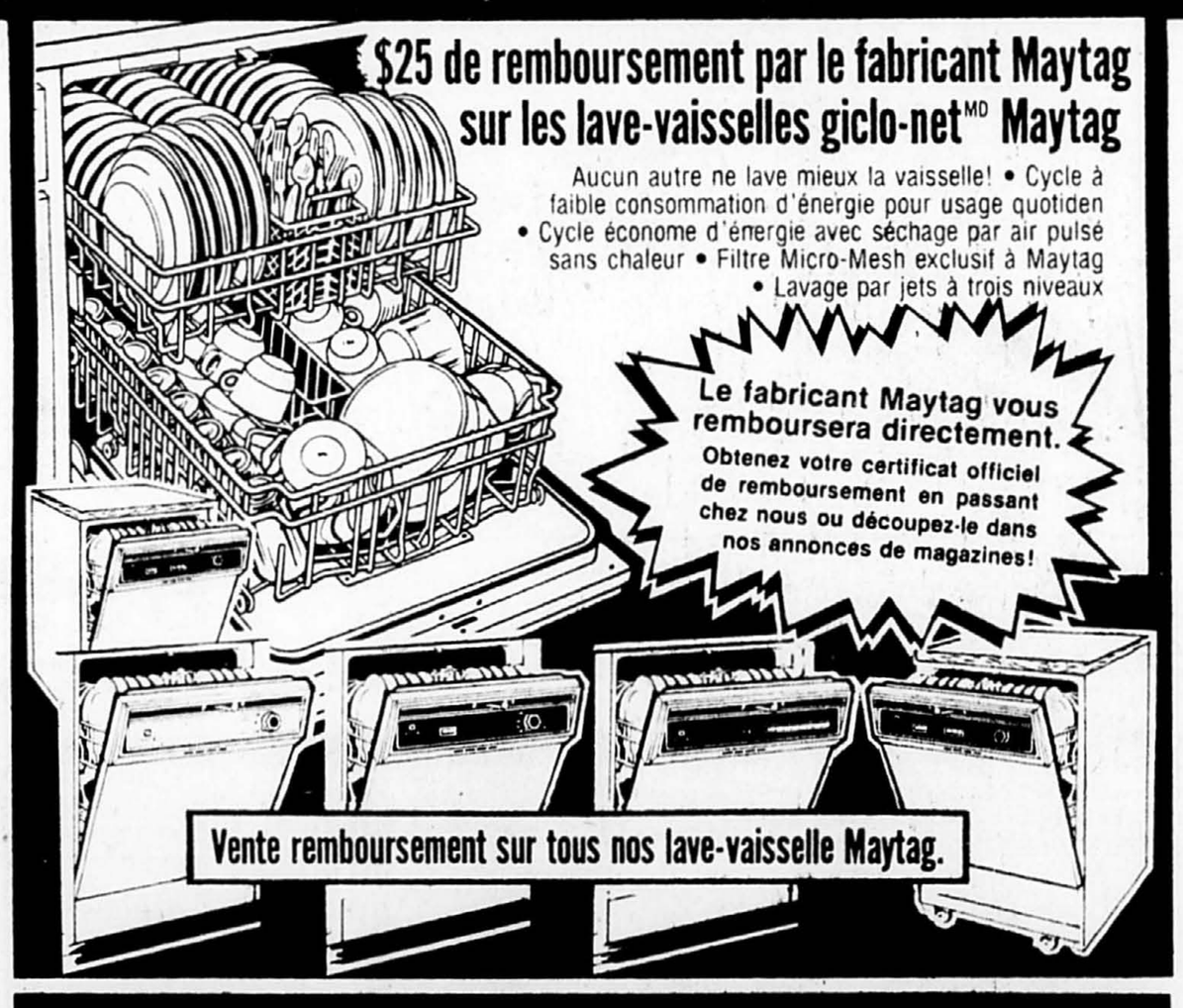
* Prix en vigueur pour le blanc seulement. Ces peintures peuvent être teintées dans une variété de tons pastel, moyennant un léger supplément.

SICO C'EST BEAU!

ATELIER NIKETIC INC. 2591, BOUL. LAPINIÈRE BROSSARD 676-3196	**MAURICE BERNIER** 1451 FLEURY EST MONTRÉAL, 382-4961	**QUINCAILLERIE BERNIER INC.** 4638, ST-DENIS, MONTRÉAL 844-8838	**LA BOUTIQUE DE DÉCORATION 337 INC.** 337, Henri-Bourassa ouest Montréal 331-5750
QUINC. BERGER INC. 1155, BOUL. STE-ÉLIZABETH LAPRAIRIE 659-1951	**CUSSON & PAULIN** 254, ST-RÉGIS, ST-CONSTANT 632-5690	**QUINC. CYR & FRÈRES INC.** 1080, UNION, VILLE STE-CATHERINE 632-3040	**QUINC. CHÂTEAUGUAY** 3, RUE PRINCIPALE CHÂTEAUGUAY 692-8223
COLOBAR DE PONT-VIAU INC. 357, boul. des Laurentides Pont-Viau (Laval) 667-7200	**QUINC. CENTRALE** 285, BOUL. D'ANJOU CHÂTEAUGUAY 691-2211	**ROBERT DÉCORATION** 6480 rue Beaubien est Montréal, 255-9841	**BOIS IDÉAL** 4100 Boul. St-Laurent Montréal 844-1963
D'AIGLE & PAUL INC. 101 Boul. Taschereau Candiac 659-5444	**DECOR LONGUEUIL ENR.** 1166, boul. Ste-Foy Longueuil 670-5440	**QUINC, GOYER LTÉE** 1533, Boul. LABELLE CHOMEDEY (LAVAL) 681-3328 681-4431	**GÉROT LE QUINCAILLIER** 4451, Beaubien est Montréal 728-6854
GOINEAU-BOUSQUET 164, boul. des Laurentides Pont-Viau (Laval) 667-9770	**QUINCAILLERIE JEAN HÉBERT INC.** 1115, Mont-Royal est Montréal 526-3337	**Intérieurs d'Aujourd'hui Ltée LES GALERIES DUPUIS** 845, rue Ste-Catherine est Montréal 845-4450	**FERRRONNERIE JEAN-PIERRE ENR.** 4810, Charleroi Montréal-Nord 322-6922
JEANNEAU ENR. 1987, WELLINGTON MONTRÉAL, QUÉ. 933-1662	**C. LÉTOURNEAU (1978) INC.** 70, RUE LÉVIS LONGUEUIL 651-3500	**QUINC. LAURIER INC.** 366, Laurier ouest Montréal 277-2115	**QUINC. G. LACHAPELLE** 1453 VILLERAY Montréal 721-2011
LA MAISON DU PEINTRE 145, Sauvé ouest Montréal 381-8524	**QUINCAILLERIE A. LALONDE LTÉE** 3113, MASSON MONTRÉAL 728-3637	**L. LAMARRE LTÉE** 4041 EST, STE-CATHERINE Montréal 526-2857	**MAT. CONST. ST-CONSTANT** 2, MONTÉE DES BOULEAUX ST-CONSTANT 632-0365
QUINC. MERCIER INC. 62, ST-JEAN-BAPTISTE MERCIER 691-0443	**MAJOR & MAJOR INC.** 1540, rue Sauvé est Montréal 389-3588 389-7821	**Quinc. JEAN C. OUELLET** 280 BEAUBIEN EST MONTRÉAL 277-2143	**MARC ROUSSEAU LTÉE** 520, boul. Labelle Chomedey (Laval) 688-1170
QUINC. DURAND 804 St-Jacques Montréal 866-3541	**QUINCAILLERIE ROBERGE INC.** Galeries Cousineau St-Hubert 656-9993	**J. R. RAVARY ENR.** 5066, Papineau Montréal 527-1323-4	**SHEARER & RUTHERFORD INC.** 50 Stinson Montréal 748-6161
SICO	**QUINCAILLERIE ROBERVAL INC.** 1307, ROBERVAL GALERIES CLAIREVUE ST-BRUNO 653-3687	**J.-A. SAUVÉ LTÉE** 3005, DE LA CONCORDE DUVERNAY, LAVAL 661-2443	**SICO**



Vente-remboursement MAYTAG

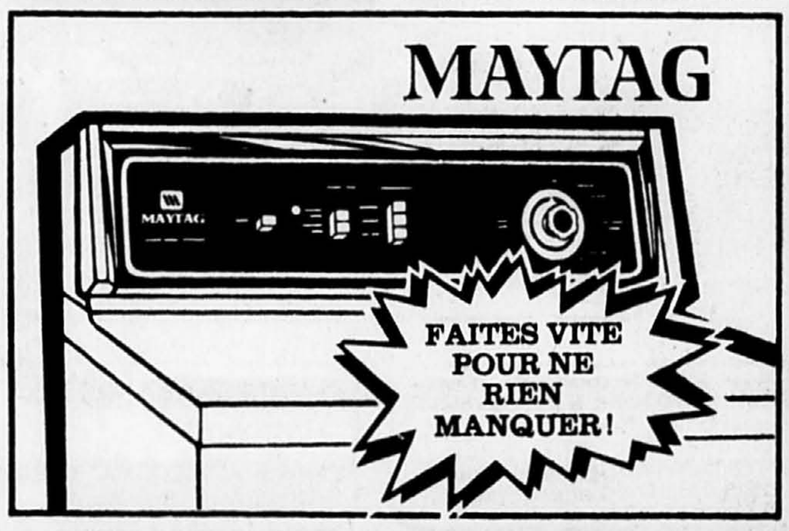


ÉCONOMIE SUR LAVEUSES ET SÉCHEUSES ÉCONOMES D'ÉNERGIE

Laveuse MAYTAG DURABLE

N°1 pour leur durabilité, ce sont celles qui coûtent le moins cher de réparations et qui en ont le moins besoin. Les préférées à travers le pays! (D'après un sondage national où l'on demandait aux consommateurs la marque qu'ils aimeraient posséder.)





Sécheuse MAYTAG a grand tambour

• Un succès commercial éprouvé dans les buanderies de libre service • Économes d'énergie, elles sèchent en douceur les tissus infroissables et tous les tissus d'aujourd'hui • Choisissez parmi les réglages électronique automatique ou à minuterie • Tambour à grande capacité avec porte permettant un accès facile • Filtre à charpie accessible à l'avant et facile à nettoyer

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou



PASCAL

JENN-AIR

VVV®

CRÉER CHEZ SOI SON PROPRE CENTRE DE CUISSON

Combinaisons gril-cuisinière-four



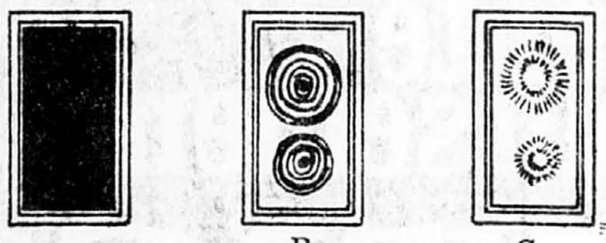
No 88370. La cuisinière-gril convertible avec cadran de contrôle à chiffres à lecture directe et gril épargne-énergie qui permet l'usage des sections du gril avant ou arrière indépendamment. Elle offre un four conventionnel à chaleur radiante ou à convection. Son fini intérieur est très résistant et est combiné à un système de nettoyage accéléré contrôlé par minuterie. Style décorateur avec porte et fenêtre de verre noir transparent. Comprend un gril épargne-énergie à fiche de branchage. Les cartouches de dessus de cuisso doivent être choisies en sus dans la liste ci-dessous.

Prix de solde

1029.88

Base en sus — No 88186 **89.88**

Cartouches de dessus de cuisson vendues séparément:

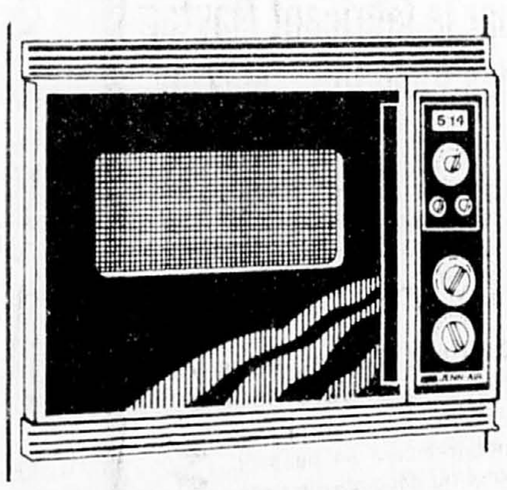


A. B. C.

A. Plaque noire..... **39.88** ch.

B. Elément conventionnel..... **96.88** ch.

C. Céramique de verre blanche..... **189.88** ch.



L'exclusif four double usage à convection

Modèle No. 800181

Un compagnon idéal à la cuisinière-gril sur le dessus. Le four double usage à convection s'utilise comme un four ordinaire et, grâce à la cuisson par convection, les viandes viennent d'un brun doré et juteuses en 30% moins de temps. Vous obtenez aussi la commodité de «congélation jusqu'à la fin», vous assurant de délicieux aliments sans avoir à les dégeler.

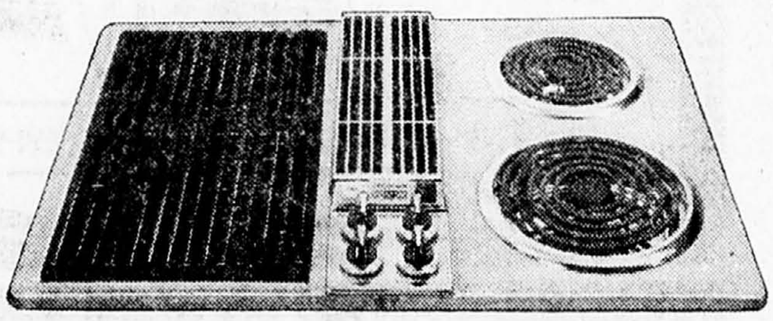
Prix de solde **699.88**

Dessus de cuisson convertible pour cuisinière-grils

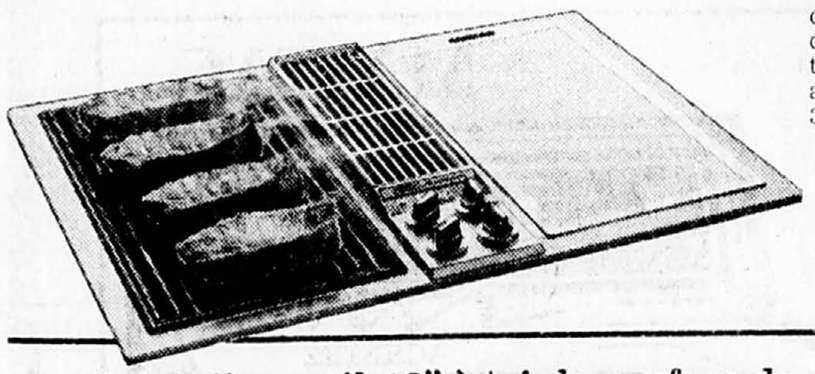
Cuisinière-gril convertible simple 30" — Modèle No 89890

Gril convertible à la gauche, dessus de cuisson électrique conventionnel et permanent à la droite (non convertible). Système de ventilation intégré. Comprend gril standard à fiche de raccord. 30.0 ampères à 240 volts.

Prix de solde **499.88**



Cuisinière-gril à double convertible 30" de luxe — Modèle No 89891



Dessus de cuisson convertible sur deux côtés avec gril épargne-énergie à fiche de raccord. Système de ventilation intégré, aucune hotte requise. Accepte les autres cartouches de dessus de cuisson. 30.0 ampères à 240 volts.

Prix de solde **519.88**

Céramique de verre blanche en sus **189.88**

Cuisinière-gril 46" à triple surface de cuisson convertible — Modèle No 89353

C'est la cuisinière-gril à cuisson, ultime pour sa beauté et sa capacité d'adaptation à toutes les cuissons. Choisissez les dessus de cuisson en céramique blanche ou à éléments conventionnels. Comprenant un gril épargne-énergie, se convertit en gril double avec accessoires en option. Il comprend un système de ventilation incorporé, des contrôles infinis, des lumières indicatrices en surface et une minuterie incorporés. 44.3 ampères à 240 volts.

Prix de solde **819.88**



Eléments conventionnels en sus **96.88** ch.

La méthode d'achat Pascal

«Entrepot-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.

- MASTER CHARGE
- CHARGEX
- PASCAL QUICK CHARGE ou termes prolongés

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Enseignement religieux : la CECM décide de serrer la vis aux récalcitrants

■ La CECM a décidé de resserrer la vis aux professeurs qui demandent à être dispensés de l'enseignement religieux dans ses écoles en édictant, hier soir, plusieurs mesures dissuasives. Les commissaires ont ainsi fixé à la fin du mois la date limite après laquelle un enseignant ne pourra réclamer l'exemption des cours de religion. De plus, s'il le fait, la Commission des écoles catholiques de Montréal ne lui garantira pas un poste à la même école.

MARIO FONTAINE

La CECM se réserve en outre le droit de relever de leurs obligations les professeurs qui n'accompliraient pas leur tâche en enseignement religieux au cours de la prochaine année scolaire.

Plusieurs enseignants acceptent en effet, dans le moment, d'assurer les cours de religion même s'ils sont indifférents devant cette matière ou encore personnellement incroyants, afin de ne pas être transférérés d'école, une «punition» qui serait parfois infligée aux exemptionnistes.

Les commissaires ont d'ailleurs scruté à la loupe leur résolution d'hier, en modifiant même la formuiation, pour que leur geste ne puisse se percevoir comme une promotion des dispenses. Le nombre d'enseignants qui y recourent est relativement restreint actuellement, mais tend à augmenter d'une année à l'autre.

Pour justifier sa résolution, la CECM rappelle le «caractère confessionnel de ses écoles et la dimension chrétienne de leurs projets éducatifs».

Au cours de la même réunion, les commissaires ont par ailleurs résolu de garder ouvertes les écoles Saint-Jean-de-la-Lande et Saint-Jean-de-la-Lande annexe, sous la pression de groupes de parents. Celles-ci ne devaient plus rouvrir en septembre prochain.

Cadre de Nordair disparu en République Dominicaine

■ Larry Lavery, 32 ans de Montréal, un cadre à l'emploi de Nordair, a été porté disparu, hier midi à la suite d'une violente tempête qui s'est abattue sur les côtes de la République Dominicaine.

M. Lavery, un chef de service des contrats de manutention chez Nordair, était en voyage d'étude lorsque l'appareil dans lequel il prenait place, un Cessna 172 d'une compagnie locale, a été porté disparu six minutes après son départ de Puerto Plata en route vers Saint Domingue où M. Lavery devait finaliser des contrats.

La garde côtière américaine, six hélicoptères de Nordair et 11 employés de la compagnie participent présentement aux recherches, recherches qui se poursuivront jusqu'à la fin de la semaine, selon un officiel de la compagnie. Outre le pilote de l'avion, M. Léo Pau, responsable d'une compagnie aérienne en République Dominicaine était à bord de l'appareil.

Un député canadien lance un appel aux É.-U.

■ (AP) — Le député libéral de Sault-Sainte-Marie aux Communes, M. Ron Irwin, a lancé un appel devant un sous-comité du Sénat américain en vue d'adopter des règlements plus sévères contre les pluies acides, et cela avant qu'on déplore des dommages irréversibles à la nature dans les deux pays.

Responsable d'un groupe parlementaire canadien ad hoc, M. Irwin témoignait devant le sous-comité de l'Environnelment et des Travaux publics, en tournée dans la capitale du Maine.

Actuellement, les lois anti-pollution américaines sont trop permissives alors que les usines américaines causent 70 pour cent du problème des pluies acides au Canada, a rappelé M. Irwin.

EASTERN S'ENVOLE VERS NEW YORK SIX FOIS PAR JOUR.

NO DE VOL	DEPART DORVAL	ARRIVÉE NEW YORK	NO DE VOL	DÉPART NEW YORK	ARRIVÉE DORVAL
EA 69	YUL 7h	LGA 8h 11	EA 562	LGA 8h 30	YUL 9h 36
EA 877	YUL 8h 05	LGA 9h 16	EA 68	LGA 12h 55	YUL 14h
EA 115	YUL 10h 25	LGA 11h 35	EA 872	LGA 15h 40	YUL 16h 49
EA 547	YUL 14h 59	LGA 16h 06	EA 108	JFK 18h 15	YUL 19h 34
EA 157	YUL 17h 55	JFK 19h 12	EA 542	LGA 19h 45	YUL 21h 01
EA 421/EA 209	YUL 20h 25	LGA 21h 31	EA 526	LGA 21h 20	YUL 22h 28

Les horaires de vols peuvent être modifiés sans préavis.

Contrats à signer, ententes à confirmer, clients à rencontrer, les hommes et les femmes d'affaires montréalais choisissent Eastern quand ils doivent se rendre à New York et autres villes de la côte atlantique. Pourquoi? Parce qu'Eastern met à votre disposition un total de six vols quotidiens directs, aller retour le même jour — plus que toute autre ligne aérienne.

LA GUARDIA: UN HORAIRE PLUS FLEXIBLE.

Parce que cet aéroport est le plus rapproché du coeur du «Big Apple», cinq des six vols quotidiens Eastern se posent à La Guardia. Vous êtes beaucoup plus près du centre des affaires et vous avez plus de temps et de vols à votre disposition. Le sixième vol se pose à l'aéroport John F. Kennedy. C'est le vol que préfèrent les voyageurs internationaux.

Pour vos voyages d'affaires à New York ou ailleurs aux États-Unis, communiquez avec Eastern. À Montréal, composez le 931-8211. A l'extérieur de Montréal, composez sans frais le 1-800-361-8530 ou appelez votre agent de voyage.





Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

De lourds défis au PQ et au PLQ

■ La réélection de l'équipe péquiste de M. René Lévesque comporte indéniablement un certain nombre d'avantages. La Charte du français connaîtra sans doute quelques années supplémentaires d'application, de sorte que l'affirmation du caractère français du Québec pourrait s'avérer irréversible. Devenu plus sûr de lui-même, le gouvernement péquiste aura l'occasion de se montrer généreux et accueillant à l'égard des anglophones et des groupes ethniques minoritaires. Dans ses négociations constitutionnelles, qui recommencent dès aujourd'hui, le gouvernement Lévesque est maintenant muni d'un mandat circonscrit certes (il ne peut promouvoir la souveraineté), mais quand même politiquement très fort.

De nouveaux défis considérables se présentent toutefois au gouvernement péquiste. Car, en 1976, il avait été élu avec un programme très chargé et des réformes bien précises à mettre en oeuvre. Cette fois-ci, le gouvernement Lévesque, en campagne électorale, s'est plutôt engagé à consolider les changements apportés ces dernières années. Ne nous le cachons pas: en l'absence d'un échéancier rigoureux et sans grands projets à proposer, il y a danger que le gouvernement péquiste se laisse aller à gouverner à la petite semaine. En 1976, le Parti québécois était arrivé au pouvoir avec des idées et de l'inspiration. En aura-t-il encore ou peut-on légitimement redouter qu'il soit à bout de souffle? La réflexion devra s'avérer très intense au sein du gouvernement péquiste. En ce sens, M. René Lévesque aurait avantage à profiter de la victoire tout fraîchement acquise pour remanier son cabinet en profondeur, pour y faire entrer du sang neuf. Peut-être le tiers des porte-feuilles, certainement le quart d'entre eux, pourraient être confiés à de nouveaux titulaires.

Le premier ministre René Lévesque affirmait lundi soir que le PQ «s'enracine profondément dans la vie politique du Québec». Pour que cette vision des choses devienne réalité, le gouvernement péquiste a encore d'immenses efforts à fournir. Il a déjà récolté des appuis chez les agriculteurs (un peu comme l'Union nationale d'autrefois), mais il lui reste, surtout pour effectuer cette relance économique qu'il a laissée miroiter, à établir de meilleurs canaux de communications avec les milieux d'affaires; jusqu'à présent, en dehors des sommets de concertation, le gouvernement péquiste n'entretenait guère de rapports très amicaux avec les dirigeants de la grande entreprise. Cette tâche sera d'autant plus prioritaire que ce secteur de la société n'aura vraisemblablement pas de représentant au cabinet.

Du côté de la minorité anglophone et des groupes ethniques, la situation est meilleure. Une intéressante percée a été faite par le ministre Gérald Godin auprès de la communauté grecque. Le sénateur Pietro Rizutto soutient même que 30 pour cent de l'électorat ethnique a fait confiance au PQ lundi dernier et que ce mouvement d'adhésion ne pourra qu'augmenter. Signalons que cela ne se fera pas tout seul. Les gestes symboliques devront être suivis de mesures concrètes. Par ailleurs, des voix anglophones pourraient avantageusement s'exprimer à l'intérieur du cabinet. Déjà on trouve intéressante la perspective que M. Robert Dean, président des Travailleurs unis de l'automobile, soit le porte-parole de la tendance de gauche chez nos concitoyens anglophones. De même, wm. Davi Payne, à titre d'universitaire qui connait bien les milieux anglophones montréalais, pourrait avoir sa place au sein du cabinet. Cela permettrait de reconstituer partiellement l'admirable alliance des progressistes anglophones et francophones qui s'était esquissée au coeur du RCM.

Le PLQ

Du côté du Parti libéral du Québec, de sérieuses remises en question s'imposent. Le docteur Augustin Roy, en début de semaine, préconisait une réévaluation du leadership de M. Claude Ryan, et rien de moins qu'un possible retour de Robert Bourassa à la tête du parti. Ce diagnostic est quelque peu hâtif. Les choses ne sont pas aussi simples. M. Claude Ryan porte certes une très lourde responsabilité dans le fait qu'une très confortable avance du PLQ ait pu s'effriter au début de 1981. Mais le chef du PLQ (contrairement à M. Bourassa en 1976) a tout de même conservé son comté. Il a remarquablement perfectionné l'organisation de son parti. Dans l'ensemble les résultats ne sont d'ailleurs pas si mauvais. Avec 46 pour cent des voix, le PLQ n'est qu'à 3.2 pour cent du total obtenu par le PQ. L'augmentation est considérable par rapport aux 34 pour cent obtenus par M. Robert Bourassa en 1976. Il est vrai de dire que le PLQ s'est acquis, en quatre ans et demi plus de nouveaux électeurs que le PQ.

M. Claude Ryan est victime d'une déplarisation que personne n'a semblé voir venir. Sauf son critique le plus sévère, le politicologue Léon Dion. On doit rendre cet hommage à M. Dion. Conférencier invité au colloque d'orientation de l'UN, le professeur Léon Dion, en février dernier, avait surpris plusieurs observateurs en affirmant que la polarisation de la période référendaire était en train de se résorber. Malgré le scepticisme qui a accueilli ses propos, la suite lui a donné raison. Par contre, lorsque M. Claude Ryan se rendit compte de la nécessité pour lui de faire renaître la crainte de l'option séparatiste (et donc la polarisation), il n'a pu faire passer qu'un message trop diffus (selon l'expression fort juste de M. Jean-Claude Rivest). Dans le domaine social, le PLQ n'est pas arrivé (comme le signale à bon escient M. René Dussault) à transmettre sa vision d'un Québec moderne. La campagne publicitaire du PLQ, en comparaison avec celles des libéraux fédéraux, toujours bien calibrées et astucieusement fignolées, tombait littéralement à plat. Personne n'aurait pu dire ce que signifiait concrètement le «vrai progrès au Québec».

Malgré les bonnes intentions du début de la campagne, telles qu'exprimées par l'organisateur en chef M. Pierre Bibeau, M. Ryan n'est pas arrivé à mettre en valeur son impressionnante équipe de candidats. Se voulant un homme de substance, il a montré un mépris démesuré des techniques modernes de communication. Mais rien ne prouve que, dans l'avenir, il ne pourrait pas comprendre qu'on peut utiliser des méthodes efficaces de transmission sans altérer le contenu de son message ou le fond de sa pensée. Avec un peu de modestie (il en a fait preuve lors de son discours de lundi) et d'ouverture d'esprit, il pourrait faire plus de place aux personnes de valeur sûre qui font partie de sa formation. Tout est possible à qui veut vraiment apprendre. En termes de souplesse et d'esprit d'équipe, M. Claude Ryan doit vraiment faire l'apprentissage de son nouveau métier. C'est à ce prix et non au moyen de purges, effectuées contre d'éventuels putschistes, que M. Ryan pourra se maintenir à la tête de son parti.

CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE

Davis juge le refus de Trudeau inacceptable

■ TORONTO (PC) — Les raisons avancées par M. Trudeau pour refuser de réunir une conférence des premiers ministres sur l'économie, comme le lui demandait l'Ontario, ne sont ni convaincantes, ni logiques, déclare le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis.

M. Trudeau avait dit à ce dernier, cette semaine, qu'il n'envisagerait de réunir cette conférence qu'après la rencontre au sommet des sept principaux pays industrialisés prévue pour le mois de juillet à Ottawa.

«Il n'est ni logique, ni nécessaire d'écouter le monde avant de nous entretenir de notre plus gros problème» a répondu, mercredi, M. Davis dans une lettre expédiée à M. Trudeau.

«J'admet que le calendrier de votre gouvernement soit chargé... Cependant, je suis persuadé que votre gouvernement dispose du personnel compétent nécessaire pour s'occuper de plus d'une question à la fois.»

Dans sa requête, M. Davis avait demandé à M. Trudeau de réunir une conférence fédérale-provinciale pour étudier le problème de l'inflation, qu'il considère être le problème numéro un du Canada.

À LA BANQUE DE COMMERCE, UN NOUVEAU SERVICE EN CAS DE DÉCOUVERT.

Si vous êtes titulaire d'un compte de chèques personnel Commerce ou d'un compte clé Commerce, vous pouvez maintenant vous prévaloir d'un nouveau service qui vous protège en cas de découvert: la Provision spéciale Commerce. Grâce à celle-ci, vos chèques sont couverts jusqu'à concurrence de la limite de crédit qui vous a été consentie. Grâce à la Provision spéciale Commerce, vous n'aurez plus à vous préoccuper de demander une avance à la banque chaque fois que vous voudrez éviter le désagrément d'avoir des chèques retournés impayés. Et si jamais vous avez un besoin urgent de fonds, vous aurez toujours cette provision spéciale à votre disposition.

Les titulaires d'un compte de chèques personnel Commerce ou d'un compte clé Commerce peuvent bénéficier de la Provision spéciale Commerce sur simple demande à leur propre succursale Commerce. Si vous n'êtes pas client de notre banque, vous n'avez qu'à ouvrir un compte Commerce et présenter votre demande dès aujourd'hui. Nous nous ferons un plaisir de vous aider à déterminer, au moment de votre demande, la limite de crédit qui vous conviendra le mieux. Une fois votre demande approuvée, vous aurez une préoccupation de moins en ce qui a trait à vos opérations bancaires. Tant que vous n'utiliserez pas ce service, vous n'aurez aucuns frais à payer.

La Provision spéciale constitue une excellente raison d'ouvrir un compte de chèques personnel Commerce ou un compte clé Commerce et de devenir client de notre banque, si vous ne l'êtes déjà. Venez, dès aujourd'hui, vous renseigner au sujet de ce nouveau service Commerce.

UN AUTRE MOYEN DE FACILITER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES.



LA PROVISION SPÉCIALE

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

LES ACCUSÉS DE DÉLITS À CARACTÈRE SEXUEL

Désormais, les examens médicaux se feront au CLSC Centre-ville

■ En 1980, 445 Montréalais des deux sexes, accusés de délits à caractère sexuel (prostitution, viol, grossière indécence...) ont dû subir un examen médical dans les locaux du quartier général de la police et dans des conditions d'hygiène douteuses, sans bénéficier de suivi médical ou social. À partir du 1er mai prochain, les choses vont changer: les présumés délinquants sexuels auront un mois, avant le prononcé de leur sentence ou de leur procès, pour subir sur une base volontaire un examen médical au CLSC Centre-Ville.

HUGUETTE ROBERGE

Adoptée en vue de faciliter le dépistage et le traitement des maladies vénériennes, cette nouvelle politique d'incitation ou de persuasion de la Cour municipale de Montréal a été annoncée hier par le juge en chef Bernard Tellier. Elle sera appliquée à titre d'essai pendant six mois.

Même s'il semble enlever des «dents» à la Loi sur la protection de la santé publique, toujours en vigueur, le nouveau système, qui «dé-judiciarise» l'examen médical prescrit par cette loi dans les cas de délits d'ordre sexuel, comporte des avantages certains, en particulier: 1) la confidentialité des rapports d'examens (la Cour sera informée, non pas des résultats du test, mais uniquement du fait que l'examen a été subi); 2) une amélioration sensible des conditions hygiéniques dans lesquelles ces examens seront subis; 3) l'assurance d'une thérapie appropriée dans les cas qui le nécessitent et 4) la possibilité d'offrir à cette clientèle (les prévenus) tous les avantages d'un CLSC.

Le juge Tellier se dit d'avis que, dans ce domaine, le volontariat doit l'emporter sur la contrainte, ce qui n'exclut pas «un certain dirigisme» de la part des juges qu'il a invités à collaborer au succès de ce nouveau programme. Ainsi, aucun procès ne devra être entrepris, ou aucune sentence ne sera imposée, avant que l'accusé n'ait pu établir qu'il s'est «volontairement» soumis à l'examen médical, peu importe le résultat obtenu.

Dans le cas des dangereux maniaques sexuels à qui tout cautionnement aura été refusé, leur détention minimisant en principe tout risque de contagion, c'est en prison qu'ils seront traités... comme tous les détenus malades, a précisé le juge Tellier.

Le programme de dépistage et de traitement des maladies vénériennes entrepris par le CLSC Centre-ville est ouvert à tout le monde et a, semble-t-il, donné des résultats intéressants. Selon les responsables de ce programme intitulé «Contact-T-Nous», il y aurait eu à Montréal en 1979, 230 nouveaux cas de syphilis et 4,492 cas de gonorrhée, ce qui représenterait un dixième seulement de la réalité estimée puisqu'il s'agit de cas déclarés seulement.

Selon le Dr Jean Robert, du CLSC Centre-ville, il importe de faire tomber le tabou des maladies vénériennes et de sensibiliser la population au fait que ces infections, qui s'attaquent aux gens de toutes classes sociales, sont d'autant plus difficiles à contrer que les personnes qui les transmettent, toujours par contacts sexuels, sont en général asymptomatiques et donc, inconscientes du danger. Les facteurs de risque sont, outre une vie sexuelle active, une infection antérieure (surtout par la tendance à retourner dans les mêmes milieux), l'anonymat des contacts sexuels et le nombre élevé de partenaires.

L'hôpital Notre-Dame dénonce la souscription d'un de ses médecins

■ Depuis quelques jours, un poste de radio de Montréal parraine une levée de fonds publics pour financer l'achat d'équipement spécialisé destiné à alimenter les bébés prématurés de l'hôpital Notre-Dame. Objectif: $7,000. Or, la direction et le conseil d'administration de Notre-Dame se dissocient complètement de cette souscription publique et se trouvent bien embêtés par cette initiative toute personnelle du Dr Marc Gervais, chef du département de pédiatrie de cet hôpital.

HUGUETTE ROBERGE

«Ça n'a aucun sens! De braves gens se sont présentés ici avec un billet de $5 ou de $10 en main pour sauver la vie de nos prématurés!» a lancé hier un porte-parole de Notre-Dame.

L'initiative du Dr Gervais, toute louable en soi qu'elle puisse être, inquiète les autorités de l'hôpital qui imaginent mal que tous leurs chefs de service s'adressent à la générosité de la population pour obtenir l'appareil de précision ou l'équipement sophistiqué de leurs rêves.

Cette mini-campagne de souscription, lancée sur les ondes de CKAC, étonne d'autant plus que le département de pédiatrie de l'hôpital Notre-Dame est présentement remis en question par le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal et qu'il pourrait donc être fermé dans les mois qui viennent.

Le président du conseil d'administration de Notre-Dame, M. André Bisson, joint par LA PRESSE, s'est déclaré «tout surpris d'apprendre par la radio cette mise à contribution du public en faveur de l'hôpital».

«Nous sommes gênés de recevoir des chèques adressés à l'hôpital Notre-Dame, cet argent devant forcément être versé au budget général, alors que tous les dons doivent être faits à la Fondation Notre-Dame pour servir ensuite à financer des projets spéciaux et spécifiquement approuvés par l'hôpital...»

M. Bisson s'est engagé à intervenir immédiatement auprès du médecin, introuvable hier au moment de mettre sous presse, pour lui dire que «des choses comme ça, ça ne se fait pas!»

Confirmant que le Dr Gervais est un précieux collaborateur de CKAC dont il a participé à plusieurs émissions, le président - directeur - général de la station de radio, M. Paul-Émile Baulne, avait peu d'explications à fournir hier. «J'arrive de vacances, dit-il, et les gens qui pilotent ce dossier sont absents. Mais j'imagine qu'on a facilement associé le Dr Gervais à l'hôpital Notre-Dame dont il est un important directeur de département...»

Mississauga: $500,000 de poursuites en cours

■ TORONTO (PC) — Plus de 860 résidants de Mississauga ont intenté des poursuites de $500 millions à la suite des inconvénients causés par le déraillement d'un train qui a forcé l'évacuation de plus de 225,000 personnes, en novembre 1979.

Les intimés sont CP Rail, le Canadien National, Hawker Siddeley, Dow Chemical, Shell Canada, la ville et le chef des pompiers de Mississauga, le chef de police du district de Peel, le procureur général Roy McMurtry et la Commission canadienne des transports.

Commencez l'été du bon pied



Offres valables jusqu'au 21 avril 1981

1 Chaussures Adidas TRX #4690108
Semelle à motif antidérapant,trepointe souple, empeigne en nylon robuste, renforcé de cuir.
Rég. $32.98 Spécial $29.97

2 Chaussure Brooks Trojan #4592994
De conception exclusive, cette chaussure offre une triple semelle. Support de voûte plantaire et semelle intérieure coussinée pour procurer confort et bon ajustement.
Rég. $37.98 Spécial $29.97

3 Pony Sprint
Junior #4670072 Rég. $21.98 Spécial $14.97
Senior #4690182 Rég. $23.98 Spécial $14.97

4 Pony She Runner #4680072 Rég. $24.98 Spécial $14.97

5 Pony Belle #4620670 Rég. $26.98 Spécial $14.97

Mail Champlain 2150, boul. Lapinière, Brossard 671-7275
Mail West-Island Route Transcanadienne, sortie 55 683-8400
Centre Laval Autoroute des Laurentides, sortie 8 688-1021
Ville d'Anjou 7201, boul. Galeries d'Anjou 353-9000
Carrefour de l'Estrie 3050, boul. Portland, Sherbrooke (819) 567-5286
Les Promenades St-Bruno 226, boul. Les Promenades 653-1364
Centre-Ville Angle Sainte-Catherine et Stanley 288-0181

CHARGEX

ARLINGTON SPORTS
C'est sportmidable
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



ATLANTIQUE

GARANTIT* — La main-d'oeuvre de service de ses TV couleur et composants haute fidélité pour 48 et 60 mois respectivement.

REMBOURSE* — La différence si vous trouvez votre téléviseur couleur ou chaîne haute fidélité Atlantique moins cher, chez tout autre détaillant, aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE* — Tout élément de votre chaîne haute fidélité Atlantique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

RCA • HITACHI • PANASONIC • SANYO • TOSHIBA • SONY • QUASAR • YAMAHA • TECHNICS • SANYO PLUS • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA •

ATLANTIQUE, l'expert en audio pour l'auto.

TEN • SANYO • marantz • FUJITSU TEN • Panasonic • BOSE • AUDIOVOX • CRAIG

• AUDIOVOX AVX-600 — Prix suggéré $287.90
• Haut-parleurs TRYVOX 20 — Special $189.95

• CRAIG T610 — Prix suggéré $309.95
• Haut-parleurs CERWIN VEGA CS7 — Spécial $249.95

RCA
SUPER AUBAINE avec deux films gratuits (votre choix)
Le magnétoscope à cassette SelectaVision de 6 heures avec programmation de 14 jours et télécommande à trois fonctions

TOTAL 60 watts RMS — YAMAHA
• AMPLIFICATEUR intégré 60 w. RMS total (.02% D.H.T.)
• TABLE TOURNANTE AKAI semi-auto., cart. de qualité incl.
• HAUT-PARLEURS HENDRIX, 2 voies, puissance correspondante
Détail $709.80 — Prix Atlantique $399.95

TOTAL 32 watts RMS — SANYO
• RECEPTEUR AM/FM Stereo 32 w. RMS total
• TABLE TOURNANTE Semi-auto., ent. par courroie, cart. magnétique incl.
• HAUT-PARLEURS assortis, 2 voies
BASE incluse — Prix Atlantique $499.95
(Disques non inclus)

TOTAL 70 watts RMS — KENWOOD
• RECEPTEUR AM/FM stereo 70 w. RMS Total
• TABLE TOURNANTE Semi-auto., cart. de qualité incl.
• 2 HAUT-PARLEURS JANIS 3 voies, 50 watts chacun
Détail $979.60 — Prix Atlantique $699.95

*POUR NOS POLITIQUES CONSULTEZ NOS REPRESENTANTS — LES MODÈLES EN VENTE PEUVENT DIFFERER DES ILLUSTRATIONS

6060 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN
253-8880
Sortie Lacordaire
(Entre Lacordaire et Langelier)

PLUS DE 70 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEIL Mail Montenach
BROCKVILLE Islands Mall
BROSSARD Mail Champlain
CHARLESBOURG Centre commercial Jadis
CHÂTEAUGUAY Centre régional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwall Square
DORVAL Dorval Garden's Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
GATINEAU Promenades de l'Outaouais
GRANBY Galeries Granby
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Galeries Jonquière
JONQUIÈRE Place Centre-Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103 Princess Street
LACHINE Galerie Lachine
LACHUTE Centre commercial Lachute
LASALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achat Duvernay
LA TUQUE Centre commercial La Tuque
LÉVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achat Jacques-Cartier
LONGUEUIL Place Longueuil
MONTRÉAL Centre d'achat Forest
MONTRÉAL Galeries d'Anjou
MONTRÉAL Galeries Dupuis
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (niveau du métro)
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (3e étage)
MONTRÉAL Place Bourassa
MONTRÉAL Plaza Côte-des-Neiges
MONTRÉAL 6060 boul. Métropolitain est
MONTRÉAL Place Ontario
MONTRÉAL Place Versailles
MONTRÉAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Merivale Shopping Fair
OTTAWA Sparks Street Mall
OTTAWA St-Laurent Shopping Centre
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview
QUÉBEC Place Cartier (Mail St-Roch)
QUÉBEC Galeries de la Canardière
QUÉBEC Place Fleur de Lys
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
ROSEMÈRE Galerie des Mille-Îles
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Galerie St-Hyacinthe
ST-JEAN Galerie Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu
STE-MARTHE Promenade Deux-Montagnes
SEPT-ÎLES Mail de Place-Ville
SHAWINIGAN Plaza Mauricie
SHERBROOKE 180, rue Wellington nord
SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons
SOREL 65, rue Georges
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THETFORD MINES Carrefour Frontenac
TROIS-RIVIÈRES Centre les Rivières
TROIS-RIVIÈRES O. 4542 boul. Royal
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois Francs
VAL D'OR Carrefour du Nord
VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie
VILLE ST-LAURENT (Place Vertu Audio)

DISCWASHER • MELOTONE • CRAIG • AUDIOVOX • DECCA • HENDRIX • SENNHEISER • KOSS • SHURE • STANTON • EMPIRE • BASF • MAXELL • TDK • TDK • DENON • OPTONICA • PIONEER • SONY • SHARP • JVC • SANSUI • CLARION • MITSUBISHI • SONY • SHARP • JVC • SANSUI • CLARION • MITSUBISHI •

MARANTZ • LUXMAN • CERWIN VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA • MARANTZ • LUXMAN •



la Baie

Le Petit Jardin

vous convie à son brunch de Pâques à prix spécial!

Nous vous invitons cordialement à déguster notre menu de Pâques, vendredi et samedi, les 17 et 18 avril, de 11h à 15h, au restaurant Le Petit Jardin, au sixième, centre-ville. Ce menu à prix spécial comprend: un demi-pamplemousse grillé, une crêpe au jambon et aux pêches au cognac, une crème caramel et un café maison.

4.99 par personne

Le Petit Jardin, au sixième, centre-ville.



Pierre Beaulieu

Le Transit: une boîte qui a de l'audace

■ Le Transit aura offert au public, depuis son ouverture l'an dernier, quantité de spectacles qu'aucun autre propriétaire de boîte dite de variétés n'avait osé présenter jusqu'à maintenant. Plutôt que de miser sur un son particulier, plutôt que d'étiqueter sa salle et de se limiter à une clientèle bien précise, André-Bernard Tremblay, qui en dirige la destinée, a choisi de diversifier sa programmation.

Il fut le premier, incidemment, à présenter du théâtre dans un bar. Et le succès fut retentissant. On se souviendra en effet que, tout récemment, Pauline Martin y a présenté *Bachelor* (de Louis Saia, Louise Roy et Michel Rivard), pendant deux semaines, à guichet fermé. C'est au Transit également que Chatouille nous offrait le mois dernier sa *Sainte folie inachevée*. Bien entendu, on y a programmé surtout des spectacles de chanson. On a pu y voir Corbeau, Pierre Barouh, Daniel Lavoie, Octobre, quelques Américains aussi et, la semaine dernière, peu s'en fallut que nous assistions même au show de Mouloudgi, qui ne nous a pas rendu visite depuis une éternité. Le spectacle fut finalement annulé à la toute dernière minute, Mouloudji ayant été retenu en France, mais on nous dit que ce n'est que partie remise.

La programmation du Transit est d'autant plus intéressante qu'elle nous permet également de voir des artistes talentueux, dont le produit n'est pas nécessairement commercial et qui n'ont donc jamais l'occasion de se montrer au public montréalais, qui sont à peu près condamnés à jouer dans des cafés de province, des centres culturels ou des salles carrément underground qui n'attirent qu'un public bien restreint. Je pense à Dorothée Berryman, qui décidait dernièrement de monter un spectacle de chansons, à la troupe «Montréal Transport Limité», qui y présente son *Transport mental* à compter de mercredi prochain, de même qu'au duo Kaplan & Kaplan, deux ex-membres du Big Bazar de Michel Fugain qui seront au Transit un soir, lundi prochain.

Mardi soir également, nous aurons l'occasion d'y voir Pauline Michel, un écrivain, également auteur-compositeur-interprète, qui, bien qu'elle ait déjà deux disques sur le marché, n'a jamais présenté un seul show à Montréal.

•

Luc Cousineau, autrefois membre des Alexandrins on s'en souviendra, qui s'adonnait surtout à la composition de «jingles» depuis quelques années (il était propriétaire d'un studio d'enregistrement dont il vient tout juste de se départir), a décidé de revenir à la chanson.

«J'ai beaucoup aimé faire des



Luc Cousineau revient à la chanson.

«jingles» (la musique de commerciaux), dit-il. Ça m'a permis d'apprendre à écrire sous pression, de faire aussi mes exercices de grammaire musicale, de travailler avec quantité de musiciens et de me familiariser avec toute la technique du studio.

«Aujourd'hui, cependant, j'ai le goût de relever d'autres défis. J'ai le goût de chanter, ne serait-ce que comme choriste. J'aime ça, c'est le nouveau défi, le plus grand.»

Pour travailler à ce nouvel album, Cousineau s'est entouré d'amis, comme Pierre Létourneau qui lui a fourni quelques textes, ainsi que d'une quantité incroyable d'excellents musiciens avec qui il a l'habitude de travailler: Roger Gravel, Michel Donato, Jimmy Tanaka et Red Mitchell, pour n'en nommer que quelques-uns.

Cousineau a même décidé qu'il donnerait dorénavant des spectacles, ce qu'il n'a pas fait depuis huit ans.

•

C'est la semaine prochaine que sera lancé le nouvel album de Plume Latraverse (and the Plumettes), qu'il a choisi d'intituler *Livraison... par en arrière*. On aura l'occasion d'en reparler.

C'est la semaine prochaine également que sera lancé, sous étiquette «A & M», le premier album du groupe québécois Leyden Zar.

On connaît l'histoire de ce disque. Leyden Zar est un groupe composé à peu près exclusivement de francophones qui ont décidé de ne chanter qu'en anglais, ceci, bien sûr, dans le but de viser directement le marché international, sans devoir d'abord se soucier du goût des Québécois.

Leyden Zar a travaillé son produit pendant plus d'un an avant de le soumettre à plusieurs compagnies multinationales. C'est A & M, finalement, qui a accepté de les mettre sous contrat.

Le coup a déjà passablement bien réussi puisqu'à l'heure où nous nous parlons, les Etats-Unis ont déjà acheté le disque, de même que la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Reste à voir, bien sûr, si, maintenant les gens vont se le procurer.

•

A compter de ce soir, jusqu'à dimanche, Agharta, un nouveau groupe québécois, présentera son spectacle au Signal, une nouvelle boîte située rue Ste-Catherine, à l'est de Pie-IX. On profitera de l'occasion pour lancer le premier album du groupe.

Gilbert Bécaud, pour les fans, donne par ailleurs son spectacle à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

LA SÉCURITÉ DU PUBLIC EN DANGER

Les Voyagements doivent fermer leur local

■ Suite à une visite surprise et à un rapport dévastateur du Service de l'inspection des bâtiments du ministère québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre, le conseil d'administration du Théâtre des Voyagements a décidé d'annuler les représentations du spectacle qui avait pris l'affiche mardi, et de fermer le local qu'il occupait depuis deux ans au 5145, du boulevard Saint-Laurent. La décision a été prise hier, en fin d'après-midi, après consultation avec des conseillers juridiques.

MARTIAL DASSYLVA

C'est dans l'après-midi de mardi que les gens des Voyagements ont pris connaissance du rapport de l'enquêteur du ministère du Travail rédigé à la suite d'une inspection survenue à la fin de la semaine précédente. Ce rapport de six pages comporte une longue liste d'infractions et de réparations à effectuer pour se conformer aux exigences du Code provincial du bâtiment et de la Loi sur la sécurité dans les édifices publics.

Le fonctionnaire appointé dans ce cas, Pierre Alain, a d'ailleurs placardé à l'extérieur de la bâtisse un avis stipulant que l'emplacement n'était pas «sécuritaire».

Aux Voyagements, mardi, on avait malgré tout pris la décision de tenir la première du spectacle prévue pour le soir même, soit la présentation de deux pièces de Louise Roy et de Michel Chevrier, *les Dernières Chaleurs* et *Transport en commun*, et d'aviser quant à la suite des événements.

Joint à Québec, le directeur du service de l'inspection des bâtiments au ministère du Travail, M. Georges Paquet, a déclaré que le rapport qu'on lui a fait sur la situation aux Voyagements indiquait que l'état de la sécurité y était déplorable et que, dans les circonstances, le ministère n'avait pas d'autre choix que de condamner l'édifice.

Le haut fonctionnaire a également ajouté que le théâtre fonctionnait sans avoir obtenu au préalable le certificat de sécurité obligatoire pour tous les édifices publics.

D'autre part, M. Paquet a déploré le fait que dans le milieu artistique, on semblait très peu connaître les exigences de la Loi de la sécurité dans les édifices publics et qu'on ouvrait des établissements à droite et à gauche sans s'assurer au préalable des procédures à suivre.

Il a révélé en outre que son service caressait le projet «de porter un grand coup l'été prochain». Ce grand coup se déroulerait au niveau de l'information et au niveau des inspections dans les théâtres d'été.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Marc Messier, un des piliers des Voyagements.

Aux Voyagements, une porte-parole du groupe, Hélène Larivée, s'est dite atterrée par l'action du Service de l'inspection des bâtiments. «Il est évident que nous ne sommes plus en mesure de garder le théâtre ouvert. Bien sûr que nous reconnaissons que tout n'est pas parfait, mais nous aurions aimé être prévenus un peu plus longtemps d'avance. Nous ne nous serions pas engagés dans la production du dernier spectacle.»

Elle a déploré également le fait que le ministère des Affaires culturelles ne renseigne pas mieux les jeunes comédiens sur les règlements provinciaux existant dans le domaine de la sécurité publique.

Le coup est d'autant plus dur à encaisser que le noyau de jeunes comédiens à l'origine des Voyagements, Marc Messier, Véronique Le Flaguais, Michel Côté et Marcel Gauthier, avait englouti temps et argent personnel dans la rénovation du local du boulevard Saint-Laurent.

Selon Hélène Larivée, les réparations à effectuer, contenues dans le rapport de l'inspecteur du ministère du Travail, sont tellement nombreuses que le conseil d'administration des Voyagements se refuse à en estimer le coût même approximativement. Les recommandations du fonctionnaire portent notamment sur l'installation d'un système de gicleurs, sur l'ouverture de nouvelles sorties, sur le remplacement de matériaux combustibles, etc.

On se souvient que lors de son ouverture, le Théâtre des Voyagements avait eu quelques démêlés avec le Service des incendies et de la santé de la Ville de Montréal. Les choses s'étaient par la suite tassées, les Voyagements s'étant conformés aux exigences de ces deux services.

Quant au spectacle de Louise Roy et Michel Chevrier, on espère pouvoir le présenter le plus vite possible dans une autre salle montréalaise, tout probablement le Conventum.

CHOIX D'ÉMISSIONS

11:00 ② ⑨ ⑨ ⑪ ⑭ — **Les premiers ministres**
En direct d'Ottawa, la réunion des premiers ministres provinciaux au sujet de la question constitutionnelle.

19:30 ⑦ ⑧ et ⑩ — **«Dans cette maison de Brède»**
Quel beau film! Diana Rigg, qui était la très fringante Mme Peel dans «Chapeau melon et bottes de cuir» est ici une femme de carrière qui entre au couvent. A la recherche de l'amour vrai, qu'elle trouvera d'ailleurs. Un film intelligent et tout à fait fascinant.

21:00 ⑤ — **«Family Plot»**
Pas le meilleur Hitchcock, mais bien bon quand même. Avec Bruce Dern et Barbara Harris.

Hotel de La Salle presente
ROCK & ROLL 50'
Les frigidaires
de mardi jusqu'à dimanche
* Entrée gratuite vendredi ou samedi sur présentation de cette annonce
En spectacle: YAKITTY YAK
1240 Drummond 866-6492

L'ORCHESTRE SYMPATHIQUE
L.O.S.
CE SOIR VENDREDI SAMEDI
22h et 23h30
CAFE THEATRE LE NOEUD
2075 St-Laurent
Rens.: 844-5994

MICHEL GELINAS présente
CE SOIR
BECAUD
16, 17, 18, 19 avril 20h30
Billets aussi en vente: Archambault Musique, Magasins Sauvé & Frères, Montreal Trust: PVM, Place Bonaventure, Fairview.
EN VENTE MAINTENANT
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures
Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

CE SOIR JUSQU'AU 19 AVRIL
Les infidèles
de HAROLD PINTER
Adaptation française Éric KAHANE
Mise en scène Olivier REICHENBACH
Avec (par ordre d'entree en scene)
Monique MILLER Raymond BOUCHARD
Gabriel GASCON Jose RETTINO
Tarifs de groupes sur demande: 932-3137 (514)
Réservations: 861-0563 (514)
tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
Jean-Louis Roux, directeur artistique

LES ENTREPRISES GESSER INC. presentent
Gisèle MacKenzie
3, 4, 5 et 8, 9, 10, 11 mai
20 h 00
Billets $16, $14, $11, $8
Aussi en vente: Archambault Musique, Magasins Sauvé Frères, Montréal Trust: PVM, Place Bonaventure, Fairview.
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures
Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

"MOI TARZAN, TOI JANE"
de JANETTE BERTRAND
avec LOUISE TURCOT RAYMOND LEGAULT
mise en scène JANINE SUTTO
du 22 AVRIL au 24 MAI
Billets en vente maintenant
La Comédie Nationale
1450 est, rue Ste-Catherine 523-1131

En grande première!
La Super Exposition d'Ameublement
C'est l'événement de l'année dans le domaine de l'ameublement et de la décoration intérieure. Pour la première fois sous un même toit sont réunis les plus grands noms dans ce domaine à Montréal. Ne manquez pas cette occasion unique de rafraîchir ou renouveler votre intérieur en magasinant chez les meilleurs marchands en ville!
Choisissez parmi ces activités et plusieurs autres:
• Prenez part à des cliniques de décoration sur la chambre d'enfant, la salle de bain, la cuisine, l'éclairage, le mélange des styles et l'agencement des couleurs!
• Voyez une démonstration sur l'art de la gravure, donnée par La Guilde Graphique dans le décor d'un atelier!
• Initiez-vous aux techniques en vidéo et aux chaines stéréo de l'avenir!
• Suivez une démonstration de cuisine d'été au BBQ donnée par Soeur Berthe!
• Venez demander conseil à Albert Bazergui, chroniqueur en décoration d'intérieur, au kiosque de La Presse!
• Assistez à un atelier de construction de meubles en bois, donné par la Maison Vilas!
• Rencontrez les finissants du module d'Aménagement intérieur du CEGEP du Vieux Montréal!
tout à la fois pour mon chez-moi!
Place Bonaventure du 23 au 28 avril
Entrée: $3.00
Étudiants et Âge d'or: $2.00

DUCEPPE
Présente
«QUELQUE PART... UN LAC»
"ON GOLDEN POND"
DE ERNEST THOMPSON
Traduction et adaptation d'Albert Millaire
Mise en scène de Claude Maher
Décor: Denis Rousseau
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Guy Simard
Avec:
Béatrice Picard
Paul Hébert
Catherine Bégin
Benoit Girard
Aubert Pallascio
Éric Beauséjour
ou
François Marchal
Du 8 avril au 16 mai
THÉATRE PORT ROYAL

Le club Montréal
17 avril SHAWN PHILLIPS
18 avril ADAM AND THE ANTS
23 et 24 avril CHOM présente ROUGH TRADE
25 avril SECRET AFFAIRES
26 avril ORCHESTRAL MANOEUVRE
Portes ouvrent à 20h.
Billets en vente aux comptoirs T.B.S.
318 ouest, rue Ste-Catherine (Metro Place des Arts) 866-8057

le théâtre national pour enfants les pissenlits
avec la collaboration de l'Office des producteurs de lait du Québec
présente
ICARE
de roland lepage
Du labyrinthe ou il était prisonnier, ICARE s'envole... un appel à la liberté, au respect de l'enfant
ICARE ET LA CRITIQUE
une féerie de magie théâtrale, ICARE vole et on y croit — Le Devoir 27-11-79
un spectacle de grande qualité — Journal de Montreal 2-1-80
cette production gâtera et enchantera aussi bien les grands que les petits — La Presse 7-1-80
mise en scène joseph saint-gelais
avec louis amiot marie codebecq line lamarche monique leblanc olivier l'ecuyer et rené lemieux
musique de joël bienvenue
livre publié par lemeac
le lundi de Pâques 20 avril à 14 h.
Une seule representation à Montreal
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

Présente par Anprom Inc
Grand récital de
JOHN LITTLETON
Dimanche 3 mai, 20h00
Billets en vente aux comptoirs TRS de tous les magasins La Baie
Eglise St-Jean-Baptiste
4237, Henri-Julien, Mtl
Renseignements:
(514) 668-4780



Foget•Sabourin présente
SHAWN PHILLIPS
AVEC SES MUSICIENS «COSMIC DEBRIS»
VEN. 17 AVR. 21h30
LE CLUB MONTRÉAL
318 ouest, rue Sainte-Catherine (métro Place-des-Arts)
SUPPLÉMENTAIRE UN SOIR SEULEMENT
BILLETS: TICKETRON (288-3651)



PAUL PICHÉ
DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
VENDREDI 1er MAI 21h. — SAMEDI 2 MAI 20h.
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal Québec H2X 1Y9
Guichet: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112 Billets: 9$ 10$ 11$



sur La Place dans le cadre des festivités du 5e anniversaire du Complexe Desjardins
Une rétrospective des vendredis de la Pleine Lune avec
georgette cyr
et les musiciens de Claude Emond
Le 17 avril à 21h05
AU PROGRAMME: Ferland, Lapointe, Leyrac, Gagnon, Julien, Léveillée, Forestier, etc.
ENTRÉE LIBRE
le Complexe Desjardins
au coeur du nouveau centre-ville



sur La Place
dans le cadre des festivités du 5e anniversaire du Complexe Desjardins
Grande soirée québécoise
avec:
• LES SORTILÈGES
• DENISE GUÉNETTE
• DES VIOLONNEUX DE L'ASSOCIATION DES VIOLONNEUX DU QUÉBEC
et GUY TAY animateur
CE SOIR À 21 H 05
ENTREE LIBRE
Le Complexe Desjardins
Au coeur du nouveau centre-ville

trahi ... condamné il crie VENGEANCE
14 ANS
Dès DEMAIN!
RAGE AU COEUR
OLIVER REED SUSAN GEORGE
Plus 2e film aux cinémas suivants:
st-denis 2
1590 RUE ST-DENIS 845-3222
le paradis 1
8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
ciné parc st-eustache 1
ROUTE 15, SORTIE 21 472-6660 979-1707
comme une femme
18 ANS Adultes
desjardins 4
Les Heritières
Dès DEMAIN!
ISABELLE FRAPPERI
POUR TOUS
desjardins 1
LE GYNECOLOGUE DE LA MUTUELLE
Dès DEMAIN!
POUR TOUS
desjardins 2
Une tragédie du sexe...
LULU
UN FILM DE WALERIAN BOROWCZYK
18 ANS Adultes
Dès DEMAIN
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3227

DERRIÈRE LEURS BARREAUX, UN SEUL ESPOIR : QUITTER CET ENFER!
18 ANS Adultes
Les EVADEES du CAMP d'AMOUR
ANITA WILSON
ANTHONY STEFFEN
Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur
DÈS DEMAIN!
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL 671-6125

UN DRÔLE DE DRAME QUI A POUR SUJET... LA MORT!
14 ANS
BURT REYNOLDS
dans
SUICIDEZ - MOI DOCTEUR!
"THE END"
2ème GRAND FILM DANS CHAQUE CINÉMA
DÈS DEMAIN!
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL 671-6129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

«American Pop» un film avec du panache!
JOEL SIEGEL ABC-TV
14 ANS
AMERICAN POP
Le nec plus ultra dans le domaine du film d'animation.
COLUMBIA PICTURES PRESENTS
A MARTIN RANSOHOFF PRODUCTION
A RALPH BAKSHI FILM
"AMERICAN POP"
Written by RONNI KERN Executive Producer RICHARD ST. JOHNS
Produced by MARTIN RANSOHOFF & RALPH BAKSHI
Directed by RALPH BAKSHI
DEMAIN!
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
1:00, 3:00, 5:00, 7:00 et 9:00

BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL PRÉSENTENT
MALCOLM McDOWELL DANS
CALIGULA
VERSION ANGLAISE
18 ANS Adultes
Aucun laissez-passer ou carte de l'âge d'or accepté
Horaire: midi • 3h00 p.m. • 6h00 p.m. • 9 00 p.m.
Admission générale $7.00
Cinéma DE PARIS
896 STE CATH O. - MANSFIELD 875 1882
A COTE DU RESTAURANT DUNN'S

«NOUVEAU À EN COUPER LE SOUFFLE. IL ÉCHAPPE À TOUTE DESCRIPTION.
Un triomphe conjuré par un alchimiste.»
«DRÔLE, RAPIDE, INTELLIGENT ET AUDACIEUX.
Possiblement le film américain le plus original de l'année.»
— Rona Barrett
«UN NOUVEAU FILM VIGOUREUX, FASCINANT ET PROVOCATEUR.
On vous laisse haletant.» — Charles Champlin, Los Angeles Times



VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
THE STUNT MAN
«LE DIABLE EN BOITE»
PETER O'TOOLE · STEVE RAILSBACK · BARBARA HERSHEY
réalisé par RICHARD RUSH
RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
DÈS VENDREDI!

Les Ciné-Parcs
Odéon · Laval · Boucherville · Châteauguay
maintenant ouverts tous les soirs !
Cinémas ODEON
(Version française) Berri 1 288-2115 Lun. à jeu.: 2:00, 5:15, 8:30 Ven. Sam Dim.: 12:00, 3:15, 6:30, 10:00 Un film de Roman Polanski 'TESS' POUR TOUS
Lun. à ven.: 8:30 DOLBY STEREO (Version anglaise) Place du Canada 861-4595
Robert Redford "BRUBAKER" en Version Française 14 ANS
Berri 2 288-2115 Crémazie 388-4210 Ciné-Parc Laval 2 622-5555 Ciné-Parc Boucherville 2 655-5515
Berri: 12:05, 2:25, 4:45, 7:10, 9:25 Crémazie: 7:10, 9:25 (2e film aux ciné-parcs)
DE RETOUR! GUERRE ÉTOILES POUR TOUS
Berri 3 288-2115 Mercier 255-6224 Villeray 388-5577 Brossard 1 465-5906 Verdun 768-2092 St-Jérôme Ciné-parc Odeon 2 655-0692 Ciné-Parc Laval 1 622-5555 St-Jean Ciné-parc Châteauguay 2 691-1310
ALAIN DELON 3 hommes à abattre 18 ANS
12:25, 2:15, 4:05, 6:00, 7:45, 9:35
Berri 4 288-2115
12:40, 2:25, 4:10, 6:00, 7:45, 9:35 LE NOUVEAU WOODY ALLEN AU MI-TEMPS DE L'ÂGE POUR TOUS
Berri 5 288-2115
Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT LE DERNIER MÉTRO POUR TOUS
7:00, 9:30 Le Dauphin 1 721-6060
QUE LE SPECTACLE COMMENCE... 14 ANS
Le Dauphin 2 721-6060 7:00, 9:20
Clint Eastwood "Ca Va Cogner" 14 ANS
Champlain 1 524-1685 Jean-Talon 725-7000 Brossard 3 465-5906 Odeon Laval 1 687-5207 (2e film aux Brossard et ciné-parcs) Ciné-parc Odeon 1 655-0692 Cine-parc Châteauguay 1 691-1310
Burt Reynolds "tu ne fais pas le poids SHERIF" POUR TOUS 2e FILM A CHAQUE CINÉ
Champlain 2 524-1685 Odeon Laval 2 687-5207 Brossard 2 465-5906 Ciné-Parc Laval 4 622-5555 Ciné-Parc Boucherville 1 655-5515
SCANNERS 14 ANS
Plaza: 5:15, 7:15, 9:15 Mer.: 7:00, 9:00 (2e film aux ciné-parcs)
Plaza Alexis Nihon 2 935-4246 Square Décarie 2 341-3190 Ciné-Parc Laval 3 622-5555 Cine-parc Châteauguay 3 691-1310
COAL MINER'S DAUGHTER POUR TOUS
Bonaventure 2 861-2726 5:15, 7:30, 9:45
Bonaventure: 5:10, 7:10, 9:10 Neiges: 7:20, 9:25 Bonaventure 1 861-2726 Côte-des-Neiges 1 735-5527 Modern Romance 14 ANS
HANGAR B POUR TOUS
Plaza: 5:20, 7:20, 9:20 Neiges: 7:20, 9:20 Plaza Alexis Nihon 3 931-3313 Côte-des-Neiges 2 735-5527

Une statue à la mémoire de Charlot

■ LONDRES (AFP) — Une statue en bronze de Charlie Chaplin sera inaugurée, aujourd'hui, à Leicester Square, en plein centre de Londres, à l'occasion du 92e anniversaire de la naissance du grand acteur.

La statue mesure 1,80 m, porte l'inscription «Le génie comique qui a ravi tant de monde» et représente feu Charlie Chaplin dans le personnage de Charlot. Elle est l'oeuvre du sculpteur britannique John Doubleday.

NOTEZ BIEN
La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloid.

1st SHOWING in MONTREAL
THE KIND OF GIRLS YOU HEAR ABOUT IN DEEP VISION 3-D 18 YRS Adults
The PLAYMATES
Plus: 2nd. EROTIC FILM in Color
PAPINEAU 2
4519 PAPINEAU corn Mont ROYAL tél 527-8835

THE CURE THAT SATISFIES -EVERYONE!
18 ANS ADULTES
Sweet Sweet FREEDOM
starring JOHN HOLMES
A treat instead of a treatment!
PLUS TEMPTATIONS JENNIFER WELLES
Dès 10h
EVE

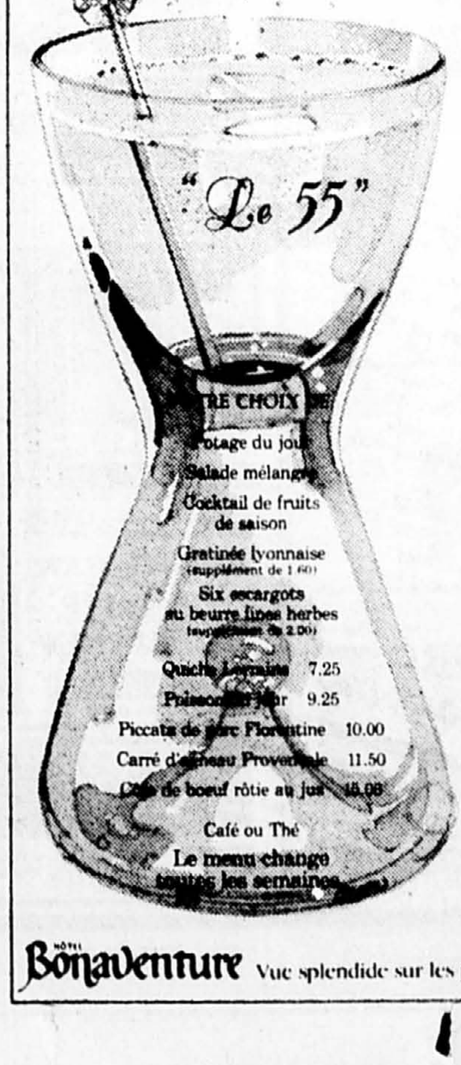
2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE 18 ANS
SUMMER SCHOOL
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932
CASSETTES VIDÉO À VENDRE
Debbie Does DALLAS
pussycat 4015 St LAURENT 845-5215
GUY

LA SAGA DE DEUX RIVAUX QUI VÉCURENT EN ENNEMIS ET TRIOMPHÈRENT EN HÉROS
d'après une histoire vraie



CHARLES BRONSON LEE MARVIN
Death Hunt
GOLDEN HARVEST presents an ALBERT S. RUDDY production DEATH HUNT
co-starring ANDREW STEVENS CARL WEATHERS ED LAUTER
and ANGIE DICKINSON produced by MURRAY SHOSTAK
executive producers ALBERT S. RUDDY and RAYMOND CHOW
directed by PETER HUNT music by JERROLD IMMEL
written by MICHAEL GRAIS and MARK VICTOR
©1981 TWENTIETH CENTURY-FOX
EN PREMIÈRE MONDIALE DÈS DEMAIN
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
Cinéparc DOLLARD 1 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

AU CASTILLION, VOUS POUVEZ DÉJEUNER ROYALEMENT EN 55 MINUTES SEULEMENT.



VOICI LES RÉGAL-HEURES!

Même si vous êtes pressé par le temps, vous pouvez quand même prendre un déjeuner absolument exquis grâce aux régal-heures du Castillion. Les régal-heures sont des menus complets, spécialement préparés par le chef Norbert Brandt, et qui vous sont servis de façon ultra-rapide. Les régal-heures. Pour déjeuner comme un roi... quand vous avez un horaire royalement chargé!

Pour réservations, composez (514) 878-2332.

le Castillion
UNIQUE POUR BIEN DES RAISONS.
Hôtel Bonaventure Vue splendide sur les jardins-terrasses. WESTIN HOTELS

DERNIÈRE SEMAINE — POUR TOUS
FANTASIA
Sam., dim.: 11h30, 2h, 4h30, 7h.
Vend.: 5h, 7h10. Sem.: 7h10
Cinéma Lumière
1313, rue Bélanger
Métro Jean-Talon Autobus 95
Tél.: 272-1080

POUR TOUS
2 grands chefs-d'oeuvre de
ZEFFIRELLI
François et le Chemin du Soleil
Sam.: 7h Dim.: 2h15, 7h. En sem.: 7h.
Roméo et Juliette
Sam.: 9h30. Dim.: 4h30, 9h30. En sem.: 9h30.
Cinéma 727-3322 Parti 3180 rue BELANGER

PRIX JEAN DELMAS CANNES 1980
Un cocasse chasse-croise entre CRS et «anarchistes»
AGNÈS CHATEAU — EMILIO SANCHEZ-ORTIZ — DIDIER SAUVEGRAIN — FRANCISCO CURTO
VACANCES ROYALES
AU TRITORIUM: 255 est, rue Ontario • Du 10 au 16 avril à 19h30
DERNIER SOIR

GUIDE DES MEILLEURS FILMS
POUR VOTRE DIVERTISSEMENT!
CINÉMAS UNIS

LES IMPRESSIONS DE FELLINI SUR LA FEMME
Non pas son FEMINISME, mais sa FEMINITE
14 ANS
FELLINI
LA CITE DES FEMMES
MARCELLO MASTROIANNI
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SEMAINE: 6.20, 9.00.

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI
18 ANS Adultes
Pier Paolo Pasolini
Les Contes de Canterbury
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SEMAINE: 7.20, 9.30.

GAGNANT de 4 OSCARS
— incluant
LE MEILLEUR FILM
LE MEILLEUR RÉALISATEUR
ROBERT REDFORD
des gens comme les autres
Ordinary People
14 ANS
Il y a les films que l'on regarde
Donald Sutherland • Mary Tyler Moore • Judd Hirsch • Timothy Hutton
Réalisé par Robert Redford
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-7644
12.10, 2.20, 4.35, 6.50 & 9.05.

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AMUSE!
alors venez vous éclater avec...
POUR TOUS
LES SOUS-DOUÉS
PARISIEN: 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55. LAVAL: 6.00, 7.45, 9.40. VERSAILLES: 6.00, 7.45, 9.30
Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880

DIABOLIQUE ET HORRIFIANT
14 ANS
MOTEL ROUGE
PLUS: 2e FILM DANS CHAQUE CINE RIVOLI: 12.30, 4.00, 7.30 LAVAL & VERSAILLES: SEM. DÈS 7.30
RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

TOUT A LA FOIS
18 ANS Adultes
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
2e FILM «CACHE CACHE EROTIQUE»
SEMAINE: 6.10, 7.20 & 8.20.

Enterrés Depuis Cent Ans... Sans Une Minute De Repos!
18 ANS Adultes
LA TERREUR DES MORTS VIVANTS
LES NYMPHOMANES
Plus: 2e GRAND FILM en Couleur
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL. 671-6129
CHATEAU: 1.00, 3.30, 6.00, 7.05, 8.30. GREENFIELD: 6.00, 7.05, 8.30. LAVAL: 6.55, 8.20.

Fuyant le passé et tombant en amour!
14 ANS
SALLY FIELD
Back Roads
TOMMY LEE JONES
LaCité 1 3575, AV. DU PARC 844-2829
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
MONKLAND 5504 AVE MONKLAND 484-3579
AVENUE & MONKLAND: 7.00, 9.00. LA CITE: 7.15, 9.10.

JANE FONDA — LILY TOMLIN — DOLLY PARTON
9 TO 5
POUR TOUS
LE CINÉMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586
LE CINÉMA: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. DORVAL: 7.00, 9.10.

DANS LA CHALEUR DE LA PASSION DEUX CHOSES PEUVENT ARRIVER... LA DEUXIÈME EST LE MEURTRE!
JACK NICHOLSON
JESSICA LANGE
18 ANS
The Postman Always Rings Twice
LOEWS: 12.35, 2.45, 4.55, 7.05, 9.15.
SNOWDON: SEMAINE 6.50 & 9.00.
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
SNOWDON 5275 DECARIE 482-1322

ICC présente
POUR TOUS
Les Plouffe
un film de GILLES CARLE
d'après le roman de ROGER LEMELIN
ÉMILE GENEST • JULIETTE HUOT • DENISE FILIATRAULT
HORAIRES: PARISIEN: 9.30 AM, 2.00 & 7.30 PM. LAVAL: SEMAINE 7.30 PM.
MATINS: $5.00, ÂGE D'OR $1.25. MATINÉES: $6.00, ÂGE D'OR $3.00 SOIRÉES: UN SEUL PRIX $7.50
Laissez-passer non valables. ÂGE D'OR de CINEMAS UNIS accepté Matin et Matinées (Lun. au sam.)
Le PARISIEN 1 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776

DE RETOUR DANS UNE NOUVELLE AVENTURE!
14 ANS
MICHEL SERRAULT — UGO TOGNAZZI
LA CAGE AUX FOLLES II
avec la participation de Michel GALABRU
Le PARISIEN 4 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20.

UNE COMEDIE IRRESISTIBLE!
UGO TOGNAZZI — MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
3e ANNÉE!
Le PARISIEN 5 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
14 ANS
1:10, 2:55, 4:40, 6:25, 8:10, 9:50

T'INQUIÈTE PAS, ÇA SE SOIGNE!
POUR TOUS
À MOURIR DE RIRE!
PARISIEN: 12.25, 2.10, 3.55, 5.35, 7.20, 9.05. GREENFIELD: 6.10, 7.55, 9.40. LAVAL: 7.30, 9.20. VERSAILLES: 6.00, 7.45, 9.30.
Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?
Version française de "Airplane!"
POUR TOUS
«PILOTE» 2.40, 6.00, 9.20.
«ARRÊTE» 1.00, 4.20, 7.40
PLUS 2e GRAND FILM en Couleur
«ARRÊTE DE RAMER, T'ES SUR DU SABLE»
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

IL EST IMPOSSIBLE!
JERRY LEWIS
"HARDLY WORKING"
POUR TOUS
VAN HORNE: 7.00, 9.00. LA CITÉ: 7.15, 9.10. CINEPARC DOLLARD: OUVERTURE 6.00 P.M.
VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731-8243
LaCité 2 3575, AV. DU PARC 844-2829
RADIO D'AUTO REQUIS AU CINEPARC
Cineparc DOLLARD 4 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442
PLUS au Cineparc «TSO»

LE POUVOIR MALIFIQUE N'EST PLUS DANS LES MAINS D'UN ENFANT!
14 ANS
THE FINAL CONFLICT
THE LAST CHAPTER IN THE OMEN TRILOGY
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
Cineparc DOLLARD 3 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8447
PLUS au Cineparc «MY BODYGUARD»
LOEWS: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. DORVAL: 7.00, 9.10. DOLLARD: OUVERTURE 6.00 P.M. RADIO D'AUTO AM REQUIS.

«'THIEF' UN FILM QUI VOUS COUPERA LE SOUFFLE!» — David Ansen, Newsweek
JAMES CAAN
Thief
14 ANS
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
Cineparc DOLLARD 1 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442
PLUS au Cinéparc «THE PASSAGE»
LOEWS: 12.30, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00. DOLLARD: OUVERTURE 6.00 P.M. RADIO D'AUTO AM REQUIS.

GAGNANT DE 2 OSCARS
incluant LE MEILLEUR ACTEUR...
14 ANS
ROBERT DE NIRO "RAGING BULL"
YORK: 1.45, 4.15, 6.45, 9.15. DOLLARD: OUVERTURE 6.00 P.M. RADIO D'AUTO AM REQUIS.
YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978
Cineparc DOLLARD 2 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442
PLUS au Cinéparc «THE BIG RED ONE»

GOLDIE HAWN
PRIVATE BENJAMIN
18 ANS
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

ALTERED STATES
18 ANS
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
«L'UN DES 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE» — Time
LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 15:30

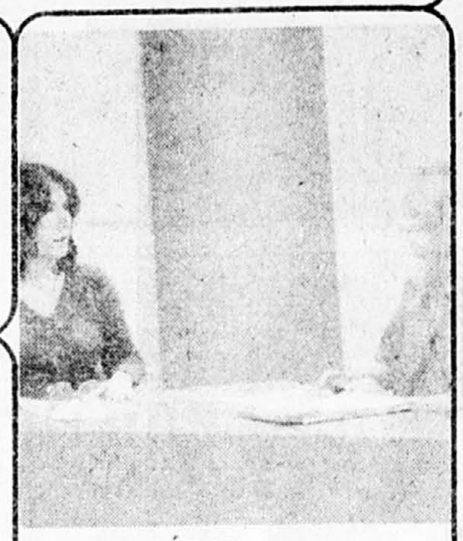
TENNIS DE TABLE

Alain Tremblay se mesure à Stéphan Charbonneau lors de ce tournoi provincial tenu au Centre Pierre-Charbonneau. Comm.: Francis Millien. Anal.: M. Savaria. Anim.: Hughes de Roussan.

20 26 12:30

HISTOIRES D'ANTOINE

Les enfants apprécieront cette merveilleuse histoire sur les «Huitres Magiques» qu'Antoine raconte à sa petite soeur Marianne, une marionnette très espiègle. On peut revoir cette émission à 18h30.



ARTS QUÉBEC

Micheline Ricard, animatrice de l'émission Arts Québec, s'entretient avec la journaliste Minou Pétrowski des meilleures émissions offertes à la télévision. Au canal 29 à 19h00.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00 LA BONNE HABITUDE
07:15 COMMUNIQUÉ
07:45 LA BONNE HABITUDE
08:00 SPORT INTER
Tournoi intermédiaire Laurentien Provincial de hockey et chronique du livre.
08:30 COMMUNIQUÉS
09:00 LE HOCKEY DE LA LHJMQ
COMM.: Jean-Paul Chartrand. Anal.: Marc Lachapelle.
12:00 LE JEUNE CINEMA
13:00 MULTI SPORT
14:30 XIe JEUX PROVINCIAUX POUR HANDICAPÉS
15:00 HOCKEY SUR GAZON
15:30 TENNIS DE TABLE
Voir encadré
16:00 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES
17:00 LA BONNE HABITUDE
17:30 SPORT INTER
Voir 8h00
18:00 LE MONDE DES COURSES
18:30 LE HANDBALL
19:00 EN COURANT LES BOIS
20:00 TÉLÉ BILLARD
22:00 MODÈLES RÉDUITS
23:00 LES JEUX DU QUÉBEC
23:30 SPORT INTER
(voir 8H30)

COURS 15 24

09:00 DÉMYSTIFIER VOTRE APPAREIL PHOTO
10:00 SANTÉ ET CHIROPRATIQUE
10:30 COMMUNIQUÉS
11:00 RÊVES ET RÉALITÉS DU VOYAGE
RÉSERVATIONS ET VENTES. Une visite dans les bureaux de CP Air. Invités: Henry Ragot, Sandra Piccone et Colette Dicroc.
11:30 PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT
PERSONNALITÉ II. Table ronde avec des adolescents. Animateur: Clovis Théberge.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

07:00 1.2.3.4
07:15 GLOBULE ET ROBINET
En compagnie de Copernic, le vaisseau spacial, Globule et Robinet font la découverte de «L'Anneau Magique».
07:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
08:00 TOURENVILLE
08:30 CLIN D'OEIL
09:00 LE MONDE DU PÈRE AMBROISE
09:30 GRENIER SOUS LA MER
L'oncle Pierre fait une rétrospective de l'aquarium, du premier au vingt-huitième bassin et de ses différents poissons.
10:00 CHATEAU DES MAGES
Allucine décide qu'il veut apprendre un métier payant.
10:30 UN BOUT DE TEMPS
11:00 MODÈLES REDUITS
(voir 7H15)
12:15 MILLE ET UNE IMAGES
A partir d'une bande dessinee faite par des enfants, on peut suivre l'histoire des «Trois ours».
12:30 HISTOIRES D'ANTOINE
Voir encadré
13:00 1.2.3.4.
13:15 FAIS DODO
13:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
14:00 TOURENVILLE
14:30 CLIN D'OEIL
15:00 LE MONDE DU PÈRE AMBROISE
15:30 GRENIER SOUS LA MER
(voir 9H30)
16:00 CHÂTEAU DES MAGES
(voir 10H00)
16:30 UN BOUT DE TEMPS
17:00 MODÈLES RÉDUITS
18:00 GLOBULE ET ROBINET
(voir 7H15)
18:15 MILLE ET UNE IMAGES
(voir 12H15)
18:30 HISTOIRES D'ANTOINE
(voir 12H30)
19:00 ENFANTS DU THÉÂTRE
19:30 PAROLE AUX JEUNES
20:00 1.2.3.4.
20:15 FAIS DODO

* Entre 9 heures et 12 heures les émissions de sport sont présentées au CANAL 31 seulement

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 30
22:00
ARCHÉOLOGIE

Danièle Marchand présente ce document sur le culte des morts, les fouilles archéologiques effectuées à Jérusalem et sous la Place Royale de Québec.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9
22:00
CÔTE À CÔTE

«La santé vénérienne» (2e partie).

Denise Lapalme, l'animatrice, s'entretient avec ses invités le docteur Jean Robert et Colette Bérubé sur la particularité de différentes infections vénériennes.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Câblevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus



HEURES D'OUVERTURE POUR LA FIN DE SEMAINE DE PÂQUES
Vendredi Saint — 16:30 h à 21:30 h
Samedi — Heures régulières
Dimanche de Pâques — 11:30 h à 20:30 h
CHEZ LA MÈRE TUCKER
1175, Carré du Beaver Hall 866-5525
Montréal

VOUS COUVREZ BIEN VOTRE MARCHÉ
AVEC
LES ANNONCES CLASSÉES
DE
la presse
285-7111

TOUT RACONTER A SA FEMME? NON. TROP DANGEREUX!
METTRE DE L'ARSENIC DANS SON CAFE? NON. TROP RISQUE!
TENTER DE LE COMPROMETTRE? NON. TROP HASARDEUX!
LE JETER PAR LA FENÊTRE? NON. TROP FORÇANT!
DÈS DEMAIN
MAIS ALORS...
JANE FONDA / LILY TOMLIN / DOLLY PARTON
POUR TOUS
9 TO 5
COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON
JANE FONDA • LILY TOMLIN • DOLLY PARTON
CHAMPLAIN 3 — PRÉMAZIE — LONGUEUIL 1
ODEON 1 LAVAL — VERDUN — ST-JEAN
ST-JÉRÔME — CINÉ-PARC ODEON 1 — CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1

Back when you had to beat it before you could eat it...
POUR TOUS
CAVEMAN
A TURMAN-FOSTER Company Production
"CAVEMAN"
starring RINGO STARR • BARBARA BACH • DENNIS QUAID
SHELLEY LONG • JOHN MATUSZAK
AVERY SCHREIBER and JACK GILFORD
Written by RUDY De LUCA and CARL GOTTLIEB
Produced by LAWRENCE TURMAN and DAVID FOSTER
Directed by CARL GOTTLIEB Music by LALO SCHIFRIN Panavision Technicolor
Copyright © MCMLXXXI United Artists Corporation All rights reserved
United Artists
DÈS DEMAIN!
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
Cineparc DOLLARD 2 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8447

Voluptueusement Vôtre...
La Vie CLANDESTINE d'une MÉNAGÈRE
18 ANS Adultes
PLUS
CANDIDE CÉCILE
PAPINEAU 1 4519 PAPINEAU coin Mont ROYAL tél: 527-8835
ÉROS 50 St-CATHERINE E. tel: 288-8813 St-LAURENT

LES TUDOR SINGERS

Du Bach et du tango



CLAUDE GINGRAS

Les Tudor Singers — qui se font appeler en français L'Ensemble vocal Tudor — ont fait connaitre hier, par la voix de leur directeur, Wayne Riddell, et de leur présidente, Mme Williams, la programmation de leur prochaine saison. Celle-ci marquera le 15e anniversaire de la fondation de ce groupe qui, créé en 1966 comme ensemble amateur, a adopté il y a quelques années le statut de choeur professionnel, dont les membres sont maintenant payés pour chaque heure de répétition et chaque concert. L'effectif des Tudor Singers est actuellement de 19 membres.

Alors que, cette saison-ci, les Tudor donnent presque tous leurs concerts au Pollack Hall de l'université McGill, les concerts de la saison 81-82 auront lieu à la fois au Pollack et dans différentes églises de la ville. La formule adoptée cette saison sera toutefois maintenue, c'est-à-dire que chaque programme sera donné deux soirs consécutifs, et ce pour accueillir un auditoire sans cesse grandissant. Seule exception: le tout premier concert, à l'église Notre-Dame (plus de 3,000 sièges).

À ce premier concert, le 17 octobre, on entendra la Messe en si mineur de Bach, et pour laquelle les quelque 50 voix de la Chorale de l'église St.Andrew and St.Paul (dont M. Riddell est également le directeur) se joindront aux 19 choristes Tudor.

Le deuxième programme aura pour invité le fameux ensemble Canadian Brass et sera donné en l'église irlandaise St.Patrick les 15 et 16 novembre.

Pour la troisième saison consécutive, les Tudor Singers présenteront un concert de Noël à l'église Saint-Jean-Baptiste, les 11 et 13 décembre.

Les deux derniers programmes (deux soirs chacun) auront lieu au Pollack Hall. Les 21 et 22 février, le Vancouver Chamber Choir se joindra aux Tudor pour un concert d'oeuvres anciennes et modernes. Les 25 et 26 avril, les Tudor modifieront leur formule habituelle en s'adjoignant le populaire quatuor montréalais Tango X 4 (piano, violon, contrebasse et bandonéon) ainsi qu'un couple de danseurs.

La nouvelle saison des Tudor Singers illustre une volonté de sortir de plus en plus de ce qu'on appelle les sentiers battus. De la Messe en si mineur à une soirée de tangos, il y a en effet tout un monde! Le grand dépliant publicitaire remis à la presse hier est du reste truffé d'expressions nettement commerciales qui ne laissent aucun doute sur les intentions de la direction d'atteindre les publics les plus divers. À titre d'exemples: «Venez voir un maitre à l'oeuvre!»... «Le son qui fait vivrer la ville entière.» ... sans oublier celle-ci: «Si vous êtes assez fou de musique pour vous rendre jusqu'en Europe assister à de grands concerts, c'est maintenant inutile: les Tudor vous offrent tout cela... sur place.»

Autrement dit, les Tudor Singers et l'Orchestre Philharmonique de Berlin, c'est pareil!

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annonces sont ouverts également aux femmes et aux hommes

SOQUIA

société québécoise d'initiatives agro-alimentaires

Offert aux hommes et aux femmes

ÉCONOMISTE (Un poste à Québec)

LA SOCIÉTÉ

Soquia est une société d'Etat québécoise oeuvrant dans le secteur agro-alimentaire et dans le secteur des pêcheries commerciales. Sa mission est de susciter ou de participer à des projets susceptibles de favoriser le développement de l'un ou l'autre de ces deux secteurs. Ses formes d'intervention consistent à investir dans le capital-actions d'entreprises et à faire des prêts d'actionnaires. Soquia est représentée au sein des conseils d'administration des entreprises partenaires.

POSTE

Sous la responsabilité du directeur général de la Société, le conseiller économique participe à l'élaboration des orientations et à la stratégie de la Société. Il conseille la direction sur les composantes économiques susceptibles d'avoir des conséquences importantes pour la Société et ses partenaires telles que la structure industrielle, la conjoncture économique et les programmes d'aide gouvernementaux. Il analyse l'impact économique des activités de la Société et propose les changements nécessaires. Il effectue certaines études relativement à des interventions spécifiques de la Société.

QUALIFICATIONS

Le candidat recherché devra posséder:

1° Un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée, de préférence en sciences économiques;
2° Un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente;
3° Les qualités personnelles suivantes:

-Attitude de leadership;
-Esprit d'analyse et de synthèse;
-Capacité de travailler en équipe;
-Facilité d'expression écrite et orale.

TRAITEMENT

Ce poste prévoit une rémunération pouvant atteindre 37 900 $ sujet à revision au 1er juillet 1981. La Société offre également un programme complet d'avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 mai 1981 à:

SOQUIA
1, Parc Samuel Holland, bureau 242
Québec, G1S 4P2 Téléphone: (418) 643-1580

A l'attention de M. André Cloutier, C.A.
Directeur de l'administration

Projets miniers et métallurgiques

Kilborn est une société canadienne autogérée qui offre une gamme complète de services tels que gestion de projets, ingénierie, approvisionnement et gestion de travaux de construction pour de grands projets au Canada et à l'étranger, dans les domaines de l'extraction minière, la métallurgie, la pétrochimie, l'environnement et l'urbanisme.
Les postes suivants sont offerts à Montréal:

Concepteurs-dessinateurs

Personnel d'expérience requis dans tous les domaines de conception et de dessin et spécialement dans les domaines de systèmes de manutention de matériaux et de la tuyauterie.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, mentionnant formation, emplois antérieurs et prétentions salariales, à:

M. J.J. Lamarche, ing.
KILBORN (QUÉ.) LTÉE
1000, rue de Sérigny, bureau 615
Longueuil, Québec
J4K 5B1

KILBORN

cosigma inc.

COSIGMA INC., une division de LAVALIN INC., spécialisée dans le domaine de l'informatique commerciale et scientifique et dans la planification des transports, est à la recherche d'un

ANALYSTE — BANQUE DE DONNÉES

FONCTIONS:
— analyse de différents logiciels de banque de données
— installation et essais des logiciels de banque de données
— direction de l'implantation de logiciels de banque de données sur des projets d'envergure incluant:
• définition des besoins détaillés
• implantation des dits logiciels en fonction des besoins
• rédaction des procédures d'utilisation
• entraînement des usagers
• supervision des entrées de données
• support technique pour les usagers.

EXIGENCES:
— diplôme universitaire ou équivalent
— connaissance de logiciels de banques de données IDMS, IMS (ou autres même envergure), exploités dans un environnement OS/VS1 avec utilitaire CICS ou TSO
— posséder de 3 à 5 ans d'expérience en conception de systèmes utilisant les logiciels de banque de données mentionnés précédemment
— facilité de communications verbale et écrite en français et anglais.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

Si votre expérience et votre formation remplissent ces conditions et si vous voulez vous joindre à un des groupes les plus dynamiques au Canada, veuillez communiquer avec M. Gilles Huot ou lui faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

LAVALIN INC.
Service du Personnel
1130 ouest, rue Sherbrooke
10e étage
Montréal (Québec) H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740, poste 2675

INGÉNIEUR À LA PRODUCTION

COMPAGNIE: Manufacturier québécois de produits d'éclairage commercial et industriel en pleine expansion.

POSTULANT: Devra posséder un diplôme d'ingénieur avec une expérience pertinente aux tâches à accomplir ou l'équivalent.

TACHES: Coordination et planification à la production, la recherche et le développement.

Faire parvenir «curriculum vitae» ou communiquer avec:

PRODEL INC.
370 av. des Laurentides,
Beauport, Qué. G1C 4N3
Tél.: (418) 667-5013

GÉRANCE DE PROPRIÉTÉ

La Corporation de Propriété Balmoral, Spécialiste en Acquisition, Gérance et Revente d'immeubles appartement, requiert un gérant de propriété avec 5 à 7 ans d'expérience, pour la supervision et l'administration de nombreuses propriétés de la Compagnie dans la région MÉTROPOLITAINE.

L'expérience pratique d'administration de propriété, d'immeuble, de personnel est obligatoire pour les candidats choisis et ils seront aussi bilingues.

SALAIRE ET AUTOMOBILE SONT OFFERTS.

Pour entrevue faire parvenir résumé complet:

BALMORAL PROPERTIES CORPORATION
Rob Snyder - Corporate Senior Partner
1400 - 1176 West Georgia Street
Vancouver, B.C.
V6E 4A2

soyez sérieux

composez
285-7320

POUR UNE ANNONCE ENCADREE

SOUS LA RUBRIQUE

carrières ET PROFESSIONS

DANS

la presse

SERVICE DE RECHERCHE EN MARKETING

Secteur Alimentaire, Pharmaceutique, Tabac et Confiserie

Lieu de travail: Montréal

Fonctions:
— Analyser les éléments de commercialisaion utilisés par nos clients qui opèrent principalement dans le marché de l'alimentation, des produits pharmaceutiques, du tabac et de la confiserie.
A partir des résultats obtenus, le candidat devra éventuellement formuler des recommandations aux dirigeants de compagnie.

Exigences:
— Bilingue
— Formation technique de niveau collégial ou formation universitaire avec un minimum de trois à cinq années d'expérience de travail, préférablement dans un domaine connexe.
— Avoir un esprit analytique et des aptitudes en communication.

Le candidat devra suivre un programme intensif d'orientation d'une durée de trois mois.

Rémunération:
Notre compagnie offre un salaire compétitif à l'industrie, de nombreux bénéfices marginaux et un style de gestion bien dynamique.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

LA COMPAGNIE A. C. NIELSEN DU CANADA LIMITÉE
39 Wynford Drive
Don Mills, Ontario
M3C 1K2

cosigma inc.

COSIGMA INC., une division de LAVALIN INC., spécialisée dans le domaine de l'informatique commerciale et scientifique et dans la planification des transports, est à la recherche d'un

PROGRAMMEUR — BANQUE DE DONNÉES

FONCTIONS:
— participation à l'installation et aux essais de logiciels de banque de données
— implantation de logiciels de banque de données sur des projets d'envergure incluant:
• développement programmation de systèmes selon les spécifications établies par l'analyste
• documentation des systèmes
— entretien des systèmes.

EXIGENCES:
— diplôme universitaire ou équivalent
— connaissance de logiciels de banque de données IDMS, IMS (ou autres de même envergure), exploités dans un environnement OS/VSI avec utilitaire CICS ou TSO
— posséder de 1 à 3 ans d'expérience en programmation de systèmes interactifs utilisant les logiciels de banque de données mentionnés précédemment
— facilité de communication verbale et écrite en français et en anglais

LIEU DE TRAVAIL: MONTRÉAL

Si votre expérience et votre formation remplissent ces conditions et si vous voulez vous joindre à un des groupes les plus dynamiques au Canada, veuillez communiquer avec M. Gilles Huot ou lui faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

LAVALIN INC.
Service du Personnel
1130 ouest, rue Sherbrooke
10e étage
Montréal (Québec) H3A 2R5
Tél.: (514) 288-1740, poste 2675

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC **VILLE DE**
COMTÉ DE DUPLESSIS **GAGNON**

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

QUALIFICATIONS
La personne devra posséder un diplôme d'études universitaires en administration et détenir ou être en vue d'obtenir un titre professionnel. Un minimum de trois années d'expérience au sein d'une municipalité ou un secteur public, une bonne connaissance de la Loi des Cités et Villes et de la loi 57 ainsi qu'une bonne connaissance de la comptabilité municipale sont exigés.

Plusieurs années d'expérience pertinente peuvent compenser l'absence de diplôme universitaire ou de titre professionnel.

FONCTIONS
— Telles que stipulées par la Loi des Cités et Villes.
— Relève du Conseil Municipal.
— Budget 1981 — $3,223,000.
— Population — 4,200 habitants.

SALAIRE
— Excellent salaire est offert, en fonction de l'expérience et des qualifications.
— Régime complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 30 avril 1981, au bureau du soussigné en inscrivant la mention «Secrétaire-Trésorier» sur l'enveloppe.

VILLE DE GAGNON
Daniel W. Bruneau, C.G.A.
Directeur Général
136, rue 2, Case Postale 370
Ville de Gagnon, P.Q.
G0G 1K0

DIRECTEUR EXÉCUTIF

Les organisateurs du plus grand marathon de ski de fond au Canada et de la course prestigieuse de la Rivière Rouge cherchent un directeur exécutif. Les candidats doivent être bilingues, avoir de l'expérience avec des organisations sportives et/ou bénévoles, et être prêts à s'établir à Ottawa.

Marathon canadien de ski
C.P. 315, Succ. A, Ottawa (Ontario) K1N 8V3

ACHETEUR

Entrepreneur en mécanique est à la recherche d'un acheteur bilingue avec expérience en plomberie et chauffage.
Emploi permanent avec bénéfices sociaux.
Faire parvenir «curriculum vitae» à:

La Presse, Réf. 10690
C.P. 6041, Succ. «A», Montréal H3C 3E3

MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.
Centre d'accueil et de réadaptation pour adolescentes demande

CHEF D'UNITÉ DE RÉADAPTATION

Coordonne et contrôle les activités relatives à la vie en groupe des bénéficiaires de son unité dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur réadaptation.

EXIGENCES:
— Diplôme de premier cycle en psycho-éducation ou l'équivalent.
— Expérience en milieu institutionnel.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Envoyez votre curriculum vitae complet d'ici le 24 avril 1981 au:

Service du Personnel
Maison Notre-Dame de Laval Inc.
310 boul. Cartier,
Laval-des-Rapides,
Qué. H7N 2J2

POUR PLACER UNE ANNONCE DANS
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
COMPOSEZ
285-7320

DESIGNER D'INTÉRIEUR

Une compagnie se spécialisant en design de centres commerciaux, magasins et restaurants, cherche un designer ayant un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine commercial. Le candidat idéal aura une force technique supérieure à la moyenne pour être responsable des dessins d'exécution et des détails de construction pour ces projets commerciaux.
Appeler: **931-5829**

Deux cadres de la CS de Verdun plaident coupables

■ Deux ex-cadres de la Commission scolaire de Verdun, Gaétan Besner et Walter Grégory, ont plaidé coupables hier à une accusation de fraude et ont été condamnés à une peine de deux ans de prison avec sursis ainsi qu'au remboursement des montants en cause.

M. Besner avait fraudé la commission d'une somme de $663 et Walter Grégory d'un montant de $813 entre le 20 décembre 1979 et le premier avril 1980. Ces derniers avaient utilisé l'argent des contribuables à des fins personnelles alors qu'ils occupaient des fonctions de cadres à la commission scolaire de Verdun.

Les cégépiens d'Edouard-Montpetit ont débrayé

■ Les étudiants du cégep Edouard-Montpetit, à Longueuil, ont débrayé hier, anticipant ainsi sur les vacances de Pâques. Ils décideront mercredi prochain, en assemblée générale, s'ils reprennent leurs cours. Au coeur du litige, une hausse des frais d'inscription de $20, applicable à la location d'équipement et de vêtements de sports pour le nouveau complexe sportif. D'autre part, il est question de faire payer le stationnement pour diminuer le déficit du déblaiement, l'hiver. Les cours sont donc suspendus jusqu'à nouvel ordre tant pour les adultes que pour les 5,000 étudiants de jour.

L'ADIGECS contre les coupures de Parizeau

■ L'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) s'est élevée, hier, contre le projet Parizeau de coupures budgétaires en éducation. L'Association se dit sidérée par «le caractère soudain et autocratique d'une décision aussi importante, aussi lourde de conséquences», et aurait préféré une décélération progressive des subventions à ce qu'elle qualifie de freinage brutal.



Téléphoto UPI

Janet Cooke: le prix Pulitzer sous de fausses représentations.

Une journaliste du WASHINGTON POST retourne son Pulitzer

WASHINGTON (UPI) — Le Washington Post a révélé hier qu'un article de fond traitant d'un petit héroïnomane de 8 ans qui avait valu à son auteur, la journaliste Janet Cooke, le prix Pulitzer, n'était pas basé sur des faits, et qu'en conséquence, le prix allait être retourné.

Le rédacteur en chef du Post, Benjamin Bradlee, a adressé aux membres de la Fondation du prix Pulitzer un télégramme les informant que Mlle Cook, à qui ce prix a été décerné lundi, avait fait savoir à l'administration du journal qu'elle avait fabriqué de toutes pièces beaucoup des remarques attribuées à l'enfant, et que certains des événements qu'elle fait décrire à de soi-disant témoins ne s'étaient en fait jamais produits. «C'est avec un profond regret que je vous avise que Janet Cooke a jugé que, dans les circonstances, elle ne pouvait accepter cet honneur», précise M. Bradley, en ajoutant que Mlle Cooke, qu'il décrit comme «une jeune journaliste extrêmement prometteuse», avait offert sa démission et que celle-ci avait été acceptée.

Le prix Pulitzer est la récompense la plus prestigieuse à laquelle puisse prétendre un journaliste.

Jacques Mongeau, et d'autres administrateurs scolaires défaits, retournent à leur poste

■ Si les représentants du monde scolaire étaient assez nombreux comme candidats aux récentes élections, seuls quelques-uns changeront finalement de carrière. Les autres devront retourner à leur poste.

MARIANE FAVREAU

C'est notamment le cas de Me Jacques Mongeau, candidat libéral défait dans Sauvé, qui revient à ses fonctions d'élu scolaire en tant que président de la commission scolaire Baldwin-Cartier et président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, M. Mongeau est par ailleurs président de la fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et certains s'étaient étonnés qu'il reste en place au cours de la campagne électorale.

Or, selon ses proches collaborateurs, Me Mongeau est actuellement en train de réfléchir à la conduite qu'il tiendra face à la FCSCQ.

Son mandat à la tête de la fédération arrive à échéance en novembre prochain.

Plus heureuse à l'élection du 13 avril dernier, Mme Joan Dougherty, présidente du Bureau des écoles protestantes de Montréal est maintenant député de Jacques-Cartier. Son collègue, Max Polack est lui-même devenu député de Sainte-Anne. Le BEPGM doit donc combler deux vacances à la commission scolaire et les commissaires étaient réunis hier pour discuter de la question et envisager la façon de trouver les commissaires remplaçants.

D'autres commissaires et présidents de commissions scolaires défaits aux élections retourneront également à leurs écoles. Il s'agit de M. Ghislain Maltais (Saguenay), Lise Vachon-Maltais (Marie-Victorin), Noella Labelle (Abitibi-Est), Denise Sckoropad (Richmond). D'autre part, le directeur général de la commission scolaire Le Gardeur, M. André Ouellett, a lui aussi été défait dans L'Assomption.

Dans cette commission scolaire, Mme Céline Hervieux-Payette député libéral à Ottawa, a conservé son poste de commissaire d'école depuis son élection au fédéral.

Enfin, une autre personnalité du monde enseignant quitte lui aussi l'école. Il s'agit de M. Bill Cusano qui s'était fait connaître à l'époque du Consiglio.



C'est le moment de nous confier la garde de vos fourrures

Vos fourrures vous ont tenues au chaud tout l'hiver... elles méritent d'être gardées au frais pendant l'été! Chez Simpsons, vous pouvez choisir entre deux plans d'assurance basés sur l'évaluation de votre fourrure. Le plan Simpsons 2½% assure protection contre le feu, vol, mites, poussière et chaleur excessive pendant la garde de vos fourrures. Le plan Simpsons 2¾% procure la même assurance plus une protection tous risques de 12 mois n'importe où dans le monde. Frais minimum de $8.
Renseignez-vous au sujet des autres services Simpsons — nettoyage et réparation des fourrures.
Composez 842-7221 dès maintenant et un livreur porteur d'obligations viendra prendre livraison de vos fourrures. Veuillez allouer un délai de 8 jours.
Rayon 310, au troisième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



En l'honneur de la semaine des secrétaires, nous vous invitons à venir voir le
DÉFILÉ DE MODE PRINTEMPS/ÉTÉ DE SIMPSONS
mettant en vedette des maillots, des tenues estivales ainsi que des créations de grands couturiers
Vendredi 24 avril à midi au restaurant l'Escapade du CHATEAU CHAMPLAIN
Réservations: 878-1688, poste 207
Billets 10.75, y compris la taxe.
Service en sus.

MODE SIMPSONS



Soyez élégante ce printemps... chaussez «Kaufman»!

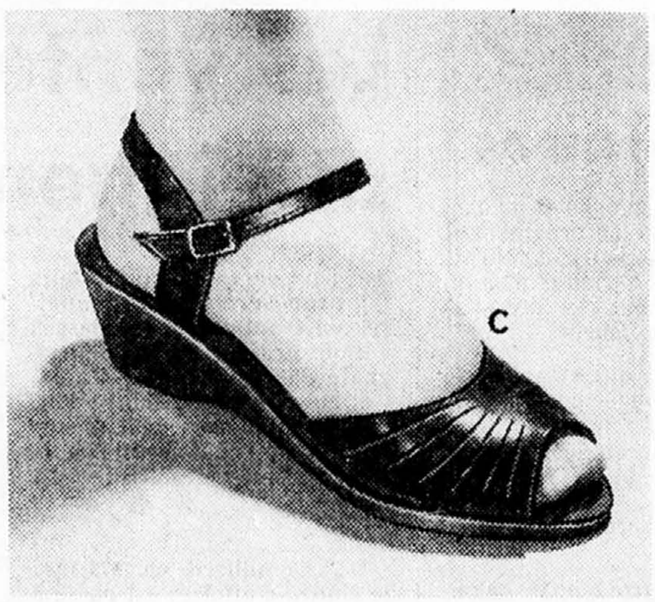
Les sandales «Kaufman»... les compléments parfaits de votre garde-robe printemps/été! Modèles A, C et D avec empeigne cuir, modèle B avec empeigne en toile.

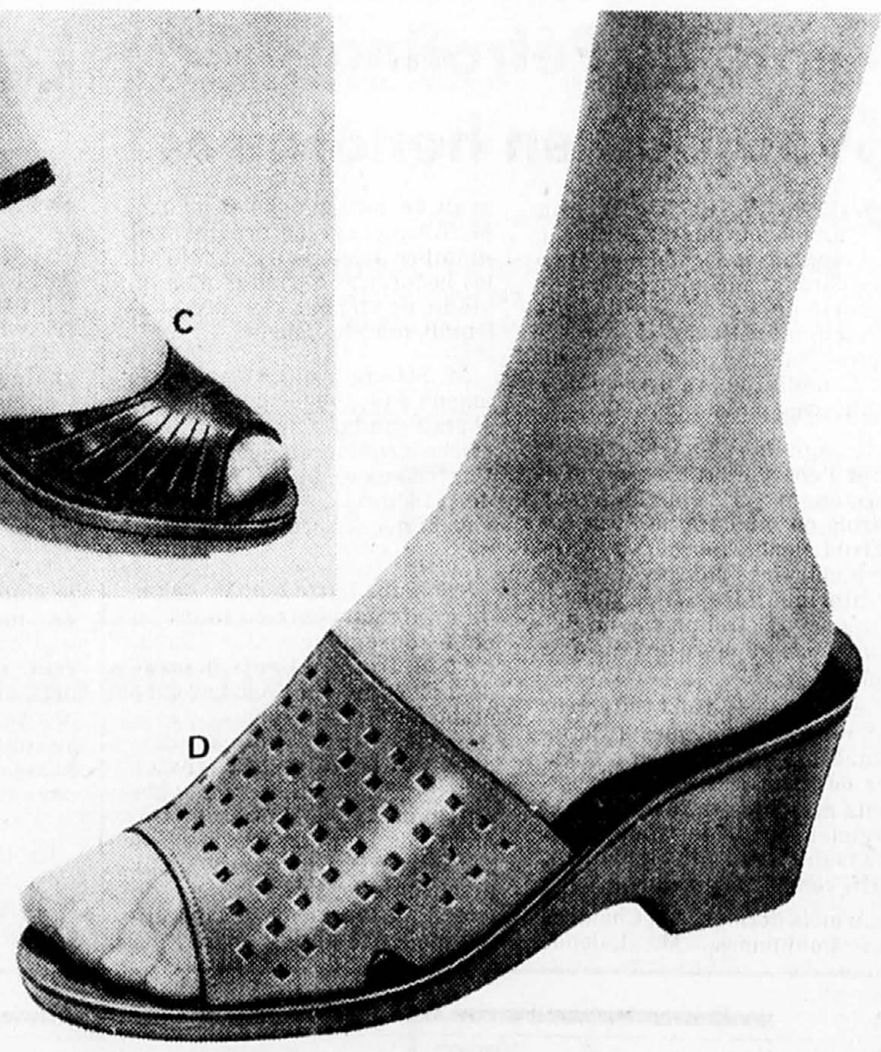
A. Sandale «Sandpiper» de la collection «Feelings». Modèle fourreau avec talon compensé bas et empeigne perforée. Blanc ou crépuscule (beige foncé). Pointures (avec ½) 7½-8½ largeur AA; 6-9½ largeur B.
Prix Simpsons $28

B. Sandale «Crossover» de la collection «Oomphies». Talon compensé, semelle aspect crêpe. Marine ou beige. Pointures (sans ½) 7-9 largeur AA; 5-10 largeur B.
Prix Simpsons $27

C. Sandale «Impression» de la collection «Feelings». Talon compensé bas, courroie réglable à la cheville. Blanc ou blé (tan). Pointures (avec ½) 7½-8½ largeur AA; 6-9½ largeur B.
Prix Simpsons $35

D. Sandale «Pollyanna» de la collection «Feelings». Modèle fourreau avec talon compensé hauteur moyenne et empeigne perforée. Blanc ou blé (tan). Pointures 7½-8½, largeur AA; 6-9½, largeur B.
Prix Simpsons $32





Rayon 276, au deuxième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Simpsons... J'AIME TON STYLE